Quatre-vingt-deuxième année. — N° 94. Le Numéro : 10 francs. Jeudi 20 Avril 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Arrêté portant désignation de rapporteurs auprès de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre (p. 4134).

Arrêté portant admission à la retraite, nominations, réintégration, mise en disponibilité, acceptation de démission et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (administration pénitentiaire) (p. 4134).

Ministère de l'intérieur.

Décret portant désignation de membres du conseil de préfecture de la Guyane (rectificatif) (p. 4135).

Arrêté du 15 avril 1950 portant application du décret n° 49-1534 du 1er décembre 1949 relatif aux indemnités allouées aux gradés et gardiens des corps urbains pour services de nuit (p. 4135).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 18 avril 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 4136).

Décret n° 50-443 du 19 avril 1950 portant application des dispositions de l'article 32 du décret n° 49-1209 du 28 août 1949 relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public et au regroupement des services administratifs et modifiant l'article 22 du décret du 5 juin 1940 relatif au domaine immobilier de l'Etat (p. 4163).

Décret portant promotions automatiques dans le cadre des officiers de réserve du service de santé (armée de terre) (rectificatif) (p. 4163).

Arrêté du 8 avril 1950 modifiant un précédent arrêté portant création d'une régie d'avances (p. 4164).

Circulaire du 11 avril 1950 relative à la situation, au regard du régime de la sécurité sociale, des personnels militaires placés dans la position de mission hors cadres (p. 4164).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 50-354 autorisant le déblocage de dépôts sarrois (rectificatif) (p. 4165).

Arrêté du 15 avril 1950 fixant les traitements applicables à compter du 1er janvier 1949 à certains personnels de l'enseignement supérieur (p. 4165).

Arrêté du 15 avril 1950 fixant les traitements applicables à compter du 1er janvier 1949 aux secrétaires généraux de l'école de Rome et de l'école d'Athènes et au secrétaire bibliothécaire de l'institut français d'archéologie du Caire (p. 4167).

Arrêtés fixant les traitements des personnels de l'Etat à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950 (pagination spéciale TR., pp. 217 à 240) (*suite*).

Arrêté portant détachement (administration centrale des finances) (p. 4167).

Règlement de la tranche spéciale de la loterie nationale 1950 dite « Tranche du Grand Prix de Paris » (p. 4167).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 6 avril 1950 fixant la date des élections aux commissions administratives paritaires (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) (p. 4164).

Liste des candidats déclarés admissibles à l'emploi d'inspecteur de la main-d'œuvre des transports (p. 4164).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 15 avril 1950 relatif à la suppression du permis spécial de déblocage du café (p. 4173).

Arrêté portant application du décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948 à divers enseignements et jurys de concours ou d'examens relevant du ministère de l'industrie et du commerce (service des mines) (rectificatif) (p. 4173).

Arrêté portant agrément d'experts pour les visites de générateurs de vapeur (rectificatif) (p. 4173).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté du 14 avril 1950 portant délégation de signature (p. 4164).

Arrêté portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (p. 4164).

Arrêtés portant licenciements, titularisation et modifiant les dispositions de précédents arrêtés:

Eaux et forêts (p. 4165).

Elèves administrateurs (p. 4165).

Services de l'agriculture (p. 4165).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 7 avril 1950 supprimant la participation à certains frais médicaux, pharmaceutiques et de cure des anciens assurés sociaux titulaires d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité (p. 4172).

Arrêté du 14 avril 1950 relatif à l'organisation de l'industrie du taxi à Lyon (p. 4172).

Arrêtés du 14 avril 1950 autorisant le fonctionnement de caisses de retraites et d'institutions de prévoyance (p. 4172).

Arrêtés du 14 avril 1950 approuvant les modifications apportées aux statuts de caisses de retraites (p. 4172).

Arrêtés du 15 avril 1950 portant approbation des statuts et fusion de sociétés mutualistes (p. 4172).

Arrêtés du 19 avril 1950 portant création de sections départementales de conciliation dans les départements du Doubs et du territoire de Belfort (p. 4173).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 15 avril 1950 portant création de commissions administratives paritaires pour les agents temporaires des foyers et cottages sanitaires de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 4173).

Arrêté du 17 avril 1950 relatif aux commissions administratives paritaires de l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 4174).

Arrêté portant titularisation (offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre) (p. 4174).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant nominations, titularisations, mises en disponibilité, mutation et attribution de fonctions (administration centrale et services extérieurs) (p. 4175).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 4175).

Conseil de la République. — Rectifications au compte rendu *in extenso* de la séance du jeudi 30 mars 1950. — Avis de concours pour l'emploi de secrétaire des débats du Conseil de la République (p. 4175).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Annonces (p. 4176).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Désignation de rapporteurs auprès de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu l'article 59 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre;

Vu l'article 26 du décret du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique et relatif au fonctionnement des commissions de contrôle et des juridictions créées par la loi susvisée du 28 octobre 1946,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont adjoints à la commission supérieure de cassation des dommages de guerre en qualité de rapporteurs:

M. Henry, auditeur au conseil d'Etat, en remplacement de M. de Lacoste-Lareymondie, auditeur au conseil d'Etat, démissionnaire;

M. Bernard, auditeur à la cour des comptes, en remplacement de M. Lefavre, conseiller maître honoraire à la cour des comptes, démissionnaire.

Art. 2. — Le président de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 avril 1950.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER,

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 17 avril 1950:

Est admis d'office à faire valoir ses droits à pension, à compter du 19 mai 1950: M. Desouche (Auguste), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Libourne (application des dispositions des articles 21 de la loi du 8 août 1947 et 6, § 1er, de la loi du 20 septembre 1948).

Sont nommés, par nécessité de service:

Directeur (4e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Doray (Orphile), directeur (4e classe) à la prison du Cherche-Midi.

Greffier comptable (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Pellegry (Joseph), greffier comptable (2e classe) à la prison du Cherche-Midi.

Sont nommés, par nécessité de service, en la même qualité:

Aux prisons de Fresnes:

M. Geron (Louis), surveillant chef (1re classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Berl-Erboul (Arduino), surveillant chef adjoint (2e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Prevost (Raymond), surveillant (3e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Solanet (Lucien), surveillant (5e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Thiebault (Charles), surveillant (5e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Viard (Marcel), surveillant (6e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Chapsal (Eugène), surveillant (3e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Butet (Marcel), surveillant (6e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. André (Camille), surveillant (4e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Grandner (Joseph), surveillant (3e classe) à la maison de correction de Blois.

A la maison d'arrêt de la Santé:

M. Giraldon (Raymond), surveillant chef adjoint (3e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Sarie (Gustave), surveillant (2e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Tourant (René), surveillant (5e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Guerard (Robert), surveillant (5e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Castie (Joseph), surveillant (3e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Carmarans (Raymond), surveillant (4e classe) à la prison du Cherche-Midi.

M. Brunet (Maurice), surveillant (4e classe) à la prison du Cherche-Midi.

A la maison d'arrêt de la Petite-Roquette: M. Raynal (Louis), surveillant (1re classe) à la prison du Cherche-Midi.

Au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis: M. Buatois (Charles), surveillant (1re classe) à la prison du Cherche-Midi.

A la maison d'arrêt d'Evreux:

M. Treuilhe (Joseph), surveillant (1re classe) au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis.

M. Verdier (Henri), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Rouen.

A la maison d'arrêt de la Rochelle: M. Chubilleau (Célestin), surveillant (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

A la maison centrale de Riom:

M. Soyris (Paul), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Montpellier.

M. Archimbaud (Danton), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Montpellier.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Boulanger (Raymond), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Rennes, actuellement en congé de longue durée.

Au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis: M. Buzon (Roger), surveillant (4e classe) d'établissement pénitentiaire, maintenu provisoirement à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Maurice.

Est nommée, par nécessité de service, surveillante dactylographe (5e classe) aux prisons de Fresnes: Mme Laisne (Françoise), surveillante (5e classe) à la prison du Cherche-Midi.

Est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la maison centrale d'Haguenau: M. Philipps (Charles), surveillant stagiaire au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis.

Sont nommés, sur leur demande, en la même qualité:

Au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis: M. Le Lay (François), surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud.

Au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud: M. Haignere (Maurice), surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis.

Est rapporté, sur la demande de l'intéressé, l'arrêté du 13 mars 1950, mutant par nécessité de service, à la maison d'arrêt de Draguignan: M. Gauer (Alfred), surveillant (1re classe) au centre pénitentiaire d'Oermingen.

Est réintégré en qualité de surveillant (4e classe) au centre pénitentiaire d'Ecrouves: M. Marchand (René), placé, sur sa demande, en disponibilité par arrêté du 31 décembre 1949, domicilié actuellement à Ruvigny par Thennelières (Aube).

Est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité: M. Mouneydière (André), surveillant (4e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac.

Est acceptée la démission de M. Moretti (Charles), surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret portant désignation de membres du conseil de préfecture de la Guyane.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 avril 1950: page 3675, 1re colonne, au lieu de: « M. Maurlot (Marcel), directeur des affaires économiques pour le département de la Guyane », lire: « M. Maurlot (Marcel), administrateur civil, chef du service du plan à la préfecture de la Guyane ».

Application du décret n° 49-1534 du 1er décembre 1949 relatif aux indemnités allouées aux gradés et gardiens des corps urbains pour services de nuit.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 50-141 du 1er février 1950 portant répartition provisoire des crédits ouverts sur l'exercice 1950;

Vu la loi n° 48-1504 du 28 septembre 1948 relative au statut spécial des personnels de police;

Vu le décret n° 49-1534 du 1er décembre 1949 relatif aux indemnités allouées aux gradés et gardiens des corps urbains pour services de nuit, et notamment l'article 3,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les services de nuit effectués par les brigadiers-chefs, brigadiers, sous-brigadiers et gardiens des corps urbains de police d'Etat dans les circonscriptions de police urbaine figurant au tableau annexé au présent arrêté ouvrent droit, à compter du 1er février 1950, au bénéfice de l'allocation horaire prévue par l'article 1er du décret du 1er décembre 1949 susvisé, sans que la dépense résultant de l'attribution de la nouvelle allocation puisse excéder les crédits ouverts à cet effet et calculés sur la base d'un service de nuit permanent effectué par le sixième de l'effectif des gradés et gardiens des corps urbains.

Art. 2. — Dans ces mêmes circonscriptions de police, les dispositions de l'acte dit arrêté du 13 septembre 1943 portant attribution d'une collation dite « casse-croûte » aux commandants, officiers, gradés et gardiens des corps urbains, à l'occasion de tous services de nuit, cessent de plein droit d'être applicables, également à compter du 1er février 1950.

Art. 3. — Le directeur général de la sûreté nationale, le directeur des services financiers et du contentieux du ministère de l'intérieur et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
ANDRÉ COLIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

CENTRES administratifs et techniques interdépartementaux	DÉPARTEMENTS	CIRCONSCRIPTIONS
Paris	Seine	Paris.
Versailles	Loiret	Orléans.
	Seine-et-Oise	Les circonscriptions rattachées aux districts de Versailles, Aulnay-sous-Bois, Argenteuil, Juvisy-sur-Orge.
Lille	Aisne	Saint-Quentin.
	Nord	Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Dunkerque.
	Pas-de-Calais	Boulogne, Calais.
	Seine-Inférieure	Rouen, le Havre.
	Somme	Amiens.
Rennes	Calvados	Caen.
	Finistère	Brest.
	Ille-et-Vilaine	Rennes.
	Loire-Inférieure	Nantes, Saint-Nazaire.
	Maine-et-Loire	Angers.
	Manche	Cherbourg.
	Morbihan	Lorient.
	Sarthe	Le Mans.
Bordeaux	Charente-Maritime	La Rochelle.
	Haute-Vienne	Limoges.
	Indre-et-Loire	Tours.
	Gironde	Bordeaux.
Toulouse	Basses-Pyrénées	Pau.
	Haute-Garonne	Toulouse.
	Pyrénées-Orientales	Perpignan.
Metz	Aube	Troyes.
	Bas-Rhin	Strasbourg.
	Haut-Rhin	Mulhouse.
	Marne	Reims.
	Meurthe-et-Moselle	Nancy.
	Moselle	Metz.
Dijon	Cher	Bourges.
	Côte-d'Or	Dijon.
	Doubs	Besançon.
Lyon	Allier	Montluçon.
	Isère	Grenoble.
	Loire	Saint-Etienne.
	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand.
	Rhône	Lyon.
Marseille	Alpes-Maritimes	Nice, Cannes.
	Bouches-du-Rhône	Marseille.
	Gard	Nimes.
	Hérault	Montpellier, Béziers, Sète.
	Var	Toulon.
	Vaucluse	Avignon.
Ajaccio	Corse	Bastia.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 18 avril 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du 18 avril 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, les militaires des réserves désignés ci-après :

AU GRADE D'OFFICIER

1° Réserve.

Infanterie.

Rhelms (René-André), lieutenant-colonel, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 novembre 1915.

Le Penven (Marcel-Antoine), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 janvier 1917.

Lebrun (Léon-Adrien), chef de bataillon; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 septembre 1918.

Rolland (Alfred-Frédéric), lieutenant-colonel, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 février 1920.

Jolibois (Marie-Pol-Charles), chef de bataillon, Allemagne; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Perez (Adrien-Joseph), chef de bataillon, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blesssé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Deschamps (Léon-François), chef de bataillon, 8e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Grouzelle (Martial), chef de bataillon, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Pain (Amédée-Xavier-Ernest), chef de bataillon, 4e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Achard (Melchior-Antoine), chef de bataillon, 8e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Haremboure (Gabriel-Marie-René), chef de bataillon, 8e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Loraine (Gustave), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Gilibert (Paul), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Philippon (Albert), capitaine, 1e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Herbert (Georges), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Papillon (Jean-Désiré), chef de bataillon, 2e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Labriot (Robert), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 juin 1920.

Mallet (Antonin-Charles), chef de bataillon, 10e région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

D'Azambuja (François-de-Paule-Marie), chef de bataillon, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1925.

De Launay (Jean-Antoine-Alexandre), chef de bataillon, Maroc; 34 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Leclaire (Louis-René-Jean-Baptiste-Alfred), chef de bataillon, 7e région; 38 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Derre (Pierre-Léonce), chef de bataillon, 10e région; 36 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1928.

Martin (Ephrem-Louis-Henri), chef de bataillon, 8e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Hubschwerlin (Albert-Aimé), capitaine, 1re région; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Paoli (Jean-Julien), chef de bataillon, 10e région; 33 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Chirossel (Félix-Marie-Joseph), lieutenant-colonel, 8e région; 35 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1929.

Coulon (Jean-Charles-Gustave), chef de bataillon, 7e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Etienne (Paul-Albert), chef de bataillon, 6e région; 38 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 octobre 1930.

Passet (Charles-Julien), chef de bataillon, 8e région; 33 ans de services, 30 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Genot (Gaston-André), chef de bataillon, 7e région; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

De Laborde-Noguez (Marie-Léon-François), chef de bataillon, 5e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1931.

Lageix (Léon-Georges), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 mars 1933.

Leca (Charles-Paul-Auguste), chef de bataillon, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

Majou de la Debuterie de Tardy (Stanhope), chef de bataillon, 3e région; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

Jouandet (Jean-Baptiste-Rémy), chef de bataillon, 1re région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1937.

Rogez (Louis-Emile-Augustin), chef de bataillon, 2e région; 33 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juin 1937.

Moulias (Maximilien), chef de bataillon, 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

Djambekoff (Rouslan), capitaine, Maroc; 10 ans de services, 7 campagnes. Titres exceptionnels: très beaux services de guerre. Plusieurs blessures et citations postérieures à sa nomination au grade de chevalier du 18 février 1915.

Arme blindée et cavalerie.

De Cosmi (René-Luc), chef d'escadrons, 1re région; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Danglade (Léon-Eugène-Luc), lieutenant-colonel, 4e région; 37 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Patureau (Robert-Pierre-Jérôme), capitaine, Maroc; 33 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Chevalier du 9 avril 1930.

Girard (Yves-Léon), chef d'escadrons, 3e région; 33 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

Maitre (Antoine-Martin-Marie-Georges), chef d'escadrons, 7e région; 31 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 décembre 1934.

Artillerie.

Picard (Edmond-Lucien-Vercingétorix), chef d'escadron, 1re région; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 septembre 1919.

Reguert (Paul-Félix), capitaine, 9e région; 36 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Mayolle (Emmanuel-Edmond-Joseph), chef d'escadron, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Leblond (Jean-Gustave-Frédéric), chef d'escadron, 4e région; 34 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Legre (Jean-Gustave-Frédéric), lieutenant-colonel, 9e région; 33 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 janvier 1925.

Gremaud (Frédéric-Marie-Pierre), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité, Chevalier du 25 décembre 1929.

De la Goublaye de Nantois (Guillaume-Arthur-Victor), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 novembre 1931.

Salmon (Jean-Edmé-Robert), chef d'escadron, 3e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1934.

Belval (Edmond-Edouard), chef d'escadron, 2e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

Chauveau (Henri-René-Auguste), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1924.

Train.

Cauyette (Jacques-Emile), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Intendance.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Vergnole (Alfred-Désiré), capitaine d'administration, 2e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1937.

Matériel.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Bouly (Fernand-Emile-Henri), commandant, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 juin 1920.

TROUPES COLONIALES.

Infanterie.

Humblot (Robert-Marie-Camille), chef de bataillon, 10e région; 35 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1921.

Bruzeaux (Georges), capitaine, Afrique équatoriale française, Cameroun; 36 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 2 janvier 1928.

Audier (Fernand-Auguste-Joseph), chef de bataillon, Afrique équatoriale française, Cameroun; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 14 juillet 1928.

Walzer (Maurice-Emile), chef de bataillon, Allemagne; 33 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1928.

Mignot (Raoul-René-Guy), chef de bataillon, 1re région; 31 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

Artillerie.

Charveriat (Jacques-Louis-René), lieutenant-colonel, 8e région; 33 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

De Graleloup (Bertrand-Marie-René), chef d'escadron, 4e région; 29 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

De Larminat (Robert-Marie-Edouard), chef d'escadron, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

2° Rayés des cadres avec une invalidité inférieure à 65 p. 100 résultant de blessures de guerre.

Infanterie.

Martin (Paul-Félix-Stanislas), lieutenant; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1918.

Larochas (Jean-Julien-Léon), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

3° Rayés des cadres.

Infanterie.

Fleutiaux (Edmond-Jean-Baptiste), chef de bataillon; 40 ans de services, 1 campagne. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1912.

Clemot (Auguste-Jean-Joseph), chef de bataillon; 30 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1914.

De La Grandière (Jacques-Félix-Marie), chef de bataillon; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 février 1915.

Recoing (Louis-Stanislas-Gabriel), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 octobre 1915.

Kernag (Bourmane), lieutenant; 32 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 octobre 1915.

Roques (Louis-Albert), chef de bataillon; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 avril 1916.

Robin (Jean-Pierre), chef de bataillon; 38 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 mai 1916.

Micabail (Léopold), chef de bataillon; 36 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 18 juillet 1916.

Moreau (Robert-Edvir-André), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 juin 1916.

Veau (Georges-Louis), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 octobre 1916.

Seux (Regis-Louis-André), capitaine; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1916.

Gap (Albert-Joseph-Octave), chef de bataillon; 41 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1916.

Juge (Pierre-Saint-Clair-Valentin), chef de bataillon; 41 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1916.

Tourneur (Emile-James), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 avril 1917.

Girault (Raoul-Eucher), commandant; 40 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1917.

Hoffmann (Raymond-Eugène), chef de bataillon; 39 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1917.

Barbarin (Paul-Oscar), capitaine; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 juillet 1917.

Paulaud (Joseph-Alexis), capitaine; 39 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 18 avril 1918.

Leroy (Jean-Eugène-Marie-Joseph), lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 26 juillet 1918.

Delatre (Léon-Jules-Antoine), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 août 1918.

Lamperierre (André-Louis-Octave), chef de bataillon; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 octobre 1918.

Robin (André), chef de bataillon; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 mai 1919.

Pinçon (Lucien-Jean), chef de bataillon; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Droubay (Henri-Alex), chef de bataillon; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Dufour (Jacques-Romain-Auguste), chef de bataillon; 37 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Fraisse (Pierre), chef de bataillon; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Renard (Albert-Cyrille), chef de bataillon; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Gaillard (Jean-Marie-Léon-René), chef de bataillon; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Duvau (Marcel-Marie), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Despreaux (Jean-Marie-François), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Mengel (Georges-Roger-Auguste), chef de bataillon; 36 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Piogere (Eugène-Louis), chef de bataillon; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Delsouc (Pierre-Charles-Auguste), chef de bataillon; 35 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bouzigues (Jean-Edouard), chef de bataillon; 35 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Derombise (Raoul-Joseph), chef de bataillon; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bader (Roger), chef de bataillon; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Aïach Hamrioui Messaoud ben Ahmed, capitaine; 40 ans de services, 25 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bourdenet (Charles-Evariste), capitaine; 38 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Athenour (Louis-Germain), capitaine; 34 ans de services, 29 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Faydt (Marcel), capitaine; 34 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Paillot (Jean-Eugène), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Lacour (François-Emile), capitaine; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Colas des Francs (André-Marie-Joseph), capitaine; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Seguin (Paul-Emile-Louis), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Wattecamps (André-Léon-Victor), lieutenant-colonel; 41 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 janvier 1921.

Menant (Armand), chef de bataillon; 41 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 janvier 1921.

Le Charpentier (Raymond-Marcel), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Braban (Yves-Henri-Joseph), chef de bataillon; 39 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 juillet 1924.

Yon (Charles-Albert), lieutenant-colonel; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 janvier 1925.

Plessis (Gaston-René), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 janvier 1925.

Labaigt (Victor-Etienne), chef de bataillon; 36 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 septembre 1925.

Chailloux (Lucien-Georges), capitaine; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 15 mars 1927.

Dubois (Eugène), lieutenant-colonel; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 novembre 1927.

Sarrazin (Georges-Louis), lieutenant-colonel; 40 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Zuccarelli (Toussaint), lieutenant-colonel; 38 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Laporte (Victor), chef de bataillon; 36 ans de services, 16 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Bataille (Pierre-Henri-Joseph), lieutenant-colonel; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 9 avril 1930.

Sohier (Paul-Louis), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 octobre 1930.

Chaumier (Gilbert-Charles-Léon-Félivx), capitaine; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 janvier 1916.

Patarin (Maurice-André), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 novembre 1927.

Lange (André), chef de bataillon; 37 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 novembre 1924.

Andrieux (Maurice-Mathurin), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 janvier 1917.

Arme blindée et cavalerie.

Deschamps (Frédédic-Charles), lieutenant; 28 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 octobre 1915.

Viard (Henri-Louis), capitaine; 34 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 juillet 1918.

Delquignies (Simon-François), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Guerin (Albert-Eugène-Hilarion-Marie), chef d'escadrons; 42 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Lewinson (Nicolas), chef d'escadrons; 35 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Weyer (Gérard-Paul), chef d'escadrons; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Artillerie.

Clement (Jean-Bapliste-Charles), capitaine; 40 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 juin 1916.

Massicard (François-Alexandre-Antonin), chef d'escadron; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1916.

Trachier (Paul-Marie-Gustave), chef d'escadron; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Fautous (Prosper), capitaine; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Viennot (Olivier-Félicien), capitaine; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Espadeilla (Pierre-Eugène-Guillaume-Gracien), capitaine; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Armandy (Charles-Emile), chef d'escadron; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.

Grafliaux (Jean-Baptiste-Eloi), chef d'escadron; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Dauer (Emile-Gabriel-Auguste), chef d'escadron; 35 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 juillet 1927.

Bregeaux (Jacques-Auguste), chef d'escadron; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 novembre 1928.

Ducousset (Marie-Emile), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Israel (Gaston), chef d'escadron; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 mars 1933.

Train.

Vicat (Pierre-Jules-Claude), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Commartin (Henri-Léon), chef d'escadron; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 mars 1923.

Transmissions.

Bregnac (Joseph-Marcel), chef de bataillon; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Recrutement et statistique.

SECTION « HORS CADRES »

Raymond (Louis), capitaine; 35 ans de services; 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Intendance.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Rigal (Gustave-Frédéric-Etienne-Dominique), commandant d'administration; 43 ans de services, 21 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1922.

Vincent (Paul-René-Lazare), commandant d'administration; 43 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Génie.

Mairetet (Louis-Maurice-Albert), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Jean (Edouard-Prosper), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 octobre 1930,

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Lantonnois (Armand-Eugène), lieutenant; 39 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er octobre 1917.

De Lesquen (Henri-Ernest-Mari), capitaine; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Boudoute (Paul-Adrien), capitaine; 27 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Pericaud (Louis-Maurice-Auguste), capitaine; 34 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er juillet 1929.

Boulihol (Elie), chef de bataillon; 37 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 mars 1928.

Artillerie.

Paradot (Gabriel-Antonin), capitaine; 40 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 septembre 1916.

Charpentier (Edouard), capitaine; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 juillet 1918.

AU GRADE DE CHEVALIER

1e Réserve

Etat-major général des forces armées.

SECTIONS DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Robert (Paul-Marie-François), inspecteur principal; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Montandon (Pierre), ingénieur; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Guilleminot (René-Louis), ingénieur principal; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Perruçon (Paul-Jules-Auguste), inspecteur principal; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gouge (Albert-Louis), inspecteur divisionnaire; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Glaziou (Guy-Georges), ingénieur principal; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Farges (Louis-Edouard), ingénieur principal; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Millot (Alfred-Gaston), inspecteur divisionnaire; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Montcourant (André), ingénieur principal; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Service de la poste aux armées.

Couzinie (Gaston-Angelin), chef de section de 1re classe; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Infanterie.

Planard (Paul), capitaine, 5e région; 30 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Bouhala ben Lakdar, lieutenant, Tunisie; 26 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité.

Pirot (Charles), sous-lieutenant, 6e région; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Camp (Adrien-Michel), lieutenant, Maroc; 30 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité.

Sertaur (Emile-Jean-Baptiste), lieutenant, 6e région; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Roth (Joseph), lieutenant, 10e région; 29 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

Bouvier (Justin-Jean), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Castaing (Roger), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Leguenne (Marius-Pierre-Vincent), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Kieffert (Bernard-Victor), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Cordier (Adrien), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Logier (Robert-Alfred-Henri), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Cherifi Aissa ben Chérif, dit Sauveur, capitaine, 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Marsigny (Georges-Noël), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Morin (Paul-Charles-François), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Metais (Pierre-Emile-Auguste), capitaine, 7e région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Paysant (Marcel-Ernest-Honoré), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lemardeley (Jean-Edouard-Louis), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Robin (Edouard-Emile), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Beauperin (Pierre-Paul-Edouard), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Viard (Emile-Henri), capitaine, 7e région; 27 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Van Welden (Maurice-Joseph-Louis), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Huron (Jean-Etienne), lieutenant, 4e région; 27 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

Boileau (Gilbert-Armand), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Grière (Louis-François), capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gillot (Bernard-Auguste-Maurice), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Krafft (Louis-Victor-Yvan), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Lanlin (Jacques), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Faudemer (Jean-Auguste-Adolphe), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Bourdon (Louis), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Marlin (François-Frédéric), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pigeon (René-Auguste), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Collin (Maurice), capitaine, 7e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Depoix (Maxime-Joseph), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Lamare (Charles-Eugène-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Bonin (Georges), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lonnaure de La Payrilhe (Raymond-Adrien), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Julien (Luc-Marie-Joseph), chef de bataillon, 1e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

De Laborde-Noguez (Antoine-André-Marie-Bernard), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gabolde (René-Benjamin), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Santier (Achille-André), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Guillier (René-Eugène-Adolphe), capitaine, T. O. A.; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Dolliveux (Louis), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barnier (Lucien-Ernest), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Laffont (Jean-Antoine), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Poirson (Léon-Charles-Henri-André), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Godart (Roger), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Labrousse (Eugène-Ernest-Georges), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chambon (Jean), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bouricand (François), lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Postec (Yves-Marie), lieutenant, 3e région; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Poli (Albert-Philippe), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Bodeving (Léon), lieutenant, 6e région; 29 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Brunard-Chavagnat (René-Antoine), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Merle (Benoit-Jean-Baptiste), capitaine, 8e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Labbe (Auguste-François), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Mathieu (Adrien-Louis), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Labussiere (Louis-Victor), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Hochard (André-Marcel), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Aujard (Marcel-Honoré-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guizol (Marius), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Barlocchi (Jean-Baptiste-Napoléon-Louis), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Vie (Marcel), capitaine, 5e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Beuzeboc (André-Marcel-Léopold), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lemière (Edouard-Alphonse), chef de bataillon, 3e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Blanchard (Fernand-Maurice), capitaine, 10e région; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Oulion (Gabriel-Joseph), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Tailhade (Jean), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Brun du Bois Noir (Louis-François-Joseph), capitaine, Maroc; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Arnaud (Blaise), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Bernier (Louis-Pierre-Joseph), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Logette (Léon-Paul), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Pabion (Jean-Marie-René), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Lefort (Jean-Auguste), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lecerf (Henri-Eusèbe), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Lassègue (Pierre-Fernand), lieutenant, 5e région; 24 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Prenlout (Jean-Louis-Joseph), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Burner (Albert-Jean-Baptiste), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Barrault (Charles-Auguste), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Barnet (Eugène-Jean-Baptiste), capitaine, 7e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Gourheu (Louis-Joseph), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Houze (Mathurin-Joseph), capitaine, 10e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Coursimault (Félix-Lucien), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Amos (Paul), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Ville (Georges-Louis-Paul), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rivière (Alphonse), capitaine, 7e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sucquet (Marius-Camille-Nicolas), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Raynaud (Bénédict-Marie-Jean), capitaine, 7e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Baubeau (Jacques-Robert), capitaine, 4e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Vigneaux (Vital), capitaine, 5e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pelloile (Ferdinand-Paul), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Petipas (Jacques-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Nicol (Joseph-René-Tanguy), capitaine, 8e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Delpey (Jean-Emile-Michel), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Clément (Charles-Vincent), lieutenant, 2e région; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Sabatier (Maurice-Georges), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Nesmes (François-André), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bournique (Emile-Adolphe), lieutenant, T.O.A.; 30 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Desprez (Louis), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Vitali (Charles-François), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Delpech (André), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Martin (Louis-Albert), capitaine, 6e region; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Martin (Henri), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Poulain (Louis-Antoine-Edouard-Emile-Aimé), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Preslat (Marcel), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Brasseur (Henri-Calixte), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Curbet (Georges-Célestin-Antoine-Ulysse), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Eveillard (André-Marie-Pierre), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Payerne (Alfred-René), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Brosquisse (Jean-Hippolyte-Bernard), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Burthier (Claudius), capitaine, 7e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Nectoux (Louis), lieutenant, 7e région; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Camus (Camille-Gaston-Henri), lieutenant, 6e région; 30 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Lagrave (Pierre), lieutenant, 9e région; 30 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Courtial (Henri-Jules), capitaine, 8e région militaire; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rouet (Marcel-Henri-Alfred), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Legendre (André-Emile-Auguste), capitaine, 3e région; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Pelix (Auguste-Emile), capitaine, 10e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Caimels (Aimé-Cyrille), chef de bataillon, 10e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Duval (Lucien-Jules-Emile), capitaine, 6e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

De Lapanouse (Bertrand-Gabriel), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Dagnaud (Pierre-Louis), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Frouin (Joseph-Jules), lieutenant, 2e région; 27 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Vinac (Léon-Antoine), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Guillet (Adolphe-Auguste), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Pérol (Maurice-Pierre), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ouler (André-Paul-Henri), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Civiale (Pierre), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Renucci (François-Antoine), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bachelard (Augustin-Adrien-Henri), capitaine, 1e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité

Cazaulets (Jean-Joseph-Etienne), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ducamin (Joseph-Léo-Georges), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Laibe (Paul-Jacques-Antoine), capitaine, 7e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Beuret (Henri-François-Mathurin), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Clivier (René-Henri), capitaine, 4e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité

Aillaud (Pierre-Octave-Roger), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Becard (Jacques-Marie), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Ragez (Charles-Maurice), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité

Dubourdieu (Célestin), capitaine, 3e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Forni (Jean-Baptiste), lieutenant, 7e région; 27 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Fabre (Robert-Louis), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Fournier (Henri-Joseph), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Latour (Jean-Marie), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

De Courreges (Guy-François-Marie-Antoine), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Arnault (Maurice-Pierre-Jacques), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gardet (Robert), chef de bataillon, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pioger (André-Jean-Baptiste), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Drancey (Gaston), lieutenant, 6e région; 27 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Gillette (Auguste-Edouard), capitaine, 7e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guespin (Hoche), chef de bataillon, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Reynard (Jean-Joseph), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité

Aubertin (Jean-Marie-Bernard), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Constant (Charles-Maurice), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Finiel (Hippolyte-Georges), capitaine, 9e région, 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vendroux (Jacques-Philippe), capitaine, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Carlier (Maurice-Martial), capitaine, 2e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chotard (André), chef de bataillon, Afrique occidentale française; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Jousseaume (Henri-Jules), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Piquemal (Félix), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Jacquemet (Eugène-Alphonse-Louis), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Gauquelin (Gaston-Jean), capitaine, 3e région; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Dupuy (Claude-Marie-Charles), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Fage (Jean-Henry), capitaine, 1e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Varoqueaux (Robert-Alexandre), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Achard (Henri-Auguste), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rosset (René-Auguste), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Jeanson (Pierre-Marie-Paul), chef de bataillon, 3e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Escure (Adolphe-Eugène-François-Emile), chef de bataillon, 4e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Weccheider (Jules-Joseph), lieutenant, 6e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pichini (Pierre-Joseph), lieutenant, 1re région; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Pesset (Adrien-Marcel), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bonnet-Michon (Jean-Joseph), lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Avrillet (Jules-Honorat), chef de bataillon, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cottard (Maurice-Nicolas), lieutenant, 7e région; 28 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Defrasne (Raymond-Alphonse), sous-lieutenant, 7e région; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Thoreau (Raymond), chef de bataillon, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bonne (Henri-Ludovic), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Duflos de Saint-Amand (Henri-Marie-Claude), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Leriche (Charles-Romain), capitaine, Maroc; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Negri (Auguste), chef de bataillon, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Paitard (Pierre-Marie-Joseph), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lecuyer (Marcel-Jacques), capitaine, 6e région; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Leorat (René-Georges-Guy), chef de bataillon, 8e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Puech (Jules-André), capitaine, 9e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Pasqualini (François), lieutenant, 9e région; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Wurtz (René), chef de bataillon, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Leautier (Pierre-Victor), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bousquet (Michel-Mathieu), capitaine, 10e région; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roussel (Pierre-Albert), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Garnier (Louis-Henri), chef de bataillon, Maroc; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guillier (Jean-Baptiste), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Gable (Camille-Louis-Xavier), chef de bataillon, 6e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Galet (Léon-Jules), lieutenant, 6e région; 26 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Brochard (François-Marie), capitaine, Maroc; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Rouche (Antoine-Dominique), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Cyvoct (Antoine-Jean-Marie), lieutenant, 4e région; 25 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Stagnaro (André-Jean), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Illoul (Amar), sous-lieutenant, 10e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Lafosse (Florent-Ernest-Joseph), chef de bataillon, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Faure (Paul-Marie), chef de bataillon, 8e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Genet (Louis-Jules), chef de bataillon, Tunisie; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Catier (André-Alfred), capitaine, 9e région; 25 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Dapremont (Georges-Charles), capitaine, 6e région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gouarne (Bertrand), lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Bernelle (Adrien-Pierre-Antoine), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Foucriat (Jean-Robert), capitaine, 1re région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bonnet (Albert-Henri), chef de bataillon, 10e région; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gourmelen (Raymond-Georges), lieutenant, 6e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Normandin (Louis-Léon-Henry), lieutenant, 4e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Duval (Roger-Marie-Pierre), capitaine, Tunisie; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Rouet (Pierre-Alphonse-François), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Chéron (André-Paul), chef de bataillon, 1re région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Obin (Jules-François), chef de bataillon, 2e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Chevalier (Charles-Henri), lieutenant, 1re région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Vitoux (Robert-Gabriel), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Devaux (Charles-Alfred), lieutenant, 2e région; 27 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Cauchois (Maurice-Adrien), chef de bataillon, 2e région; 32 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Mignot (André-Paul), capitaine, 8e région; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Deniau (Justin-Georges), capitaine, 1re région; 27 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Breton (Raymond-René-André), capitaine, 4e région; 26 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Baudet (Francis-Pierre-Marie), sous-lieutenant, 3e région; 27 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Leclerc (Henri-Désiré), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Lathuraz-Viollet (André-Alfred-Francis), capitaine, 8e région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Collot (Robert-Louis), capitaine, 2e région; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Baire (Georges-Vincent-Auguste), capitaine, 1re région; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Dubosc (Louis-François-Marius), chef de bataillon, 1re région; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Javaloyes (Eugène-Lucien), chef de bataillon, 1re région; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Daubenton (Jean-Marie-Adrien-Léon), capitaine, 6e région; 27 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Barbat (Robert-Henri), capitaine, 1re région; 23 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

De Pighetti de Rivasso (Adolphe-Antoine), chef de bataillon, 1re région; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Penet (André-Paul-Henri), chef de bataillon, 1re région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Duriez-Maury (Jean-Louis-Marie-Alfred), lieutenant, 1re région; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Verwickt (Emile-Henri-Cornil), lieutenant, 2e région; 26 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Gueirard (René-Fernand), capitaine, 10e région; 21 ans de services; 5 campagnes. A été cité.

Carle (Paul-Léon-Désiré), capitaine, 1re région; 23 ans de services; 1 campagne. A été blessé et cité.

Lefort (Paul-Edouard-Joseph), chef de bataillon (Maroc); 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Bouleau (Julien-Alfred), capitaine, 2e région; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Lescure (Frédéric-Louis-Jean-Baptiste), capitaine, 7e région; 23 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Sabas (Marcel), lieutenant, Maroc; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Robinet (Maurice-Firmin), capitaine, 2e région; 17 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Boussange (Amédée-Joseph), chef de bataillon, 8e région; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Fournier (Joseph-Emile), lieutenant, 6e région; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Lupatelli (Eugène), capitaine, 8e région; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Fouqueil (René-Roger), lieutenant, Maroc; 12 ans de services, 6 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Garet (Albert-Gaston), capitaine, 2e région; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Brun (Jean-Louis), lieutenant, 10e région; 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Caillaux (Georges-André), lieutenant, 1re région; 13 ans de services, 1 campagne. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Dure (Louis-Emile), lieutenant, 1re région; 9 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Pillement (Georges-Edmond), lieutenant, 10e région; 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Bourenkoff (Pierre), lieutenant, 1re région; 8 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

De Ruffi de Pontevez (Louis-Antoine-Maurice), lieutenant, 6e région; 6 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Loubignac (Claude-Rémy), lieutenant, Maroc; 5 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Bouteloup (Albert-Aimé), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Brunaud (Gaston-Eugène-Raoul), capitaine; 4e région; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lefebvre (Edouard-Maximilien-Eugène), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Drablier (Eugène-Louis), chef de bataillon, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Monnier (André-Emile-Jules), capitaine, 2e région; 25 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Mens (Jean-Baptiste-Henri), lieutenant, 1re région; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rousselin (Eugène-Marcel-Appoloni), sous-lieutenant, 2e région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Jayles (Pierre), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

NORD-AFRICAINS

Mohamed Ben Ghazouani, lieutenant, Maroc; 29 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.

Belkhir Tahar, lieutenant, 10e région; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Bennaceur Mohamed, capitaine; 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

SOUS OFFICIERS

Fehsmann (Maximilien-Wilhem), adjudant-chef, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 1161; 23 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Verchin (Ernest-Lucien), adjudant-chef, classe 1920, recrutement de Soissons, mle 433; 27 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Paganon (Jean-Félix), adjudant-chef, classe 1924; recrutement de Chambéry, mle 484; 24 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Heyberger (Jean-Frédéric), lieutenant, 8e région; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Du Gardin (Emmanuel-Ernest-Marie-Claude), capitaine, 7e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Poix (Armand-Théophile-Jean), lieutenant, 1re région; 25 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Masquelier (André-Arthur-Marie-Joseph), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Ventenuvre (Max-Edouard-Jean), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Dumuys (André-Marie-Joseph-Yffi), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Masson (Paul-Edouard), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité

Boyer (François-Augustin-Marie), capitaine, 9e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boissonnet (Marie-Joseph), capitaine, 8e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

De Lingua de Saint-Blanquat (Louis-Marie-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Delacroix (Jean-Marie), capitaine, Maroc; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Laugier (Marie-Cyprien-Henri), capitaine, 9e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Demonfaucon (Jules-Lucien), lieutenant, 1re région; 26 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Turquan (Victor-Eugène-Jean), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Cattelin (Maurice-Edouard), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Marret (Pierre-Marie-Albert), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Hector (Georges-Adolphe-Charles), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Philip de Laborie (Luc-Charles-Marie-Guy), lieutenant, Maroc; 24 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Collet (Jean-François-Auguste-Joseph-Alfred), capitaine, 5e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Naud (Paul-Jules-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Frantz (Jean-Philippe-François), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

De Wissocq (Roger-Alfred-Charles), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Flameng (Marie-Pierre), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gamichon (Pierre-Léon-Henri), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Saur (Paul-Eugène), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Janon (René-Jean), lieutenant, 8e région; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Blondel (Marie-Louis-Alphonse-Georges), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mizay (René-Emile), lieutenant, 1re région; 28 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Carrière (Jean-Paul), lieutenant, 2e région; 26 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Jeaulet (Albert-François), chef d'escadrons, 1re région; 33 ans de services 6 campagnes. A été cité.

Picaud (Charles-Alcide-Victor), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Drouin (Dominique-André-Jean), lieutenant, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lepy (Bernard-Albert), lieutenant, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Poussel (Albert), chef d'escadrons, Allemagne; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

De Demandolx-Dedons (Marie-Gabriel-Charles-Paul), capitaine, 9e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chevillot (Victor-Marie-Eugène), capitaine, 7e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Vidal de Lausun (Marie-Joseph-Guy), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Alapetite (Michel-Ferdinand-Théodore), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Feraud (Georges-Pierre), chef d'escadrons, 9e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Du Val de Bonneval (Guy-Bernard-Jacques-Michel), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Brasseur (Florentin-Auguste), lieutenant, 8e région; 26 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Perrier (Robert-Cyrille-Auguste), chef d'escadrons, Allemagne; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Laporte (Marie-Charles), chef d'escadrons, Allemagne; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Aulas (Yvon-Albert-Henri), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Aublin (Pierre-Marie-René), chef d'escadrons, 1re région; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Watrigant (Louis-Désiré), capitaine, Maroc; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ceccaldi (André), capitaine, 5e région; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lamarque (Marie-Joseph-Roger), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Roudault (Jean), capitaine, 2e région; 25 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Campenon (Edmé-Armand), chef d'escadrons, 1re région; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gilard (Joseph-Ernest), capitaine, 4e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

De Laurens de Saint-Martin (Charles-Marie-Paul), chef d'escadron, 3e région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Gontier (Raymond-Georges-René-Louis), lieutenant, 4e région; 26 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Le Faou (Vincent-Marie), capitaine, 4e région; 29 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Laloux (Julien-Félix), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Pradel de Lavaux (Marie-Jean-Marcel-Jacques), capitaine, 4e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Régnier de Massa (Alexandre-Alfred-René), lieutenant, 1re région; 24 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Berna (Charles), chef d'escadron, 8e région; 24 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Moizard (André-Jérôme), capitaine, 2e région; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Muller (Marcel-Jean-Eugène), capitaine, 2e région; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

De Barrigue de Fontainieu (Marc-Marie-Abel), lieutenant, Maroc; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hisler (Richard-Emile), lieutenant, 7e région; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Dauchez (Robert-Georges-Antonin), chef d'escadron, 1re région; 26 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Darc (Paul-Henri), capitaine, 10e région; 19 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Sureau (Henri-Louis-Antoine), capitaine, 7e région; 18 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

De Henouville (Jean-Marie-Joseph-Paul), capitaine, 3e région; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Cassagnes (Georges), sous-lieutenant, 1re région; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

De Lestrange (Charles-Guillaume-Marie-Guy), capitaine, 1re région; 14 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été cité.

Godet (André-Jean), capitaine, 5e région; 13 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Prunet (Francis-Jean-Louis), capitaine, 1re région; 10 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Saucy (Pierre-Georges), capitaine, 7e région; 12 ans de services, 1 campagne. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Cruse (Frédéric-Pierre-Roger), sous-lieutenant, 1re région, 11 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été cité.

Moinot (Pierre-Gaston), lieutenant, 1re région; 8 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Merle de La Brugière de Laveaucoupet (Marie-François), sous-lieutenant, 5e région; 4 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Cazaubon (Jean-Marie-André), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Meaudre de Sugny (Louis-Robert), capitaine, Maroc; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Le Moyne de Serigny (Marie-Gustave-Georges-Alain), lieutenant, 10e région; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Martin de Marolles (Claude), lieutenant, 1re région; 16 ans de services, 2 campagnes, Titres exceptionnels. A été cité.

Artillerie

Marterer (Frédéric-Henry), chef d'escadron, 6e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Leroy (Robert-Justin-Louis), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Henriet (Raymond-Paul), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Bailly (Paul-Ernest-Pierre), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Vigneau (Gaston), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Bruzeau (Auguste-Alexandre), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Edouard (Pierre-Marie-Joseph), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boucher (Gaston-Eugène), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Billhouet (Jean-Félix-André), chef d'escadron, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Doreau (Louis-Gabriel), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Kemlin (Gérard-Marie-Joseph-Paul), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Ricaud (Joseph-François), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bourry (Henri-André-Charles), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Hocheim (Louis-François), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Papier (Antoine-Gaston-Robert), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gilbert (Jean-Louis-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Peigne (Roger-Joseph-Ernest), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Alibert (Jean-Marie-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Valin (Pierre-Marie-Léopold), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Boulais (Paul-Gustave), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sollier (Jacques-Emile-Philippe), capitaine, Allemagne; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Vast (Auguste-Adolphe-Henri-Joseph), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Eustache (Georges-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Thoby (Joseph-Paul-Henri-Armand), capitaine, 3e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Turchini (André), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Dubois (Fernand-Dominique-Joseph), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Lavant (Pierre-Michel), chef d'escadron, 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Métailler (Wilfrid-Pierre-François), capitaine, Tunisie; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Martin (Ernest-Louis), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Leroy (Henri-Edmond), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Fauvet (Raymond-Charles-Eugène), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Chiren (Raymond-Eugène), capitaine, 2e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Lievrel (Marcel-François), chef d'escadron, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Nicolas (René-Maxime), capitaine, 9e région 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Oisel (Félix-Emile-Léon), capitaine, 1re région 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Dannely (René-Philippe), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Baip (Marie-Auguste-François), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

De Nervo (Maurice-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Quidet (Robert-Marie-Joseph-Michel), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Perron (Pierre-Joseph), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sériot (Paul-Edmond), lieutenant, 7e région; 29 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Delrue (Albert-Firmin), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Jounot (Théodore-Louis), capitaine, 1re région, 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rungette (Pierre-Antoine), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lhopitault (René-Henri-Lucien), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Froment (Marcel-Charles), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Wattel (Jean-Jacques), capitaine, 2e région, 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Devoluy (Roger-Augustin), capitaine, 10e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Perruchot (Jean-Marie-André), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sueur (Robert-Louis-André), capitaine, 2e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chopin (Gaston-Henri), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gerhardt (Victor-Louis), capitaine, 7e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lacaux (Auguste-Maurice), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Blanchard (François-Alphonse), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Jehan (Charles-Marc-Joseph), capitaine, 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Pignede (Max-Marie-Charles-Louis), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Peltier (Léon-Alfred-Marcel), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Meunier (Robert-Eugène), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Van den Brock d'Obrenan (Edouard-Gustave), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Charlet (Louis-Michel), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bareille (Henri-Jacques), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mathieu (Fernand-Emile), chef d'escadron, Tunisie; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pelloille (Roger-Louis-Edmond), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

La Cretelle (Maurice-Louis-Joseph), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Letixerant (François-Eugène), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lepetit (Paul-Louis-Lucien), capitaine, 2e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Duhem (Emile-Ludovic), capitaine, 7e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bourdet (André-Charles-Edgard), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Caillat (Lucien), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lesure (René-Victor), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Binay (Charles-Frédéric-Roger), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rollin (Georges-Jean), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Fouquet (Louis-Auguste), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Debord (Louis-Auguste), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Hacquard (Emile-Edouard), chef d'escadron, 6e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Touzery (Jean-Paul), capitaine, 8e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

De la Rochebrochard (Pierre-Joseph-Marie), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Fyot (Louis-Jean), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Chapuis (Lucien-Jean-Ferdinand), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dougnac (Joseph-Germain-François), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lavialle (Robert-Emile-Marcel), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mathieu (Marc-Léon), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Nosjean (Louis), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Briand (Maurice-Julien), capitaine, 10e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Redel (Jean-Henri), chef d'escadron, 1re région; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Demimuid Treuille de Beaulieu (René-Marie), chef d'escadron, 1re région; 32 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Levy (Isaac), capitaine, 10e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Kohn (Raoul-Léon), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bovet (Henri-Robert), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Balandrau (René-Louis-Eugène), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

De Villeneuve (Antoine-Félix), capitaine, Maroc; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Boutier (Léonard-Paul), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bocquet (Jean-Jules), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hingue (Gustave-Félicien-Louis), lieutenant, 7e région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Frucquet (Jean-Noël), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Baudrin (Roger-Marcel), chef d'escadron, 4e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Jaspard (René-Etienne-Martial-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Artifoni (Fernand), lieutenant, 7e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Garrigou-Larriale (Alexandre-Edmond-Joseph-Léon-Raoul), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rigaud (André-Jean-Frédéric-Auguste), capitaine, Allemagne; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Leterrier (Marcel-Gaston-Octave), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gelis (Germain-Laurent-René), chef d'escadron, 5e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lefebvre (Pierre-Alexis), chef d'escadron, 5e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Schaller (Henri), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Franc de Ferrière (Philippe-Jean-Jacques), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Gin (Georges-Marc), capitaine, 4e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Beauvais (Charles-Dominique-Louis), chef d'escadron, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guilhem (Léon-Marie), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gaulard (Jean-Louis-Paul), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mouton (Joseph-Honoré-Marie), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gouilloux (Georges-Honoré), chef d'escadron, 10e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Raguis (Robert-Léon), capitaine, 2e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bocage (Jean-Marcel), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Etienne (Pierre-Léon-Charles), chef d'escadron, 6e région; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Meynard (Eugène-Jean), capitaine, 10e région; 27 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Combes (Pierre-Joseph-Lucien), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Baugas (Pierre-Edouard-Auguste), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Froville (Lucien-Charles-Louis-Edmé), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Durcrocq (Jacques-Alexandre-Olivier), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barbary (Joannès-Gaston-Louis), capitaine, 2e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Pouzadoux (Amédé-Marien), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Marcus (Etienne), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Grimprel (Philippe-Maxime), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Goust (Marcel-Eugène), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bernard (Roger-Georges), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Debadier (Jacques-Maurice-Camille-Léon), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Ducoux (Jean), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Nicolas-Charles (Pierre-Eugène), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Nierat (Gaston-Pierre-Marie), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Daffos (Lucien-François), capitaine, 8e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Magis (Félix-Lucien-Joseph), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Leprince (Jean-Marie), capitaine, Tunisie; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Petit (Auguste-Claude-Marie), capitaine, 10e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bonnet (Marcel), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Passerat (Maxime-Gontran), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Ruelland (Léopold-Marie-Joseph), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Scheurer (Bernard-Marie), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Delpuech de Comeiras (Charles-Joseph-Jean), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Benoist d'Azy (Charles-Marie-Melchior), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Janin (Louis-René), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Marie (Gaston-Léon-Constant), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boulinier (Jacques-Eugène), capitaine, Maroc; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Brisset (Charles-René), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Arnaud (Pierre-Adrien), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Perrin (Jacques-Louis), capitaine, 8e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Penent (Gustave-Léonce-Raoul), chef d'escadron, 5e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Leroy (Jean-Charles), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Escande (Edmond-Louis-Marie), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sinaï (Albert), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Jobert (Edmond-Roger), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Beau (Paul-Pierre), lieutenant, Tunisie; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Bedier (Aristide-Jean), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Leroy (André-Albert-Eugène-Eloi), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Conrie (Henri-Marie), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Faure (Paul-Pierre), chef d'escadron, 4e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Pouleau (André-Ernest-Pierre), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Dupouy (Bernard-Henri), chef d'escadron, 5e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Camicas (Fernand-Sidonien), chef d'escadron, 5e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Goulard de Lacan (Roger-Marie-Ferdinand), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Morel (Clément-Jules-Louis), capitaine, 1re région, 28 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Delamaire (Bertrand-Marcel-Louis-Marie), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lecadet (Robert-Stanislas-Georges), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Jaboulin (Laurent-Etienne), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Martinet (Louis-Florent-Gilbert), lieutenant, 10e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Baledent (Paul-Robert), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Devoyod (Jean-Jacques-Charles-Anselme), chef d'escadron, 1re région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Botto (Jean-Maurice-Henri), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité

Deschietere (Raymond-Alphonse), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Doazan (Louis), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Airault (René-Jacques), lieutenant, 4e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gourdin (Marcel-Louis-Jules), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Lefebvre (Rémy-Georges), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pasquier-Vauvilliers (Auguste-Louis-André), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mary (Emile-Etienne-Félix), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Lanchais (Paul), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Renauldon (André-Georges), chef d'escadron, 1re région; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Robillard (Gaston-Louis-Marie-Wilfrid), capitaine, 3e région; 26 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Champin (Robert-Marcel), capitaine, Maroc; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Gouy-Pallier (Paul-Joseph), lieutenant, 8e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Bard (Albert-Thomas-Joseph), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Renard (Jean-Fernand-Roger), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Reiss (Georges-Gustave-Antoine), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bonnet (Gabriel-Georges-Henri), chef d'escadron, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Anthoine (François), chef d'escadron, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Darrigan (Pierre-Ernest), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Devivaise (Charles-Marie-Gustave), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Fasquelle (Roger-Lucien), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Harderer (Gustave-René), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Graves (Jean), capitaine), 5e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Jourdan (Jean-Louis), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rebourseau (Jean-Alfred), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Noël du Payrat (Pierre-Marie-Jacques), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Naulin (Georges-Justin), chef d'escadron, 8e région; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Voisin (Marcel-Gabriel), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bunlet (Marie-Emile-Albert), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Yvert (Pierre-Charles-René), capitaine, 2e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Crosnier (Georges-Eugène-Edmé), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes, A été blessé et cité.

Mortier (Armand-Louis-Numes), chef d'escadron, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Missenard (Félix-Simon-André), chef d'escadron, 2e région; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Janicot (Marcel-Pierre-Lucien), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Amiot (Pierre), lieutenant, 7e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Fruchart (Jean-Baptiste-Maurice), chef d'escadron, 7e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Laveissière (François-Jules-Léon), capitaine, 7e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Penet de Monterno (Barthélémy-Marie-Charles), capitaine; 27 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Pages (Paul-Antoine), lieutenant, 1re région; 23 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Silvestro (Auguste-Jean-Joseph), lieutenant, 9e région; 27 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Rothier (André-Léon-René), chef d'escadron, 7e région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Mathieu (Jules-Hyacinthe), lieutenant, 9e région; 27 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Pigot (Lucien-Maurice), capitaine, 1re région; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Gelly (Hubert-Paul), capitaine, 1re région; 18 ans de services, 1 campagne. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Durand (Jean-Marie), capitaine, 4e région; 22 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Le Pointevin de la Croix Vaubois (Joseph-Marie-Jude), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Peigney (Maurice), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Leduc (Théophile), capitaine, 2e région; 25 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Lafarie (Jean-Marie-André), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Ferlet (Roger-Jean-Henri), lieutenant, 1re région; 24 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Moncomble (Jacques-Pierre-Marie), capitaine, 1re région; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été cité.

Train.

Naudin (Constant-Ernest), lieutenant, 6e région; 29 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Guitton (Aristide-Pierre-Marie), capitaine, 3e région; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Palayret (Jean-Emile-Louis), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Malleval (Germain), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Boutan (Pierre-Marie-Ferdinand), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité

Aubertin (Stéphane-Louis-Laurent), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Godard (André-Julien), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Legros (Louis-Hubert), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

David (Jacques-André), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Magnier (Jacques-Hubert), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Letour (Robert-Maurice-Olivier), chef d'escadron, Maroc; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Leclère (Eugène-Henri-Frédéric), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Galon (Michel-André-Félix-Paulin), chef d'escadron, 5e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Prades (Robert-Philippe), chef d'escadron, 5e région; 30 ans de service, 3 campagnes. A été cité.

Boutier (Denis-Yves), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Manière (Pierre-René-Jean), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Delvallée (Pierre-Gaston), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Dessoly (Hippolyte-Philippe-Gaspard), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Dupont (Paul-Jacques), capitaine, 1re région; 31 ans de services,

Gastelois (René-Eugène-Marie-Joseph), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rougier (Joseph-Marie-Dominique), chef d'escadron, 8e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Allaman (Henri-Alexis-Pierre-Eugène), lieutenant, 9e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Verjus (Albert-Camille), lieutenant, 10e région; 23 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Ceyssac (Pierre), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Peuvion (André-Adrien-Joseph), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Eyerre (Jacques-André), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Chevalier (Emile-Clément), capitaine, 2e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cagnye d'Aunainville (Alex-Emile-Ferpand), chef d'escadron, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Jean (Fernand-Louis), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Vernier (Antoine-Léon), lieutenant, 7e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Munck (Maurice-Prosper), chef d'escadron, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Delaruelle (André-Auguste), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Stempwski Richepin (Jean-Loup), chef d'escadron, Allemagne; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Courrière (Henri), capitaine, 4e région; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Rousseau (Marceau), lieutenant, 1re région; 25 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Dubois (Michel-Léon-Joseph), sous-lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Vuillemot (René-Gabriel-Auguste), capitaine, Allemagne; 23 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Aron (Georges-Henry), capitaine, 10e région; 14 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels: a été cité.

Transmissions.

Steeg (Jules-Théodore), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Datin (Léon-Henri), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Becker (Jean), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gauvin (Henri-François-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Demogue (René-Camille), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Chatenay (Francis-Etienne-Eugène), chef de bataillon, 3e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Seive (René-Albert), capitaine, Autriche; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Garczynski (Jean-Claude-Etienne), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Michoulier (Paul-André), capitaine, 7e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Clément (Charles-Louis-Georges), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Aubanel (Emile), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Malcailloz (Auguste-Marie-Emile), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Romain (Paul-Jean-Henri), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Laon (Jean-Frédéric-Louis), capitaine, 4e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Armaingaud (Robert), capitaine, 4e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Tamboise (André-Alcide-Benjamin), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Leveel (Raymond-Georges), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gerves (Jean-Baptiste-Paul), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Labbé (Georges-Léon), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bourgoin (Henri-Joseph), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Petit (Charles-Joseph), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lepot (Georges-Jean-Armand), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Martin (Roger-Jean), capitaine, 1e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gruvel (Joseph-Léon-René), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Julia (Roger-Antoine), chef de bataillon, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gothie (Louis-Frédéric-André), lieutenant-colonel, 8e région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pomey (Jacques-Jules), chef de bataillon, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Descazeaux (Jacques), lieutenant, 3e région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Verine (Félix-Antoine), chef de bataillon, 16e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Meloux (André-Alphonse), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lizier (Paul-Gabriel), capitaine, 1re région; 25 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

CADRE DES ADJOINTS

Maudry (Albert-Léon), lieutenant, 1re région; 27 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Ferry (Maurice-Paul-Gustave), capitaine, 4e région; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Lespoux (Jean), sous-lieutenant, 4e région; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Marcoux (Abel-Gabriel), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Villaume (Robert-Louis), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Sirey (Cyprien), capitaine, 4e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Virtel (Jean), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Turbier (Raymond), lieutenant, 9e région; 25 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Chesneau (Maurice-Augustin-Adolphe), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Choquet (Alfred-Hector-François), lieutenant, 1re région; 15 ans de services, 1 campagne. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Corps des interprètes militaires.

Sarlande (Jean-Paul-Georges), lieutenant, 4e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Bonamy (Paul-Cécilien), lieutenant, 2e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vallier (Auguste-Maxime), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Metzle (Jean-Emile), lieutenant, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Maushart (Farnçois), commandant, Allemagne; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pascalie (Jacques), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Affaires militaires musulmanes.

Josserand (Roger-Félicien), commandant, 10e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Laffont (André-Roland), commandant, Maroc; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Bouffet (Jean-Léon-Paul), intendant militaire adjoint, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Gaudard (Georges), attaché de 1re classe, Allemagne; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

Pinatel (Henri-Michel-Marie-Joseph), intendant militaire adjoint, 5e région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Levylier (Jacques-Léon), attaché de 1re classe, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Husson (Germain-Eugène), lieutenant d'administration, 6e région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Tissier (François-Edouard), lieutenant d'administration, 1re région; 37 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Triquet (Elie - François), lieutenant d'administration, 1re région; 33 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Bachelier (Maximin), lieutenant d'administration, 1re région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Chapuis (Jules-Paul), capitaine d'administration, 2e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Proflchet (René-Victor-Henri), capitaine d'administration, 6e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Auverny (Marie-Fernand-Jacques), lieutenant d'administration, 2e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Curutchet (François - Guillaume), commandant d'administration, 4e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Artaud (Jean), capitaine d'administration, 9e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Cheret (Pierre), capitaine d'administration, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bayard (Camille-Paul), capitaine d'administration, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Chemin (Henri-Félix), lieutenant d'administration, 4e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Eveno (Ferdinand - Ludovic - Léopold), lieutenant d'administration, 1re région; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Eechaut (Albert - Charles), lieutenant d'administration, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Sire (Raphaël), lieutenant d'administration, 5e région; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Maire (André-Alfred), commandant, 10e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Grumbach (Marc), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bonnet (Robert-Jacques-Henri), capitaine, 6e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bifflet de Berville (Paul-Léon-Pierre), lieutenant, 1re région; 24 ans de services, 1 campagne. A été cité.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Galano (Jean-Alphonse), lieutenant, 10e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.

Milat (Paul-Louis), lieutenant, Tunisie; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Broeckle (Léon-Ferdinand), commandant, 10e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Prelat (Henri-Marcel), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Tricard (Jean), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Delot (Gustave-Sylvain), capitaine, 9e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Charon (Jean-Alexis-Marcel), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Calba (René-André-Maurice), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Purimon (Yves-Alfred-Gervais), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Dangles (Jean-Elie), capitaine, Maroc; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Sicre (Maurice - Pierre), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Jaillard (Henri-Marie-Camille), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bonte (Jacques-Raymond), capitaine, 1re région; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Andraud (Didier-Pierre-Paul-Camille), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Le Cour Grandmaison (Jacques-Antoine), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Doyen (Jean), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Damilio (Valentin-Auguste-Gabriel), commandant, Maroc; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Piaux (Léon-Victor), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Conte Devolx (Paul-Marie), commandant, 2e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Génie.

Marcelin (Georges-Edouard), capitaine, 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Lobrecht (Victor-Pierre), lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Deinert (Maurice-Louis), capitaine, 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gandrille (Gaston-François), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Tesson (Gustave-Joseph-Jean), lieutenant, 3e région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Finet (Alfred-Jules-Augustin), capitaine, 1re région; 38 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bousquet (Marcelin-Robert), sous-lieutenant, Tunisie; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité

Dassigny (Pierre-Armand-Raoul), capitaine, 2e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

De Lautrec (Raymond-François), capitaine, Afrique occidentale française, Dakar; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hevin (Pierre-Léon), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ripoll (Louis), lieutenant, 10e région; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Roques (Jacques-Jules), capitaine, 5e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Talma (Raymond-François), capitaine, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Evain (Auguste-Emile-Marie), capitaine, 1re région; 37 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rodriguez (Bénédict-Barthélémy), capitaine, 1re région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Schneider (Pierre-Georges), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Maître-Devallon (Henri-Ernest), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Barthez (Georges-Jean-Léon), capitaine, 9e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Valette (Pierre-Charles), chef de bataillon, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Genevrey (Frédéric), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Girard (Fernand-Georges-Noël), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Marquezy (Jacques-Pierre), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Vernier (Maurice-Jules), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Tranchart (Marcel-Louis), chef de bataillon, 6e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Blandin (François), capitaine, 8e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bosne (Jules-Maurice), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Philippe (Marcel-Maurice), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Poupon (Marcel-Joseph), capitaine, 6e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bargilliat (Alain-Adolphe), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Tassou (Marcel-Louis), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Destang (Jean-Félix-Joseph), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Panchet (Pierre-Henri), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Planchon (Gaston-Louis), capitaine, Tunisie; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barbier (Maurice-Ernest), capitaine, 3e région; 35 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Fischer (Jacques-Marie-Maxime), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Castera (Emile-Louis), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Hebrard (Jules-Léon), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Collard (Maurice), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Sournac (Gustave), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guy (Jean-Paul), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Balquet (Maurice-René-Joseph), chef de bataillon, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Naffero (Joseph-Barthélémy-Fortuné), sous-lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Buire (Léonce-Valentin-Joseph), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ressouches (Louis-Victor), capitaine, 7e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bru (Henri), lieutenant, 10e région; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Carrère (Gaston-François), chef de bataillon, 10e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Stable (Lucien-Audon), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Perret (Georges-Maurice-Jean), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Colliat (Joseph-Emile), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Boidot (Pierre-Etienne), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Carayon (René-Pierre-Laurent), chef de bataillon, Allemagne; 35 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Marchal (Roger-Eugène), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Fouilloux (Pierre-Marie-Antoine), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Gallerneau (Prosper-Antoine-Germain), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Foucault (Marcel-Marie-Henri), chef de bataillon, 2e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Tresse (Ariste-Auguste), sous-lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Minet (Roger), chef de bataillon, 2e région; 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Baque (Jean), chef de bataillon, 1re région; 22 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Doudon (Roger-Louis-Joseph), lieutenant, 9e région; 9 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Maze (Bernard-Joseph-Michel), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Thouraud de Lavignère (François-Xavier-Pierre-Louis-Ghislain), ingénieur militaire de 1re classe; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roux (Albert-Ferdinand-Eugène-Antoine), ingénieur militaire principal; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ommes (Jean-François-Marie), ingénieur militaire de 1re classe; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Le Magoarou (Alphonse-Gabriel), ingénieur militaire de 1re classe; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lagrange (Raymond-Joseph-Léon), ingénieur militaire principal; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Brissard (Louis-Pierre), ingénieur militaire de 1re classe; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

CORPS DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX D'ARMEMENT

Fossier (Marcel), ingénieur de 1re classe; 39 ans de services; 5 campagnes. A été cité.

Beaugrand (Jean-Désiré), ingénieur de 3e classe; 33 ans de services 8 campagnes. A été cité.

CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Desabres (Victor), adjoint administratif de 1re classe; 40 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Ligner (René-Georges), adjoint administratif principal; 39 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Lapabe (Marcel), lieutenant, 4e région; 25 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité.

Casanova (Jean-Joseph), sous-lieutenant, 9e région; 27 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Freida (Edmond-Charles-Edouard-Marie), sous-lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Kernivine (Albert-Louis-Marie), sous-lieutenant, 3e région; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Masse (Joseph-Auguste-Eugène), sous-lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Bechade de Fonroche (Auguste-René), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Etienne (Fernand-Marcel-Charles), capitaine, Afrique équatoriale française-Cameroun; 32 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Martin (Léon-Henri-Marie), lieutenant, Afrique occidentale française; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Rioult de Neuville (Camille-Emmanuel-Marie-Joseph), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Anselma (Alfred-Elie-Marius), lieutenant, 9e région; 33 ans de services 5 campagnes. A été blessé et cité.

Artus (Léon-Pierre), capitaine, 1re région; 33 ans de services; 6 campagnes. A été cité.

Chabrier (Charles-Marie-Jocelyn), lieutenant, 9e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Darche (Raphaël), lieutenant, 7e région; 29 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Verbie (André-Louis-Paul), capitaine, Afrique occidentale française; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

André (Auguste-Antoine-René), capitaine, 9e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Malraison (Roger-Jean), capitaine, Afrique équatoriale française (Cameroun); 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Vilain (Henri-Auguste-Marie), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Payre (Georges), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bordessoules (Jean-Gabriel), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Leroy (André-Jules-Albert), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Brande (Jean-Lucien), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Balliman (Jacques-Louis-Maurice), lieutenant, Afrique occidentale française; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Olivier (Marcel-Jacques-Pierre), chef de bataillon, Tunisie; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Leroy (Roger-Eugène), sous-lieutenant, Afrique équatoriale française (Cameroun); 26 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Pernot (Hervé-Olivier-Auguste), capitaine, 9e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Thelliez (Fernand), lieutenant, 1re région; 26 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Oules (Jacques-Georges), sous-lieutenant, 9e région; 28 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Lanconneur (Alexandre), sous-lieutenant, 3e région; 24 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Sommier (Francis-Joseph-Marie), lieutenant, 3e région; 24 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Delhaye (Aimé-Joseph), sous-lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Delaplanche (Jacques-Marie), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Po (Etienne), capitaine, 9e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bocq dit Petit (Paul-Emile), capitaine, 3e région; 29 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Verjus (Georges), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Maufrad du Chatellier (René-Armand-Antoine), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gegoue (Jean-Vital), capitaine, 5e région; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Astrus (Jules-Honoré-Raymond), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lanselle (Georges-Frédéric), lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Marcille (René-Marie-Joseph), chef de bataillon, 3e région; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Vally (Charles), capitaine, Indochine; 34 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Var (René-Albert-Jean-Vincent), capitaine, 4e région; 21 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Cormier (Ferdinand-Charles), lieutenant, 1re région; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Tylkovski (Casimir), sous-lieutenant, Maroc; 12 ans de services, 5 campagnes. Titre exceptionnels. A été blessé et cité.

Levigne (Kléber-Roland-Eugène), sous-lieutenant, 9e région; 15 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Place (Louis-François-Jacques), lieutenant, 5e région; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Huckendubler (Michel-Gustave), lieutenant, 1re région; 11 ans de services, 2 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Leprette (Pierre), sous-lieutenant, Madagascar; 5 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Bijon (André-Marie-Théodore), lieutenant, 1re région; 8 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été cité.

Marchesson (Georges-René-Jean), lieutenant, Indochine; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Jacquelin (Albert-Eutrope-Jacques), sous-lieutenant, Indochine; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Gentet (Paul-Adolphe), capitaine, Madagascar; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Payet (Réel-René), capitaine, la Réunion; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Dubuc (Albert-Mary), lieutenant, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Raffin (Jean-Louis-Pierre), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Barbedette (André), capitaine, 1re région, 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roussel (Georges), sous-lieutenant, 1re région; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Tardieu (Joseph-Jean-Marie), capitaine, 9e région; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Audige (François-Désiré), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

SOUS-OFFICIER

Serra (Barthélémy-Félix), adjudant-chef, 9e région; 24 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Barrau (Ernest-Joseph-Adolphe), capitaine, Pacifique; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Collin (Pierre-Ansbert-Charles), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pujol (Jean-Paul-Henri), capitaine, Indochine; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Naneix (Léonard-Antoine-Louis), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Olivier (Henri-Louis-Alphonse), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Richard de Latour (Louis-Marie-Anne), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Servières (Louis-André), capitaine, A. E. F., Cameroun; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Deroux (Albert-François), lieutenant, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Le Notre (François), capitaine, 3e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Seraine (Raymond-Louis-Joseph), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bernard (Jean-Emile-Marie), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bouiran (Robert-Marie-Joseph), capitaine, Saïgon; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Dizier (Lucien-Victor), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Marquis (Charles-Pierre-Victor), capitaine, 7e région; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bunas (Yves-Jacques-Charles), capitaine, Afrique occidentale française; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Dubois (Emile-Louis-Armand), chef d'escadron, 10e région; 24 ans de services, 9 campagnes. A été cité

Ducos (Maurice-Jean), sous-lieutenant, 10e région; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ravet (Jacques-Emile-Georges), chef d'escadron, Madagascar; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Marchandise (Fernand-Henri), lieutenant, 1re région ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Blum (Jean-Paul), sous-lieutenant, 6e région; 6 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Fixemer (Eugène-Michel-Pierre), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Martin (Emile-Jean-Paul-Marius), capitaine, 5e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité

Begoc (Joseph-Eugène-Georges), capitaine, Indochine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Le Thomas (Georges-Joseph), capitaine, Madagascar; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Girard (Marcel), lieutenant, Indochine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Humbert (Paul-Dominique), lieutenant, Afrique occidentale française; 22 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

SERVICE DE SANTE COLONIAL

MÉDECINS

Muffat (René-Marie-Paul), médecin capitaine, 4e région; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Brunati (Jean-François-Michel), médecin commandant, 9e région; 20 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Rougier (Jean), médecin capitaine, Afrique occidentale française; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Gouriou (René), capitaine, Afrique occidentale française; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE DES MATÉRIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

Becquart (Marceau-Auguste), sous-lieutenant, 2e région; 28 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Du Cluzel de Remaurin (Charles-Joseph), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

2° Rayés des cadres avec une invalidité inférieure à 65 °/. résultant de blessures de guerre.

Infanterie.

Millet (Maurice-Emile-Eugène-François), capitaine; 25 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Heinis (Georges-Edmond), lieutenant; 26 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Agnel (Daniel-Marius), lieutenant; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Jouvet (Antoine-Ernest), lieutenant; 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bataille (Edouard-Michel), lieutenant; 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Pierre (Raymond-Emile), lieutenant; 22 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Fontanilles (Jean-Emile), lieutenant; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Pons (Laurent-Lucien), capitaine; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Guyot (Albert-Louis-Ernest), sous-lieutenant; 12 ans de services, 5 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Rouffy (Jean-Jacques), lieutenant; 13 ans de services, 5 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Petit (Henri-Emile-Léon), lieutenant; 15 ans de services, 1 campagne. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Cherasse (Roger), lieutenant; 13 ans de services, 1 campagne. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Teindas (Louis), lieutenant; 9 ans de services, 5 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Fabre (Charles), lieutenant; 7 ans de services, 4 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIERS

Sègue (Antoine), adjudant; 9 ans de services, 4 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Pepion (Louis-Marie), sergent; 7 ans de services, 5 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Delattre (Robert-Georges-Armand-Charles-Gustave), lieutenant; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Astie (Maurice-Alfred), lieutenant; 24 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Le Bohec (Joseph-Jean-Marie), lieutenant, 15 ans de services, 2 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

Caze (Paul-Jean-André), lieutenant; 16 ans de services, 2 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIERS

Caye (Edmond), aspirant; 24 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Baldensperger (Auguste), lieutenant; 27 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Bertrand (Joseph), lieutenant; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Raffalli (Jean-Baptiste), lieutenant; 9 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité. Très beaux services de guerre.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Bossa (Antoine), lieutenant, 1re région; 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Payen de La Garanderie (Paul-Henry-Marie), capitaine, 1re région; 20 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Schneider (Michel-Clément-Raymond), lieutenant, 1re région; 7 ans de services, 1 campagne. Très beaux services de guerre. A été blessé.

3° Rayés des cadres.

Infanterie.

Lemonies de Sagazan (Alain-Jean-Baptiste-Ernest-Marie), chef de bataillon; 34 ans de services ,6 campagnes. A été cité.

Jacquet (Joseph-Jules), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Prouhet (Jean-Alexandre), capitaine, 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Perret (Lucien-Emile-François), lieutenant; 32 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Derryx dit Derks (Alfred-Hubert), lieutenant; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Colas (Henri-Léon), capitaine; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Souchet (André-Charles-Louis), chef de bataillon; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mortini (Jean-Pierre), lieutenant; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gueranger (Gaston-Maurice-Joseph), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Picard (Edgard-André-Charles), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Manhes (Louis-Joseph-Marie), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Fontaney (Léon-Victor), lieutenant; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Portailler (Hugues), sous-lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Guiminel (Elie-Pierre), lieutenant; 29 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Rohr (Eugène), lieutenant; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Plommet (Henri-Marie-François), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Espagno (Joseph-Damien-Sauveur) lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Rosier (Henri-Emile), sous-lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Vigne (Henri), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Husson (Auguste-Louis-Raymond), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Verdot (Jean-Fortuné-Auguste), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Barraux (René-Auguste-Henri), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roy (Paul-Antoine-François), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Cognet (Georges-François-Jean), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Manin (Paul-Gilbert), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Robillard de Beaurepaire (Charles-Marie-Michel), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Elloy (Henri-Pierre-Léon), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Le Lohec (Emmanuel-Auguste), lieutenant; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Heynard (Jean-Arthur-André), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Floriot (Fernand-Alphonse), sous-lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Blet (Robert-Marie-Simon), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Hurih (Joseph), lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Desrues (Léon-Edmond), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Rodier (Joseph-Léon-François), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Seignobosc (Hervé-Henry-Raymond-Jean), sous-lieutenant; 32 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Forget (Aimé-Adolphe), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Durand (Albert-Jacques), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Beauvais (Jean-Louis), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Lasneret (Jacques-Louis), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Neveu (Maurice-Georges), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Christal (Henri-Ernest), lieutenant; 26 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Foissac (Ferdinand-Gaston-Jean), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Septier (Charles-Louis-Gustave), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Megevant (Charles), lieutenant; 31 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Tisserand (Emile-Octave), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bernoux (Charles-Marie-Hubert), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Petit (Jean-Yves-Henri), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Maulait (Gaston-Eugène-Louis), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Georges (Pierre-Marcel-Marie), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Lecœur (Marcel-Alphonse-Théodore), sous-lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Lefebure (Jules-Georges-Alphonse-Joseph), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Printems (René-Henri), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boisard (Henri-Auguste), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Abdelouahed (Sadecke), lieutenant; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Martin (Marc-Fernand), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lecerf (André), capitaine; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Lattre (Gaston-Adolphe), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Verdier (Léon-François-Jacques), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Sonot (Désiré-Edouard-Marie), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Sembla (Léonard-Claude-Justin), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Thevenin (Edmond-Claude), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Seigneur (Alfred-Marius), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Garnier (Roger), lieutenant; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Blaye (Emile-Marius), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Donot (Prosper-Eugène-Maurice), lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lenormand (Louis-Emile), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bustany (Charles), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gzanne (Charles-Paul), lieutenant; 29 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pasquier (Robert-Georges-Pierre), lieutenant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Calvez (Louis-Jean), lieutenant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Audebert (Joseph-Louis), lieutenant; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Patrault (René), lieutenant; 31 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Brez (Joseph), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Belval (Hubert), lieutenant; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Fischer (Marie-Sébastien-Louis-Fernand), capitaine; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Suque (Léon-Pierre-Joseph), lieutenant; 29 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Villeroux (Jean-Joseph-Alexandre), lieutenant; 27 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Guilaine (Charles-Louis), lieutenant; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Sanson (Alexandre), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Anzenberger (Louis-Ignace), lieutenant; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lesenechal (Isidore-François), sous-lieutenant; 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Pavageau (Léon-François-Xavier), lieutenant; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Villette (Jules-Henri-Toussaint), lieutenant; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bazot (René-Louis), lieutenant; 12 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Gillot (Lucien-Paul-Edmond), sous-lieutenant; 7 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Charron (Paul-Armand), capitaine; 37 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Pavret de la Rochefordière (Xavier-Marie-Joseph), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Blazt (Henri-Michel-Constant), lieutenant; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rosoor (Paul-Louis-Edmond), lieutenant; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Blanchard (François-Victor), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité

De Willegot de Rincquesen (André-Marie-Arnold), chef d'escadron; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Durieu du Souzy (Pierre-Antoine-Marc-Albert), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Aubanel (Jean-Auguste-Marie-Georges), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mizoule (Marie-Joseph), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Blanc (Antoine-Marie-Jean-Bernard), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Picq (Robert-Henri), lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Budan de Russe (Jacquelin-Marie-Julien), lieutenant; 28 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Kuenemann (Marcel), chef d'escadron; 37 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Neuburger (Albert-Gustave), chef d'escadron; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Robert (Marcel-Victor-Elie), chef d'escadron; 36 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Dumouly (Henri-Louis), capitaine; 35 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Camy (Albert-Germain), capitaine; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Palin (Joseph), chef d'escadron; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Brille (Frédéric-Justin-Louis-Jean), chef d'escadron; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Legrand (Cyrille-Georges-Valentin-Marc), lieutenant; 31 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Merry (Gaston), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Destombe (Jean-Joseph-Victor), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Ganier (Joseph-Albert), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Frerejean (Jean-Marie-André-Louis-Antoine), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Plauche (Frédéric-Lucien), capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Saucet (Jules-Eugène), lieutenant; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dumont (Jean-Louis-Achille), chef d'escadron; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Screpel (André), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Caustier (Achille-Yves), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Debieuvre (Charles-Louis), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Reby (Armand-René-Victor), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Arnaud (Henri-Louis), chef d'escadron; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

De Rauglaudre (Jean-Léon-Marie), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Detouillon (Henri-Jules), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Madeline (Léon-Félix-Marie-Joseph), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Macaire (Pierre-Paul-Léon-Félix), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Tartinville (Jacques-Camille), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Girard de Charnace (Guy-Henri-Bertrand), lieutenant; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Drapier (Henri), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Margerand (Georges), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Raffaelli (Jean-Augustin-Louis), lieutenant; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pourchet (Maurice-Marie-Adolphe), lieutenant; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Portet (Georges-Prosper), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gerodias (Jack), lieutenant; 32 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Ivoy (Emile), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Le Harivel de Gonneville (Jacques-Marie), capitaine; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gallen (Charles-Félix-Marie), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Derrey (Pierre), capitaine; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gerard (René-Alfred-Henri), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Chatillon (François-Gustave), sous-lieutenant; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Ferignac (Pierre-Henri), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rabet (Roger-Lucien-Paul-Edouard), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Teste de Sagey (Pierre-Marie-Etienne), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Desbiez Piat (Xavier-Justin), capitaine; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rives (Louis-Gabriel-Omer-Antoine), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Roche (René-Claude), lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité

Massicot (Georges-Paul), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Sanguinède (Albert-Marie-Joseph), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Joly (Robert-Edouard), lieutenant; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Lucas (Roger-André-Evremond), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Debut (Tiburce-Jules-Emile), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Dauchez (Maurice-Amédée-Marie-Gabriel), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Thuillier (Louis-Georges-Emile), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Glad (Georges-Eugène), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Magnan (René-Marins-Louis), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Crochard (Charles-Louis-François), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rémy (Jean-Adolphe-Florentin-Marie), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dellenbach (Edouard-Jean-Louis), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Fourgaut (Armand-René), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Gladieux (Pierre-Louis-Georges), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Raingo Pelouse (Bernard-René-Jean), lieutenant; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Marly (Henry-Noé-Pierre), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Girard (Paul-Louis-Camille), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Sanchez (Fernand), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Jules (Adrien), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Drieux (Jean), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Cornier (Paul-Alexis), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Sliebel (Jean), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bernard (Pierre-Louis), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Mariani (Xavier-Jean-Thomas-Noël), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Lefesiu (Raymond-Maurice-Henri), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Unal (Georges-Albert-Henri), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Dessenaud (Léonard-Martial-Gabriel), lieutenant; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Harismendy (Jean-Marie-Antoine), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Drubigny (Fernand-Jules-Jean), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Grange (Georges-Harry), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Devillers (Jean-Paul), chef d'escadron; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Legros (Albert-Charles-Joseph), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Renouat (Georges-Claude), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Cremadeills (Emmanuel-Jean-Antoine), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Tricou (Jean-Gustave-Irénée), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Geli (Ludovic-Antoine-Gabriel-Joseph), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Weiller (André-Georges), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagns. A été cité.

Chenard (François-Marie-Eugène), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Eglofe (Jean-Eugène-Alfred), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Drouin (Emmanuel-Pierre), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Martin (Pierre), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Segur (Emile-André-Alexandre), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Bonne (Emile-Henri-Alphonse), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Renard (Pierre-Louis-Jérôme), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barbas (Jean-Antoine-Marie-Joseph), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Piat (Joseph-André-Léon), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Mernet (Julien-Pierre), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Amchin (Emile-François-Auguste), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Quinquenet (Maurice-Gustave), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Moyne (Léon-Marie-André-Joseph), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bugeon (Gaston), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Astier (Georges-Marie-Paul), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Crampon (André-Edouard-Julien), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Fontaine (Roger-Eugène), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Casset (François), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bachelet (Henri-Albert), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Barbier (Armand-René), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Benon (Fernand-Eugène), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ménard (Jules-Louis-Marie), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Sandoz (Lucien-Auguste), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Desse (Georges-Oswald), lieutenant; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Mouret (Pierre-Georges-André), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lesimple (Jacques), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Clape (Paul-Régis), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Sordoillet (Jacques-Lucien-Marie-Marc), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Durand (Jules-Léon-Marie), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Guérin (Henri), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boucher (René-Georges-André), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Fayard (Antoine-Camille-Nicolas), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Sellier (François-Maurice), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Juillet (Léopold-Elie), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Collerie (Georges-Richard-Séraphin), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bury (Xavier-Paul), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Semelaigne (Raymond-Fernand), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Imbert (Pierre-André), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Fabiani (Jean-Baptiste-Joseph), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

De Brevedent (Bernard-Marie), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Randuineau (Robert-Paul-Maurice-Arthur), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Foubert (Louis-William), lieutenant; 29 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Mouly (Lucien-Gabriel-François), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Leclère (Nicolas-Charles-Roger), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Marche (André-Pierre-Louis), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Chanudet (Auguste-Mary-Michel), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pangaud (Jean-Joseph), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Limailhe (Gaston-Marius-Jules), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Guiraud (Auguste-Louis), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Molinari (Edmond-Louis-Marie), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vuitton (Jean-Claude-Robert), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Ozanne (Georges-Marie-Clément-Candide), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cristiani (Ange-Marie), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Galand (Charles-Louis-Julien-René), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Viez (Henri-Maurice), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Vaudoux (Charles-Louis-Albert), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vassard (Henri), lieutenant; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guieu (Jean-Marius-Désiré), lieutenant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Touchard (Pierre), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Benoit (Fernand-Louis), lieutenant; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Torrente (Joseph), lieutenant; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Pic (Jean-Emile), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Thoraval (Victor), capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Glard (André-Joseph-Isidore) lieutenant; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Abiven (Jean-Marie), lieutenant; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Tigeot (Théophile-Marie), lieutenant; 28 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Cuez (Georges-Auguste-Marcel), sous-lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Devy (Marcel-Louis), lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Rostaing (Léopold-Gabriel-Henri-Christophe), lieutenant; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Hallouet (Jean), lieutenant; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gallet (Louis-Pierre), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Mouret (Raoul-Fulbert), lieutenant; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Auzas (Auguste-Marius-Antonin), capitaine; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Girard (Alexandre-Auguste-Léon), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Train.

Blanc (Pierre-Joseph), capitaine; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Caillas (Alin-Jules-Robert), chef d'escadron; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

De Mourgues (Marcel), capitaine; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Allemes (Emmanuel-Gabriel-Albert), capitaine; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Hue (Joseph-Paul), lieutenant; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Legeron (Robert-Georges-Ernest), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Duperrier (Pierre-Georges), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Genin (Marcel), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Cordier (André-Félix), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Baulet (André), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Meaux (Guillaume), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

De Joly (Robert-Jacques), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Liard (Robert-Léon-Edouard), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Transmissions.

Arfeux (Henri-Léonce), chef de bataillon; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

You (André), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

De Larminat (Gaston-Marie-Xavier), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dunoyer (Clovis-Adrien-Fréjus), capitaine; 32 ans de esrvices, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Krasnopolski (Gaston-Louis-Henri), capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Fournier (Pierre), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Durand (Pierre-René), lieutenant; 32 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Forestier (Pierre-Jacques), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Durand (René-Léon), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Wolff (Georges-Henri), chef de bataillon; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Drion La Rochelle (Jacques-Alphonse-Joseph), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Dejoux (Jean), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Le Rumeur (Lucien), capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Lobbe (Paul-Achille), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gilbert (Jean-Raphaël), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Berlet (Armand-Alfred), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pidolle (Paul-Edouard), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Boudreaux (Jean), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Garnier (Emile-Alfred), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Thevenot (Amable-Michel-Jean-Henri), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lajoue (Emile), chef de bataillon; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Marin (Paul-Georges), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lognonec (Lucien-Jean-Albert), capitaine; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Le Mevel (Georges-Marie), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes A été cité.

Cloet (Robert-Maurice-Gaston), chef de bataillon; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Malan (Henri-Louis), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Granier (Albert-Paul), capitaine; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Mathieu (Robert-Auguste), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Plancher (Jean-Victor-Paul), sous-lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Doussau (Marcel-Alphonse-Félix), capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Welter (Georges-Lucien), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Satet (Robert-Charles), attaché de 1re classe; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Delaunay (Paul-Alfred-Augustin), intendant militaire adjoint; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Sergent (Pierre), attaché de 1re classe; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Ferrand (Louis-Marie-Paul), intendant militaire de 3e classe; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Devocelle (Gabriel-Emile), capitaine d'administration; 10 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Desvignes (Claude-Frédéric-André), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Buffard (Gaston-René-Etienne), capitaine d'administration; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Borot (Louis-Jacques), capitaine d'administration; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Lemoine (Eugène), capitaine d'administration; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Guellin (Gabriel-Vital), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Falandry (Pierre-Mathias), lieutenant d'administration; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Roch (Victor-François-Marcel), lieutenant d'administration; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Génie.

Boucher (Daniel-André), chef de bataillon; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Liesse (René-Paul-Henri), chef de bataillon; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Roux (Paul-Victor), capitaine; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

De La Ruée (André-Marie-Emile), capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Escursan (Charles-Adrien-Paul), capitaine; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Leconte (André-Albert), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Poirier (André-Léon), sous-lieutenant; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Ragot (Georges), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Radek (Martial-Robert), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Millet (Jean-Baptiste), lieutenant; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Esun (Fernand-Marie-Joseph), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Michot (Paul-Etienne), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Buffier (Paul-Maurice-Louis), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Trainquard (Maurice-Eugène), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Boulonnais (Marcel-Anatole), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lucas (Louis-Joseph-Marie), sous-lieutenant; 27 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Picaut (André-Arthur-Jean), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Almaric (Jean), capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Gallet (Jean-Pierre), capitaine; 28 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Copigneaux (Eugène-Jean), capitaine; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Beau de Loménie (Gilbert-Charles-Henri), ingénieur militaire de 2e classe; 29 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.

TROUPES COLONIALES

Infanterie coloniale.

Simon (Joseph-Maurice), capitaine; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Texier (Henri), lieutenant; 34 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Hamon (Léon-Eugène), sous-lieutenant; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Migrand (Robert-Claude), lieutenant; 32 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Roussel (Fernand-Alexandre), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Verge Dutaillis-Burglin (Stanislas), lieutenant; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Semin (Marcel-Noël), lieutenant; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Joubert (Jacques-Robert-Alfred), lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Fremineau (Georges-Armand), lieutenant; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Fabre (Roger-Aimé), capitaine; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Artillerie coloniale.

Fauvel (René), lieutenant; 30 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Bourgeois (Maurice-François), lieutenant; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Bain (Joseph-Benoit), capitaine; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Allcaume (Maurice), capitaine; 31 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Service de santé colonial.

Enot (Paul-Edouard), médecin capitaine; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité

Brossier (Henri-Louis), médecin capitaine; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

4e Dégagés de toutes obligations militaires.

Infanterie.

Herbert (Edmond-Louis-Joseph), adjudant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Demarest (Albert-Charles), adjudant-chef; 29 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Bridoux (Louis-Gaston-Eugène), adjudant-chef; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Piton (René), adjudant-chef; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Cazauvieilh (Jean-Joseph), sergent-chef; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Prat (Louis-Nicolas-Yves), adjudant-chef; 29 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Laigle (Paul-Merry), sergent; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Nortier (René-Emile), adjudant; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Abonnel (Jean-Ernest), adjudant-chef; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Rech (Gaston-Justin-Henri), sergent; 28 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Krigel (Louis-Eugène), adjudant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Biggi (André), adjudant-chef; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Claeyman (Maurice-Gaston), maréchal des logis; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Voleon (Charles-Jules), adjudant-chef; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Lacoste (Léon-Charles-Henri), adjudant-chef; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Javillier (Jacques), adjudant-chef; 29 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Train.

Payen (René-Emile-Cyrille), brigadier; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Pisani (Fabien), adjudant; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Triolet (Maurice), adjudant-chef; 28 ans de services, 20 campagnes. A été cité.

Intendance.

Keraudren (Francis), adjudant, 3e région; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bocher (Laurent-Etienne-Elie), adjudant, 3e région; 28 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Matériel.

Sacareau (François-Louis), adjudant-chef, 5e région; 30 ans de services, 19 campagnes. A été cité.

Eyraud (Élien-Antoine-Joseph), adjudant-chef, 8e région; 30 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Génie.

Carrière (Jules-Eugène), adjudant, 9e région; 28 ans de services; 5 campagnes. A été cité.

Infanterie coloniale.

Tessier (André-Alexandre), adjudant-chef, 4e région; 30 ans de services, 21 campagnes. A été cité.

Le Moenner (Louis-Marie-Joseph), caporal, A. E. F.; 33 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Baudet (Eugène-Marie-Jean-François), adjudant-chef, 3e région; 30 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Lafont (Gustave-Joseph), adjudant-chef, 4e région; 29 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Cartier (Achille-Edmond-Victor), adjudant-chef, 3e région; 27 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Décret du 18 avril 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 18 avril 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, les militaires des réserves désignés ci-après:

AU GRADE D'OFFICIER

1e Réserves.

Etat-major général de l'armée.

Montigny (Louis), ingénieur général de 2e classe; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Rabeu (Joseph-Abdon-Jean), intendant général de 2e classe; 42 ans de services, 17 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Bourkaib (Homère), ingénieur général de 2e classe; 35 ans de services, 7 campagnes A été cité. Chevalier du 29 juin 1934.

Reffait (Raymond-Henri-Ernest), ingénieur général de 2e classe; 34 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

Etat-major général des forces armées.

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Donizeau (Abel-Edmond-Honoré), ingénieur en chef de 1re classe; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.

Nivelet (Marc-Jean-Charles-Marie), ingénieur en chef; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 juin 1939.

SERVICE DE LA TRÉSORERIE AUX ARMÉES

Hugot (Georges-Paul), payeur principal de 1re classe; 43 ans de services, 3 campagnes. Chevalier du 16 janvier 1926.

Infanterie.

Loustalot (Marcel-Louis-Léon), chef de bataillon, Allemagne; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 avril 1919.

Monternier (Paul), lieutenant-colonel, 9e région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Doucet (Maurice-Marcel), chef de bataillon, 6e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

De la Hamaïde (Georges-Fernand-René), chef de bataillon, 8e région; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Vaisset (Charles-Marcel), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Screpel (Charles-Emile-Alphonse), chef de bataillon, 2e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Aubert (Paul-René), chef de bataillon, 3e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

André (Jean-Antoine-Joseph), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Boulétreau (Auguste-Paul-Louis), chef de bataillon, 3e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920

Chauvin (Marin-Marie), chef de bataillon, 3e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Tout (Charles-Alphonse-Adolphe), chef de bataillon, 9e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Poillot (Alexandre), chef de bataillon, 8e région; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Olier (Lucien-Xavier), chef de bataillon, 10e région; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Humbert (Raymond), chef de bataillon, Maroc; 33 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Marcoux (Edouard-Marie), chef de bataillon, 10e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Schmitt (Louis-Eugène), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Cheippe (Léonard-Louis), chef de bataillon, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bron (Dominique-François), chef de bataillon, Tunisie; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Michel (Ismin-Emile), chef de bataillon, 9e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Comperot (André-Julien-Auguste), chef de bataillon, 9e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Le Gallais (Pierre), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Boucher (Jules-Henri), chef de bataillon, 7e région; 34 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Deronzier (Edouard), chef de bataillon, 9e région; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1924.

Budin (Claude-Camille), chef de bataillon, 7e région; 38 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Cristiani (Eugène), colonel, 1re région; 40 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1925.

Faucher (Paul-Léon), chef de bataillon, 10e région; 35 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1928.

Bouet (Pierre-Antoine-Marie), colonel, 9e région; 38 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1929.

Garambois (Ernest-Joseph), chef de bataillon, 8e région; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Dosba (Denis), chef de bataillon, 10e région; 35 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1931.

Uhrich (Yves), lieutenant-colonel, 1re région; 38 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1935.

Aurelin (Eugène), colonel, 1re région; 39 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chvalier du 28 décembre 1924.

De Leusse (Louis-Paul), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1931.

Scotto (Antoine-Jean), chef de bataillon, 10e région; 35 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1934.

Gandon (Lionel-Gabriel-Marius), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Arme blindée et cavalerie.

Fousse (Pierre-Jean-Albert), chef d'escadrons, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

De la Forest d'Armaille (Hervé-Marie-Joseph), chef d'escadrons; 7e région; 33 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Auloni (François), chef d'escadrons, 10e région; 36 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1927.

Schweitzer (Paul), chef d'escadrons, 10e région; 36 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 juillet 1927.

De la Cropte de Chanterac (Marie-Emmanuel), colonel, 1re région; 38 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

D'Ythurbide (Louis-Marie-André), colonel, 5e région; 37 ans de services, 17 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Dutilloy (Maurice-Henri-Eugène), chef d'escadrons, Maroc; 34 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Artillerie.

Passeron (René-Eugène), chef d'escadron, 10e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Friedel (Georges-Alfred-Charles), chef d'escadron, 6e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 février 1928.

Lecomte (Albert-Lucien), chef d'escadron, 4e région; 33 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 avril 1930.

Waline (Pierre-Edouard-Michel), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Train.

Milliex (Albert-Henri), chef d'escadrons, 9e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Molle (André-Octave), lieutenant-colonel, 1re région; 38 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Martin (Charles-Roger), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1923.

Transmissions.

Noly (Lucien), chef de bataillon, 5e région; 33 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1933.

Leenhardt (Abel-Marie-Georges), lieutenant-colonel, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1935.

CADRE DES ADJOINTS

Thiery (Raymond), chef de bataillon, 8e région; 35 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Chancellerie.

CADRE DES CHANCELIERS

Goutorbe (Claude), commandant, 8e région; 40 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Dupont (Maxime-Etienne), colonel, 9e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1928.

Broux (Philippe-Pierre-Henri), lieutenant-colonel, 7e région; 38 ans de services, 19 campagnes. Chevalier du 6 juillet 1929.

De Saxe (Jean-Robert-Antoine), lieutenant-colonel, 1re région; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

CADRE DES ADJOINTS

Plazy (Elie), commandant, 1re région; 43 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Mennerat (Marius-Emile), commandant, 1re région; 42 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1937.

Ronget (Lucien-Eugène), commandant, 1re région; 40 ans de services, 19 campagnes. A été cité. Chevalier du 8 juillet 1928.

Baron (Maurice-Armand), commandant, Maroc; 39 ans de services, 23 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Verdière (Léon-Elie-Antoine), commandant, Maroc; 39 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Fravega (Léo-Marius), commandant, 9e région; 39 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1931.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Pietri (Paul-Auguste), commandant, 10e région; 38 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 juillet 1925.

Verrouil (Léon), commandant, 4e région; 37 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 octobre 1927.

Julien (Edouard-Léon), commandant, 5e région; 38 ans de services, 15 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Corps des interprètes militaires.

Roy (Maurice), commandant, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 18 mars 1933.

Recrutement statistique.

SECTION HORS-CADRES

Albertin (René-Maurice), capitaine, 6e région; 35 ans de services, 14 acmpagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 19 octobre 1919.

Coulas (Emmanuel-Sylvain), commandant, 5e région; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Officiers d'administration.

Huguet (Denis-Ambroise), commandant, 8e région; 36 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Petitjean (Adrien-Louis-Xavier), lieutenant-colonel, 4e région; 44 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Cerisier (Edouard-Romain), intendant militaire de 1re classe, 1re région; 40 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 9 avril 1930.

Thévenot (Auguste-Emile-Eugène), intendant militaire de 1re classe, 8e région; 38 ans de services, 13 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Moreau (Léopold-Xavier-Pierre), intendant militaire de 1re classe, 1re région; 41 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 7 juillet 1933.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Fontanieu (André-Léo), lieutenant-colonel d'administration, 1re région; 40 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Midlarski (Georges), commandant d'administration, 1re région; 39 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 30 juillet 1930.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Burot de Carcouet (Michel-Jacques-Marie-Jean), commandant, Maroc; 37 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1929.

Cadre des adjoints administratifs.

Anglade (Jean-Marie-Guillaume), commandant, 5e région; 39 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Cadre des adjoints techniques.

Septier (Jean-Henri), commandant, 8e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1924.

Laporte (André-Pierre), lieutenant-colonel, 1re région; 40 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Guy (Eugène), lieutenant-colonel, 1re région; 40 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Chandesais (Louis-Edouard), lieutenant-colonel, 8e région; 41 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 6 juillet 1929.

Gassiot (Jean-André), lieutenant-colonel, 10e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1931.

Génie.

Devise (Henri-Gabriel), chef de bataillon, 1re région; 34 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1915.

Andrieux (Luc-Marie-Emile), chef de bataillon, 9e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 novembre 1918.

Lacroix (Léon-Victor), chef de bataillon, 2e région; 34 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Vasseur (Paul-Alfred-Charles), lieutenant-colonel, 2e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

De Lapasse (Germain-Marie-Louis), chef de bataillon, 4e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Barbès (Léopold-Louis-Auguste), lieutenant-colonel, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Zighera (Samuel), lieutenant-colonel, Maroc; 35 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Vatier (Lucien), chef de bataillon, 6e région; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Ferrand (Gildas-Nestor), chef de bataillon, 9e région; 40 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 23 décembre 1927.

Guiard (Georges-Alfred), chef de bataillon, Maroc; 42 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Bassard (Gaston-Camille), chef de bataillon, 8e région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Modot (Georges-Jean-Louis), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Allain (Alexandre-Marcel), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 40 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 juin 1925.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Breull (François-Xavier-Charles), ingénieur en chef de travaux d'armement; 39 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 4 décembre 1920.

Flajollet (Paul-Henri-Joseph), ingénieur en chef de travaux d'armement; 39 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Finidori (Antoine-Pierre), lieutenant-colonel, Tunisie; 37 ans de services, 23 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1925.

Fonsagrive (Vincent-Félix-Michel), chef de bataillon, 4e région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 novembre 1914.

Moine (Edouard-Louis), chef de bataillon, Madagascar; 35 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Legrand (Alexandre-Marcel), chef de bataillon, 5e région; 37 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juillet 1926.

Cazes (Emile-Augustin), lieutenant-colonel, 10e région; 34 ans de services, 19 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 décembre 1927.

Service de santé.

Caperan (Gabriel-Jules-Onésime), médecin commandant, 5e région; 37 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

2° Rayés des cadres avec une invalidité inférieure à 65 °/₀ résultant de blessures de guerre.

Artillerie.

Reboullet (Henri-Charles-Mathieu-Raymond), lieutenant; 8 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 8 octobre 1916.

3° Rayés des cadres.

Infanterie.

Creusot (Henri-Léon), chef de bataillon; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 juin 1917.

Noyez (Ernest), colonel; 42 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1917.

Waroquiez (Paul-Simon-Eugène), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1918.

Falconnet (Joseph-Marie-Léon), chef de bataillon; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Peyrou (Romain-Louis-Jean), chef de bataillon; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Montandon (Paul-Georges-Louis), capitaine; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Seache (Maurice-Lucien), chef de bataillon; 38 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 22 décembre 1925.

Ghesquiers (Jean-Victor), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 juillet 1927.

Secouet (René-Gustave), chef de bataillon; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Perseval (René-Alfred-Désiré), chef de bataillon; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juillet 1932.

Derome (Fernand-Aristide-François), capitaine; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 novembre 1927.

Blachère (Ernest-Léon-Marie-Alfred), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1926.

Barda (Charles-Clément), chef de bataillon; 35 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 11 juillet 1928.

Ferrandi (Fernand-Frédéric-Napoléon), capitaine; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1924.

Martin (Joseph-Louis), chef de bataillon; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 juillet 1918.

Barrère (Isidore-Emile-Joseph), chef de bataillon; 35 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 12 octobre 1915.

Lafon (Armand-Germain), lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 janvier 1925.

Aubert (Marcel-Ernest-Pierre), capitaine; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 5 novembre 1918.

Cavalerie.

Tristant de L'Hermite (Antoine-Louis-Marie-Joseph-Christian), chef de bataillon; 38 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Fressignaud (Emile-Marie), capitaine; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 juin 1916.

Decourt (Henri-François-Marie-Auguste), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Artillerie.

Lemmet (Ludovic-André-Maurice), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bordas (Jean-Marie-Elie), chef d'escadron; 36 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 octobre 1927.

Molard (Victor-Joseph-Célestin), chef d'escadron; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1929

Berbinau (Jean-Marie-André-Frédéric), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 juillet 1929.

Proust (Maxime-Lucien-Emile), lieutenant-colonel; 41 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Farcy (Maurice-Alfred-Raymond), chef d'escadron; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1935.

Notre (Henri-Jean-Alexandre), capitaine; 33 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Larpent (André-Alfred), chef d'escadron; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er janvier 1924.

Moreau (Edouard-Marie-Dominique-Xavier), chef d'escadron; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 août 1936.

Pascal (Charles-Adrien-Joseph), chef d'escadron; 41 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1936.

Train

Chevallier (Henri-Léopold-Joseph), chef d'escadron; 37 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.

Transmissions.

Veranneman (Gabriel-Adrien), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 10 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1926.

Recrutement et statistique.

SECTION HORS CADRES

Guerrini (Charles-Mathieu), lieutenant-colonel; 41 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1924.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Gautier (Marcel-Joseph-Pierre-Gustave), intendant militaire de 3e classe; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er septembre.

Pingusson (François-Anatole), intendant militaire de 1re classe; 41 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 10 juillet 1926.

Belin (Paul-Alexandre), intendant militaire de 1re classe; 42 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 8 juillet 1928.

Ninard (Ernest-Amédée), intendant militaire de 2e classe; 38 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Grillet (Aimé-Joseph), intendant militaire de 1re classe; 40 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 juillet 1930.

Portalier (Marie-Jean-Baptiste), intendant militaire adjoint; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé. Chevalier du 23 juillet 1932.

Bechet (François-Marie-Louis-Joseph), intendant militaire adjoint; 34 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 12 février 1930.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Noir (Marius-François-Etienne), commandant d'administration; 40 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Dussault (Armand-Marie-Joseph), commandant d'administration; 40 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Bulle (Louis-Lucien), lieutenant-colonel d'administration; 43 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1920.

Lamy (Emile-Louis), commandant d'administration; 42 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 11 juillet 1920.

Laure (Prosper), commandant d'administration; 43 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 16 juin 1920.

Matériel.

Gaillard (Henri-Louis-Pierre), capitaine; 41 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 20 septembre 1926.

Génie.

Fontanges (Louis-Adolphe), lieutenant-colonel; 42 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 13 mars 1933.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Broutin (Joseph-Alexandre), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 43 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1924.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Angeli (André), chef de bataillon; 25 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Beurrier (Antoine-Ludovic), chef de bataillon; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1917.

Broussy (Etienne-Toussaint), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 juillet 1918.

(*Supplément.* — **Fin.**)

AU GRADE DE CHEVALIER

I° Réserve.

Etat-major général des forces armées

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Roynette (Pol-Fernand), sous-inspecteur; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Malaise (Marcel-Eugène), inspecteur; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

SERVICE DE LA POSTE AUX ARMÉES

Auffret (Jean-François), chef de section de 2e classe; 31 ans de services, 4 campagnes.

SERVICE DE LA TRÉSORERIE AUX ARMÉES

Gau (Marcel-Henri), payeur principal de 2e classe; 33 ans de services, 13 campagnes.

Béasse (Maurice), payeur principal de 2e classe; 39 ans de services, 9 campagnes.

Michel (Jules), payeur principal de 2e classe; 39 ans de services, 6 campagnes.

Boiron (Antoine-Eugène), payeur particulier de 1re classe; 39 ans de services, 6 campagnes.

Faroud (Joseph-André), payeur particulier de 2e classe; 31 ans de services, 7 campagnes.

Guichet (Maurice-François), payeur particulier de 1re classe; 30 ans de services, 6 campagnes.

Infanterie.

Gorse (René), sous-lieutenant, 3e région; 29 ans de services; 15 campagnes. A été cité.

Martin (Eugène), capitaine, 10e région; 27 ans de services, 22 campagnes.

Pollet (Albert), lieutenant, Maroc; 24 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Lambert (Etienne-Marcel), lieutenant, 4e région; 25 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Baltal (Arsène-François), capitaine, Maroc; 30 ans de services, 13 campagnes

Duhoux (Urbain-Michel), capitaine, 10e région; 31 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

Dumuis (Maximilien), capitaine, 8e région; 28 ans de services, 18 campagnes

Cazes (Paul-François), lieutenant, 10e région; 30 ans de services, 17 campagnes

Cazenave (Bertrand), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Berthoud (Joseph-Théophile-Marius), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 10 campagnes.

Jabaudon (Henri-Alphonse), lieutenant, 10e région; 31 ans de services, 15 campagnes.

Nadzeyka (Edouard), lieutenant, 6e région; 27 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Carles (Gaston-Maurice), lieutenant, 1re région; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Marchetti (Antoine-Martin), lieutenant, 9e région; 27 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

Bourgeat (Pierre-Marie-Antoine), capitaine, 5e région; 31 ans de services, 5 campagnes.

Bruneel (Emile-Jules-Alfred), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Huber (Joseph), lieutenant, 6e région; 29 ans de services, 14 campagnes

Mezy (Félix-Joseph-Angelin), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 8 campagnes.

Druart (Eugène), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 7 campagnes

Novanla (Marius-Léonard), lieutenant, 9e région; 30 ans de services, 14 campagnes.

Roget (Robert-Pierre-Louis), capitaine, Maroc; 34 ans de services, 8 campagnes

Negroni (Simon), lieutenant, 9e région; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Gaudefroy (Charles-Désiré), lieutenant, 2e région; 29 ans de services, 16 campagnes.

Douche (François-Xavier-André), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Goehlen (Marcel-Maurice), lieutenant, 7e région; 26 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Malet (Marius), capitaine, 5e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Gueullet (Paul-Emile), chef de bataillon, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Pejon (André-Henri), capitaine, 10e région; 30 ans de services, 13 campagnes.

Beguin (Maurice-Dominique-Charles), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Bellières (Vidian-Marius-Eugène), lieutenant, 6e région; 31 ans de services, 5 campagnes.

Hartmann (Marcel), capitaine, 10e région; 28 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Bona (Rodolphe), sous-lieutenant, 6e région; 28 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Michel-Ange (Georges-Jacob), lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Guilbert (Roger-Victor-Eugène), lieutenant, 8e région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Hourcade (Paul), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Rigaumont (Marius), capitaine, 2e région; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Mezy (Paul-René), capitaine, 6e région; 30 ans de services, 9 campagnes.

Palix (Albert), lieutenant, 8e région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Guillaume (Pierre-Antoine), chef de bataillon, Maroc; 32 ans de services, 7 campagnes.

Maitrey (Paul-Henri-Alexandre), lieutenant, Allemagne; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Scotto (Gabriel-Thomas), lieutenant, 10e région; 29 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Cuirot (René-Louis-Eugène), lieutenant, 2e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Jarjouen de Villartay (Alain), lieutenant, 3e région; 28 ans de services, 7 campagnes.

Vial (Xavier-Emile-Séraphin), capitaine, 8e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ferrero (Victor-Albert), lieutenant, 6e région; 30 ans de services, 6 campagnes.

Bianchi (Pierre), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Courtine (Maurice), lieutenant, 4e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pelissier (François-Jérôme-Sylvain), lieutenant, 10e région; 28 ans de services, 10 campagnes.

Vanacker (Marcel-Pierre), lieutenant, 2e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Regonesi (Jean-Baptiste), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Calippe (Edmond-Paul-Robert), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Janvre (Roger-Charles-Léon), capitaine, 6e région; 30 ans de services, 6 campagnes.

Docher (Emile-Régis-Rémi), lieutenant, Allemagne; 30 ans de services, 7 campagnes.

Soldadie (Jean-Gabriel), lieutenant, 5e région; 27 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Leblanc (Alexis), sous-lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Boschi (François), lieutenant, 9e région; 30 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Savoy (Marcel-Eugène), lieutenant, 6e région; 23 ans de services, 6 campagnes.

Maillard (Roger-Camille-Louis), lieutenant, 2e région; 28 ans de services, 1 campagne.

Stef (Armand-Gabriel), lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 10 campagnes.

Mouche (Honoré-Antoine), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 5 campagnes.

Omnes (Jean-Marie), lieutenant, 1re région; 27 ans de services, 6 campagnes.

NORD-AFRICAIN

Benahmed Bouziane, lieutenant, 10e région; 26 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIERS

Iralde Saint-Martin (Pierre-Victor), adjudant, classe 1920, recrutement du Maroc, mle 312; 28 ans de services, 22 campagnes.

Tamin (René-Lucien-Théophile), adjudant-chef, classe 1923, recrutement Rhône-Nord, mle 815; 25 ans de services, 19 campagnes. A été cité.

Boissey (Louis-Charles-Célestin), adjudant, classe 1921, recrutement d'Argentan, mle 160; 28 ans de services, 19 campagnes. A été cité.

Sauffier (Jean), adjudant-chef, classe 1920, recrutement de Tulle, mle 885; 28 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Pineau (Maurice), lieutenant, 10e région; 30 ans de services, 18 campagnes.

Panchetti (Xavier), lieutenant, Maroc; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Debernardi (Jean-Antoine), lieutenant, 9e région; 29 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

De Bonnault d'Adhemar de Cransac (Joseph-Gustave-Marie), lieutenant, 10e région; 28 ans de services, 20 campagnes. A été cité.

Gaudin (Fernand-Gaston), lieutenant, Tunisie; 31 ans de services, 15 campagnes.

Prudhomme (Paul-René), lieutenant, Maroc; 26 ans de services, 15 campagnes.

Desjobert de Prahas (Jean-Marie-Joseph), capitaine, 4e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Fendrich (Fortuné-Armand), lieutenant, 6e région; 27 ans de services, 11 campagnes.

Gonon (Jean-Joseph-Antoine), lieutenant, 10e région; 29 ans de services, 12 campagnes.

Rolland (Louis-Joseph), lieutenant, 10e région; 25 ans de services, 12 campagnes.

Van de Wiele (Etienne-Emile-Julien), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Pras (Jean-Marie-Henri), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Grassi (Charles-François), capitaine, 10e région; 33 ans de services, 7 campagnes.

Dupont (Fernand-Henri), lieutenant, 10e région; 29 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Berlrand (Henri-Edouard-François), capitaine, 8e région; 34 ans de services, 5 campagnes.

Rivoallan (Yves-Pierre-Sadi), lieutenant, 10e région; 23 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Alamel (Joseph-Marcel-Léopold), capitaine, 9e région; 29 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Guehenneuc (Jules-Marie-Marcel), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Gode (Gérard-Mamert-Désiré), lieutenant, 2e région; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

NORD-AFRICAIN

Boudouani Ali ben Abdelkader, sous-lieutenant, 10e région; 24 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Artillerie.

Filez (Henri-Auguste), capitaine, 2e région; 34 ans de services, 7 campagnes.

Molins (Etienne-Jean-Michel), sous-lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Gallion (Alain-Yves-Marie), lieutenant, 3e région; 28 ans de services, 13 campagnes.

Losfeld (Maurice-Pierre-Désiré), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Hivonnait (Charles-Auguste-Olivier), chef d'escadron, 2e région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Fauchier (Yves-Joseph-Marcel), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 13 campagnes.

Heyler (Alfred), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes

Rameau (René-Roger-Roland), lieutenant, 3e région; 28 ans de services, 12 campagnes.

Pichard (Louis-Robert-Victor), chef d'escadron, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Jullien (Pierre-Jules-Louis), capitaine, 2e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Dhé (Paul-Aimé-Joseph), capitaine, 2e région; 33 ans de services, 7 campagnes.

Roux (Lucien-Joseph-Emmanuel), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Tignières (Edmond-Irénée), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Cayla (Alexandre-Félix), capitaine, 5e région; 34 ans de services, 7 campagnes.

Goret (Léon-André), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Barrie (Louis-Germain), capitaine, 5e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Mialhe (Gaston-Albert), lieutenant, Maroc; 30 ans de services, 7 campagnes.

Quinio (Paul), chef d'escadron, 3e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Bosc (Calentin-René), lieutenant, 5e région; 31 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Simon (Henri), lieutenant, 7e région; 31 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Crété (Marcel), capitaine, Tunisie; 33 ans de services, 6 campagnes.

Branet (Edouard), capitaine, 8e région; 31 ans de services, 3 campagnes.

Dupuy (Victor-Albert-Louis), capitaine, 3e région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Colombani (Marcel-Laurent), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Blanc (Marius-Jules), sous-lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Leclerc (André-Paul-Marie), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes.

Sabalier (Marc-Léon-Jean), capitaine, Maroc; 31 ans de services, 6 campagnes.

Maglione (Jacques), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Mian (Paul-Nicolas), capitaine, 9e région; 30 ans de services, 11 campagnes.

Lacrampe (Henri-Marcel), lieutenant, 5e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Guerin (Achille-Louis), capitaine, 1re région; 31 ans de services, 7 campagnes.

Simoni (Barthélémy-Léon), lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Dayde (Emmanuel-Henri), lieutenant, 8e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Marzat (Marcel-Théophile), lieutenant, Maroc; 31 ans de services, 6 campagnes.

Comte (Pierre-Léon-Nicolas), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 5 campagnes.

Rouillon (Bernard-Marie-Michel), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 3 campagnes.

Fourton (Albert-Marcel), chef d'escadron, 6e région; 27 ans de services, 1 campagne.

SOUS-OFFICIER

Morel (Georges-Charles), adjudant, classe 1921, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 3458; 27 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Train.

Porcheron (Guy-Anatole), lieutenant, 4e région; 26 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Sauvage (René-Camille), capitaine, Maroc; 30 ans de services, 11 campagnes.

Daleme (René), lieutenant, Maroc; 31 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Bastien (Constant-André), sous-lieutenant, 6e région; 25 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Couillaud (Adrien-Joseph-Marie), capitaine, Maroc; 31 ans de services, 10 campagnes.

Saurel (Georges-Benjamin), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Mannarini (Antoine-Jean), lieutenant, 7e région; 31 ans de services, 12 campagnes.

Tuffet (André-Henri-Emmanuel), lieutenant, 10e région; 30 ans de services, 16 campagnes.

Portet (Edmond-Clément), capitaine, 10e région; 32 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Chevrier (Ernest), lieutenant, 6e région; 28 ans de services, 12 campagnes.

Gleyze (Elie), capitaine, 10e région; 30 ans de services, 14 campagnes.

Lafon (Henri-Gustave-Eugène), capitaine, 1re région; 35 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Moncel (Paul), capitaine, 8e région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Fournier (Jean-Augustin-Joseph), capitaine, 5e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bloch (Jules-André), capitaine, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Pesseau (Marc-Marie-Achille), capitaine, 4e région; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bonamy (Jean-Félix), capitaine, Maroc; 34 ans de services, 7 campagnes.

Breil (Zacharie-Séraphin), capitaine, 5e région; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Fesselet (Maurice-Louis-Achille), lieutenant, 7e région; 30 ans de services, 9 campagnes.

Pinaud (Jean-Louis), chef d'escadron, 4e région; 34 ans de services, 7 campagnes.

Ferry (Ernest), lieutenant, Allemagne; 31 ans de services, 9 campagnes.

Crochet (Louis-André), capitaine, 6e région; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Girardot (Lucien-Georges-Marie), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Mestre (Louis-Joseph-Georges), lieutenant, 7e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Alzonne (Roger-Louis), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 2 campagnes.

Vidal (Robert-Hippolyte), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 5 campagnes.

SOUS-OFFICIERS

Wittkamp (Jean), adjudant, classe 1929, recrutement Maroc, mle R. 825; 27 ans de services, 22 campagnes. A été cité.

Saumande (Paul), adjudant-chef, classe 1920, recrutement Périgueux, mle 1730; 27 ans de services, 15 campagnes.

Transmissions.

Vivien (René-Armand), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Rimasson (Anatole-François-Léon), capitaine, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Aveline (Lucien-René), chef de bataillon, 6e région; 35 ans de services, 4 campagnes.

Louis-Hirch (André-Jean-Henri), lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 6 campagnes.

Poulain (René-Edouard), sous-lieutenant, 4e région; 31 ans de services, 7 campagnes.

Doat (Henri-Marie-Etienne), chef de bataillon, 1re région; 30 ans de services, 7 campagnes.

Tremissot (Marcel), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Chancellerie.

CADRE DES ADJOINTS

Grenu (Léon-Joseph), capitaine, 2e région; 35 ans de services, 5 campagnes.

Gabaud (Jean-Louis-Marcel), lieutenant, A. O. F.; 32 ans de services, 13 campagnes.

Poincelet (Albert-Maurice-Louis), capitaine, 6e région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Bourbon (Ludovic-Louis), commandant, 4e région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Derneve (Georges-Dominique), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Boillée (Eugène-Hervé), lieutenant, 10e région; 34 ans de services, 15 campagnes.

Pradier (Pierre), lieutenant, 4e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Mathieu (Jean-François), capitaine, 4e région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Corps des interprètes militaires.

Marcano (Antoine), capitaine, 1re région; 37 ans de services, 7 campagnes.

André (Hubert), capitaine, 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes.

Gspann (Laurent-Lucien), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 4 campagnes.

Bonnard (Roger-Jean), capitaine, 1re région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Bourseiller (Marcel-Edouard), commandant, Maroc; 33 ans de services, 9 campagnes.

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Wirtensohn (Louis-Eugène), commandant, Tunisie; 34 ans de services, 10 campagnes.

Ganancia (Jules-Jacob), capitaine, 1re région; 38 ans de services, 7 campagnes.

Dumont-Desgoffe (Edouard-Jean), capitaine, 10e région; 30 ans de services, 8 campagnes.

Recrutement et statistique.

SECTION HORS CADRES

Trouillard (Charles-Edmond), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

SOUS-OFFICIER

Corticchiato (Marc-Antoine), adjudant-chef, classe 1921, recrutement d'Ajaccio, mle 243; 27 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Deschanels (Jean-Louis-Marie-Joseph), intendant militaire de 2e classe, 8e région; 36 ans de services, 6 campagnes.

Duprat (Jacques-Philippe-Jean-François), intendant militaire de 2e classe, 9e région; 33 ans de services, 9 campagnes.

Rondeau (Marcel-Alexandre-Eugène), intendant militaire adjoint, 6e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Baille (Jean-Marie-Louis-Antoine), intendant militaire adjoint, 1re région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Oppetit (Marie-André-Emile), intendant militaire de 2e classe, 10e région; 30 ans de services, 4 campagnes.

Meignie (Maurice-Honoré-Robert), intendant militaire adjoint, 2e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

De Saint-Orens (Henri-Marie), lieutenant d'administration, Maroc; 35 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.

Cliche (Marcel-Octave-Isidore), lieutenant d'administration, 2e région; 40 ans de services, 6 campagnes.

Barrabes (Jean-Marie), lieutenant d'administration, 5e région; 39 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Freysz (Emile-Charles), lieutenant d'administration, 6e région; 37 ans de services, 5 campagnes.

Quelennec (Pierre-Ernest-Louis), lieutenant d'administration, 5e région; 31 ans de services, 15 campagnes.

Maxes (Roger-Arthur), lieutenant d'administration, 4e région; 37 ans de services, 6 campagnes.

Moreau (Emile-André), capitaine d'administration, 6e région; 34 ans de services, 5 campagnes.

Bizet (Fernand-Louis), capitaine d'administration, 1re région; 34 ans de services, 6 campagnes.

Vuillard (Lucien-Edouard), lieutenant d'administration, 9e région; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.

Picard (Auguste-Ulysse), lieutenant d'administration, 6e région; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Dupain (André), lieutenant d'administration, 7e région; 35 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Doussin (Clément), lieutenant d'administration, 4e région; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Crouzet (Justin), lieutenant d'administration, 1re région; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Berlioux (Pierre-Clovis-Honoré), lieutenant d'administration, Maroc; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Counillon (François-Marcel), lieutenant d'administration, 7e région; 32 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Chesnel (André-Lucien-Henri), lieutenant d'administration, 1re région; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Naud (Georges-Gustave), lieutenant d'administration, 9e région; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Palay (Victor-Henri), capitaine d'administration, 8e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

Bajet (Emile-Achille-Jules), capitaine d'administration, 4e région; 35 ans de services, 5 campagnes.

Matériel.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Puigou (Henri-Marie), lieutenant, 6e région; 37 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.

Bouchard (Charles-Marie-Joseph), lieutenant, 2e région; 36 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Duplaix (Maurice) capitaine, 4e région; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Arnon (Francis-Joseph), lieutenant, 4e région; 33 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Demonte (Joseph-Pierre), sous-lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 13 campagnes.

Blanchet (Pierre-Roger), lieutenant, 1re région; 36 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Etienne (Maurice), capitaine, 8e région; 34 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Cabot (Michel), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 13 campagnes.

Sevault (Alfred-Léon), lieutenant, 5e région; 32 ans de services, 12 campagnes.

Magnin (Marcel-Hubert-Paul), lieutenant, Maroc; 29 ans de services, 11 campagnes.

Pons (Eugène-Louis), lieutenant, 8e région; 35 ans de services, 7 campagnes.

Souche (Elie-Etienne-Célestin), lieutenant, 1re région; 31 ans de services, 10 campagnes.

Orsat (André-Victor-Eugène), lieutenant, Maroc; 31 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Brunaud (Maurice-Marcel-Victor), sous-lieutenant, 9e région; 31 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Molland (Gaston-Honoré), sous-lieutenant, 9e région; 32 ans de services, 6 campagnes.

Le Roux (François-Joseph), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Vernet (Louis-Marcel), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 5 campagnes.

Génie.

Sevin (Yves-Emile), sous-lieutenant, 4e région; 37 ans de services, 15 campagnes.

Duperron (Georges-Lucien-Henri), sous-lieutenant, 2e région; 38 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Snyisers (Michel-Léon-Joseph), capitaine, 1re région; 33 ans de services, 16 campagnes.

Adjadj (Judas-Abraham), capitaine, 1re région; 32 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Chataigneau (Louis-Gaston-Alfred), capitaine, 4e région; 40 ans de services, 5 campagnes.

Tabuteau (Jacques-Marie-Joseph), capitaine, 3e région; 41 ans de services, 4 campagnes.

Pagnoux (André-Louis-Guillaume), lieutenant, Maroc; 30 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Meillassoux (Albert-Louis-Edmond), chef de bataillon, 2e région; 38 ans de services, 6 campagnes.

Gaulhier (Pierre-Maxime), chef de bataillon, 6e région; 38 ans de services, 4 campagnes.

Boltini (Léopold-Gabriel), lieutenant, 10e région; 33 ans de services, 8 campagnes.

Bois (Charles-Marie), capitaine, 8e région; 36 ans de services, 6 campagnes.

Poupard (Eugène), lieutenant, A. O. F., Dakar; 27 ans de services, 14 campagnes.

Le Marchand (Edouard-Marie-Joseph), lieutenant, 3e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Moreau (Gustave-Louis-Joseph), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Huc (Fernand-Adolphe), capitaine, 5e région; 31 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Durand (Marie-Pierre-Jeusime), sous-lieutenant, 1re région; 30 ans de services, 7 campagnes.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Bouguignon (Siméon-Victor-Jean-Baptiste), ingénieur militaire principal; 37 ans de services, 6 campagnes.

Sainte-Marie (Georges-Marie-Pierre), ingénieur militaire de 2e classe; 36 ans de services, 5 campagnes.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Langlais (Paul), ingénieur de 2e classe; 41 ans de services, 5 campagnes.

Pierru (Auguste-Louis-Sébastien), ingénieur de 1re classe; 38 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Pied (Joseph), ingénieur de 1re classe; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Huber (Maurice-Alfred), ingénieur de 1re classe; 37 ans de services, 7 campagnes.

Valdeiron (Gaston-Joseph-Ernest), ingénieur de 1re classe; 39 ans de services, 5 campagnes.

Schmitt (Jean), ingénieur de 2e classe; 30 ans de services, 2 campagnes.

CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Sabaterie (Jean-Marius), adjoint administratif de 1re classe; 40 ans de services, 5 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Colin (Paul-Félix), sous-lieutenant, 2e région; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Constantin (Paul), sous-lieutenant, 1re région; 26 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Brand (Gabriel-André-Tiburce), sous-lieutenant, Maroc; 28 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Goimbault (Georges-Honoré), sous-lieutenant, 8e région; 28 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Rinaldi (Jean-François-Benoît-Félix), sous-lieutenant, 9e région; 30 ans de services, 13 campagnes.

Queussier (Lucien-Fernand), lieutenant, A.E.F.; 27 ans de services, 15 campagnes.

Olivieri (Jean-Brancase), sous-lieutenant, 9e région; 27 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

Fourneaux (Robert), lieutenant, 1re région; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité

Gras (Georges-Alphonse-Marie), sous-lieutenant, 9e région; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Penanhoat (Brieux-Marcel), capitaine, A. E. F.; 30 ans de services, 9 campagnes.

Deiss (Marcel), lieutenant, 6e région; 29 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Benazet (Jean), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 11 campagnes.

Colin (Adrien-Camille), lieutenant, A. E. F.; 27 ans de services, 16 campagnes.

Bernard (Léopold-Alfred), sous-lieutenant, 8e région; 30 ans de services, 14 campagnes.

Raoul (François-Henri), capitaine, 5e région; 33 ans de services, 5 campagnes.

SOUS-OFFICIERS

Bonay (Jacques-Joseph-Raymond), adjudant-chef, 5e région; 28 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Hery (Pierre-Laurent), adjudant-chef, 3e région; 28 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Artillerie coloniale.

Roy (Georges-Alphonse), capitaine, 8e région; 36 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Le Faou (Yves-Corentin), sous-lieutenant, 3e région; 28 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Dartevelle (André-Maurice), sous-lieutenant, 1re région; 27 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Sarda (Pierre-Baptiste), lieutenant, 5e région; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité

Micanel (Edgar-Jules-Eugène), chef d'escadron, 8e région; 29 ans de services, 2 campagnes.

Service de santé colonial.

PHARMACIEN

Berrard (Emile-Georges), pharmacien commandant, Madagascar; 33 ans de services, 8 campagnes.

2° Rayés des cadres avec une invalidité inférieure à 65 °/° résultant de blessures de guerre.

Infanterie.

SOUS-OFFICIER

Foulfoin (Joseph), sergent; 4 ans de services, 2 campagnes. Très beaux services de guerre. A été blessé et cité.

3° Rayé des cadres.

Infanterie.

Pourin (Georges-Auguste-Jean), lieutenant; 36 ans de services, 9 campagnes.

Gaujoux (Marcel-Marius-Auguste), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Liagre (Jules-Louis-Joseph), sous-lieutenant; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Bastide (Louis-Gustave), sous-lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Salch (Charles-Albert), lieutenant; 36 ans de services, 5 campagnes.

Artillerie.

Dumont (André-Charles-Léon), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes.

Mazé (Pierre-Jean), lieutenant; 30 ans de services, 2 campagnes.

Falcoz-Vigne (Adrien-Réginald-Edmond), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes.

Train.

Compagnon (Joseph-Henri-Martin), chef d'escadron; 38 ans de services, 5 campagnes.

Dombret (René-Auguste), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes.

Transmissions.

Maquaire (Julien-Léon), capitaine; 34 ans de services, 5 campagnes.

Intendance.

FONCTIONNAIRE

Cally (Maurice-Julien), intendant militaire de 3e classe; 36 ans de services, 5 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Meunier (Eugène-Charles), lieutenant d'administration; 38 ans de services, 17 campagnes. A été cité.

Brotier (Valentin-Léonce), capitaine d'administration; 41 ans de services, 12 campagnes.

Ducrot (Edmond-Albert), capitaine d'administration; 41 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Giudicelli (Jean-Hyacinthe), lieutenant d'administration; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Contet (Ernest-Camille), capitaine d'administration; 38 ans de services, 6 campagnes.

Theillier (Paul-Marie), commandant d'administration; 41 ans de services, 5 campagnes.

Ouvrard (René-Louis-Arthur), lieutenant d'administration; 39 ans de services, 5 campagnes.

Benfredj (Moïse-Emile), capitaine d'administration; 37 ans de services, 9 campagnes.

Berquet (Jean-Louis-Henri), capitaine d'administration; 41 ans de services, 5 campagnes.

Bataille (Gaston-Fleurebel), capitaine d'administration; 38 ans de services, 7 campagnes.

Davis (Charles-Auguste-Marie-Joseph), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes.

Senescal (Paul-Roch-François), capitaine d'administration; 39 ans de services, 5 campagnes.

Glomeau (Arthur-Dominique-Henri), commandant d'administration; 39 ans de services, 5 campagnes.

Lévy (Marcel), capitaine d'administration; 37 ans de services, 5 campagnes.

Duclaux-Monteil (Antoine-Laurent-Charles), capitaine d'administration; 39 ans de services, 4 campagnes.

Gosset (André-Ernest), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes.

Montel (Georges), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes.

Chebance (Gaspard), capitaine d'administration; 38 ans de services, 5 campagnes.

Génie.

Beaurepaire (Lucien-Charles), lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes.

André (Xavier-Louis-Gabriel), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes.

Direction des études et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Galmard (Raymond), ingénieur militaire de 2e classe; 38 ans de services, 2 campagnes.

Infanterie coloniale.

Gilbert (Pierre), sous-lieutenant; 32 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Ottomani (Théodore), lieutenant; 28 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Paoli (Ange-Benoît), lieutenant; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.

Rouanet (Eugène-Joseph-Pierre), lieutenant; 25 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Negrel (Désiré-Simon), lieutenant; 25 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Ferrat (Fernand-Louis-Marius), sous-lieutenant; 29 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Artillerie coloniale.

Leglaud (Paul-Gilbert), lieutenant; 34 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Service de santé colonial.

Guidon (Robert-Joseph-Ernest), médecin-capitaine; 34 ans de services, 7 campagnes.

Officier d'administration du service de santé colonial.

Salmon (Maurice-Georges), sous-lieutenant; 24 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Lota (Pierre-André), lieutenant; 28 ans de services, 12 campagnes.

4° Dégagés de toutes obligations militaires.

Infanterie.

Lerat (Louis-Emile), adjudant, 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Tournaille (Paul-Emile-Alphonse), soldat de 1re classe; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Deletoille (Albert-Gabriel), sergent; 27 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Azan (Moïse-Maurice), caporal; 29 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée et cavalerie.

Doucet (Louis-Eugène-Octave), adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Fontanarosa (Démétrius), adjudant-chef; 39 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Artillerie.

Tigeot (Marcel-Henri-Joseph), soldat; 3 ans de services, 2 campagnes. Beaux services de guerre. A été blessé.

Marty (Joseph-Jean-Gérard), maréchal des logis; 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Train.

Blanchard (Elisée-Fernand), soldat de 1re classe; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Décret n° 50-443 du 19 avril 1950 portant application des dispositions de l'article 32 du décret n° 49-1209 du 28 août 1949 relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public et au regroupement des services administratifs, et modifiant l'article 22 du décret du 5 juin 1940 relatif au domaine immobilier de l'Etat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 10 juillet 1791 sur la conservation et le classement des places de guerre et postes militaires, sur les rapports du pouvoir civil avec l'autorité militaire dans les places, sur la conservation et la manutention des établissements et bâtiments, sur le logement des troupes et sur l'administration des travaux et la police des fortifications, modifiée par la loi du 8 avril 1936;

Vu le décret n° 49-1209 du 28 août 1949 relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public et au regroupement des services administratifs et modifiant l'article 22 du décret du 5 juin 1940 relatif au domaine immobilier de l'Etat, et notamment l'article 32,

Décrète:

Art. 1er. — Les modalités particulières de contrôle des opérations immobilières intéressant la défense nationale et présentant, à ce titre, un caractère confidentiel sont déterminées par le présent décret.

Art. 2. — Dans le cadre du décret n° 49-1209 du 28 août 1949, relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public, il est institué auprès du président du conseil une commission restreinte unique de contrôle qui comprend quatre membres:

Le président ou, à défaut, le vice-président de la commission centrale instituée par le décret n° 49-1209 du 28 août 1949, président;

Le secrétaire général permanent de la défense nationale ou, à défaut, le secrétaire général adjoint;

Le chef du service des domaines ou, à défaut, l'administrateur, chef de division, chargé du domaine;

Un représentant militaire du ministre de la défense nationale.

Art. 3. — Le caractère confidentiel d'une opération immobilière intéressant la défense nationale résulte d'une décision du ministre de la défense nationale ou du secrétaire d'Etat aux forces armées intéressé.

Art. 4. — Pour les opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public relevant du ministre de la défense nationale et présentant, à ce titre, un caractère confidentiel, les attributions dévolues à la commission centrale et aux commissions départementales de contrôle des opérations immobilières instituées par le décret n° 49-1209 du 28 août 1949 sont exercées par la commission prévue à l'article 2 ci-dessus.

Art. 5. — Le rapport est établi par le service intéressé qui est admis à présenter des observations orales complémentaires.

La commission peut également recueillir l'avis de toute personne qualifiée en raison de sa compétence ou de ses fonctions. Ces personnes sont convoquées par les soins du président.

En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

La commission restreinte fixe elle-même les conditions de fonctionnement de son secrétariat.

Art. 6. — Les opérations de la compétence de la commission restreinte donnent lieu au préalable au seul avis du service des domaines prévu par le décret du 5 juin 1940.

Art. 7. — En cas d'urgence invoquée par l'administration militaire, le service des domaines devra accorder une priorité aux actes d'acquisition et de location d'immeubles ou de droits immobiliers intéressant la défense nationale que les agents de l'administration des domaines pourront être appelés à passer pour le compte des services publics militaires en application des dispositions de l'article 23 du décret n° 49-1209 du 28 août 1949.

Art. 8. — Le contrôle prévu par l'article 22 du décret du 5 juin 1940, modifié par l'article 30 du décret n° 49-1209 du 28 août 1949, de l'entretien et de l'utilisation des installations immobilières de la défense nationale présentant un caractère confidentiel est exercé par la commission restreinte de contrôle, soit directement, soit par l'intermédiaire du service des domaines dans les conditions suivantes:

Des missions de contrôle ne pourront être confiées qu'aux agents du service des domaines qui figureront sur une liste dressée par le ministre des finances et à laquelle le ministre de la défense nationale aura donné son agrément.

Les contrôles seront exercés à l'initiative du président de la commission restreinte, et il lui en sera exclusivement rendu compte.

Les agents du service des domaines ne pourront, à l'occasion de ces contrôles formuler des observations ou des propositions relatives à des questions touchant à la défense nationale ou à des attributions d'ordre technique dévolues aux services utilisateurs.

Art. 9. — Les membres de la commission restreinte et toute personne consultée à l'occasion de l'examen d'une affaire confidentielle notamment, les agents des domaines désignés en application de l'article 8 ci-dessus sont tenus au secret.

Toute infraction à la règle édictée par le présent article sera, sans préjudice des sanctions disciplinaires, justiciable des dispositions du code pénal relatives à la répression des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. — En cas de désaccord entre le ministre de la défense nationale et la commission restreinte, tant en ce qui concerne le caractère confidentiel d'une opération, que ses aspects financiers ou techniques, l'affaire est portée, sans délai, devant le président du conseil des ministres, qui statue.

Art. 11. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux finances, le ministre de la défense nationale et les secrétaires d'Etat aux forces armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 avril 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

EDGAR FAURE.

Décret portant promotions automatiques dans le cadre des officiers de réserve du service de santé (armée de terre).

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 avril 1950, page 3777;

RÉSERVE

Au lieu de: « Lelay (René-Yves-Albert-Lucien), 1re région », lire: « Le Lay (René-Yves-Albert-Lucien), 1re région »; au lieu de: « Maurourant (James), 1re région », lire: « Maucourant (James), 1re région »; au lieu de: « Poujade (Paul-Yvon-Guy), 9e région », lire: « Poujade (Paul-Yvan-Guy), 9e région »; au lieu de: « Éussafia (Jacques), 1re région », lire: « Mussafia (Jacques), 1re région »; au lieu de: « Volk (Gard), 6e région », lire: « Volk (Gerd), 6e région »; au lieu de: « Bentolila (Marcel-Eéon), 10e région », lire: « Bentolila (Marcel-Léon), 10e région »; au lieu de: « Brnoirad (Jacques), 8e région », lire: « Brugirard (Jacques), 8e région »; au lieu de: « Cousinet (Lucien), 8e région », lire: « Couzinet (Lucien), 8e région »; au lieu de: « Rigaud (François-Ernest), 1re région », lire: « Rigaud (Francis-Ernest), 1re région »; au lieu de: « Atenhoffer (Robert), 4e région », lire: « Atzenhoffer (Robert), 4e région »; au lieu de: « Debroise (Jean-Léon), 3e région », lire: « Debroize (Jean-Léon), 3e région »; au lieu de: « Hernicou (René-Marie), 3e région », lire: « Hernigou (René-Marie), 3e région »; au lieu de: « Cottin (Raymond-Marius), 8e région », lire: « Cottin (Raymond-Maurice), 8e région »; au lieu de: « Carrelou (Georges-André), 1e région », lire: « Carrelou (Georges-André), 1e région »; au lieu de: « Van der Gucht (Pierre-Marcel-Paul), 3e région », lire: « Vander Gucht (Pierre-Marcel-Paul), 3e région »; au lieu de: « Brugelle (Pierre-Joseph-Albert), 1e région », lire: « Brugeille (Pierre-Joseph-Albert), 1e région »; au lieu de: « Riviere (Jean-Henri-Yves), 2e région », lire: « Rivierre (Jean-Henri-Yves), 2e région »; au lieu de: « Landes (Aron-René), 1re région », lire: « Lande (Aron-René), 1re région »; au lieu de: « Fournier (Pierre-Jean-Gabrielle), 1re région », lire: « Fournier (Pierre-Jean-Gabriel), 1re région »; au lieu de: « Desmazières (Jean-Charles), 1re région », lire: « Desmaizières (Jean-Charles), 1re région »; au lieu de: « Authis (Robert-Paulin-Lucien), 3e région », lire: « Authie (Robert-Paulin-Lucien), 3e région »; au lieu de: « Gateillier (Serge-Daniel), 1re région », lire: « Gateillier (Serge-Daniel), 1re région »; au lieu de: « Besombes (Jean-Victor), 9e région », lire: « Bezombes (Jean-Victor), 9e région ».

Pour: Maurel (Théophile-Louis-Emile), 5e région; Planes (Jean-Pierre-Joseph), 5e région; Sarfaty (Marcel), 1e région, au lieu de: « (Rang du 16 décembre 1947.) », lire: « (Rang du 18 décembre 1947.) ».

Au lieu de: « Brironneau (Robert-Maurice-Emmanuel), 10e région », lire: « Bironneau (Robert-Maurice-Emmanuel), 10e région ».

Régies d'avances.

Par arrêté du 8 avril 1950, l'article 3 de l'arrêté du 1er septembre 1949 est modifié comme suit:

« Le régisseur sera nommé par arrêté du secrétaire d'Etat. Il sera assujetti au cautionnement prévu par l'arrêté interministériel du 28 avril 1947 et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 11.520 F ».

(Le reste sans changement.)

Circulaire du 11 avril 1950 relative à la situation, au regard du régime de la sécurité sociale, des personnels militaires placés dans la position de mission hors cadres.

Le ministre de la défense nationale, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du travail et de la sécurité sociale à Messieurs les ministres et secrétaires d'Etat.

La question a été posée de savoir quelle était la situation, en ce qui concerne l'affiliation à un régime de sécurité sociale, des personnels militaires placés dans la position de mission hors cadres.

Cette situation est variable suivant l'administration, le service, l'autorité, etc., auprès duquel est effectué le détachement en mission hors cadres:

A. — *Cas où le militaire détaché reste affilié à la sécurité sociale militaire.*

Seuls bénéficient du régime de la sécurité sociale militaire institué par la loi du 12 avril 1949 les militaires détachés en mission hors cadres dans les conditions ci-après:

1° Détachement auprès d'une administration, d'un office ou d'un établissement public de l'Etat, dans un emploi conduisant à pension du régime général des retraites, ou détachement auprès d'une administration de l'Etat dans un emploi ne conduisant pas à pension du régime général des retraités.

Sont considérés, dans ce dernier cas, comme administrations de l'Etat, les administrations centrales de l'Etat, les services extérieurs en dépendant et les établissements publics de l'Etat, dont le personnel titulaire est soumis au statut général des fonctionnaires;

2° Détachement pour exercer une fonction publique élective lorsque cette fonction comporte des obligations empêchant ces militaires d'assurer normalement l'exercice de l'emploi dont ils sont titulaires, et que, d'autre part, il n'existe pas pour l'assemblée à laquelle ils ont été élus, un régime particulier et obligatoire d'assurance sociale.

Dans les cas de détachement ci-dessus, comportant maintien du régime militaire de sécurité sociale, la cotisation due à la caisse nationale militaire de sécurité sociale est calculée sur les émoluments réellement perçus, dans la limite du plafond fixé par la législation générale de la sécurité sociale; la cotisation patronale et le payement du capital décès sont, en tout état de cause, à la charge du budget qui supporte la dépense du traitement ou de la solde du militaire détaché.

Le montant du capital décès dû aux agents droit du militaire détaché auprès d'une administration de l'Etat dans un emploi conduisant à pension du régime général des retraites est calculé en fonction du traitement et des indemnités payés à l'intéressé dans l'emploi considéré. Lorsque le militaire est détaché dans un emploi ne conduisant pas à pension du régime général des retraites ou pour exercer une fonction publique élective dans les conditions fixées à l'alinéa 2° ci-dessus, le montant du capital décès doit être déterminé en considération de la solde et des indemnités dont l'intéressé bénéficierait dans son cadre d'origine.

B. — *Cas où le militaire détaché n'est pas affilié à la sécurité sociale militaire.*

Dans tous les autres cas de détachement en mission hors cadres, les militaires sont soumis, pour les risques autres que ceux couverts par le régime de retraites dont ils relèvent, au régime de sécurité sociale applicable à l'emploi ou à la profession qu'ils exercent par l'effet du détachement, et notamment dans les cas suivants:

1° Détachement pour exercer une fonction publique élective lorsque cette fonction comporte des obligations empêchant les militaires d'assurer normalement l'exercice de l'emploi dont ils sont titulaires et que, d'autre part, il existe pour l'assemblée à laquelle ils ont été élus un régime particulier et obligatoire d'assurance sociale.

Dans ces conditions, l'affiliation des intéressés au régime militaire de sécurité sociale est provisoirement suspendue durant la durée de leur mandat;

2° Détachement auprès des départements, communes, établissements publics autres que nationaux, territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer, pays de protectorat. Le militaire détaché est alors affilié au régime de sécurité sociale applicable au personnel de la collectivité considérée, pour les risques autres que la vieillesse (notamment pour le capital décès);

3° Détachement auprès des entreprises nationalisées: le militaire détaché est affilié pour les risques autres que la vieillesse au régime applicable au personnel appartenant, dans l'entreprise, à la même catégorie que lui;

4° Détachement auprès d'une entreprise privée: le militaire détaché est affilié pour les risques autres que la vieillesse au régime applicable au personnel de l'entreprise, c'est-à-dire en principe au régime général de la sécurité sociale, puisque seuls certains établissements au secteur privé sont affiliés à des régimes spéciaux;

5° Détachement pour exercer un enseignement ou remplir une mission publique à l'étranger ou auprès d'organismes internationaux: le militaire détaché est affilié pour les risques autres que la vieillesse au régime applicable au personnel de l'organisme considéré.

Le ministre de la défense nationale,
RENÉ PLEVEN,

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ALAIN BARJOT,

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Date des élections aux commissions administratives paritaires (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale).

Par arrêté en date du 6 avril 1950, la date des élections des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires nos 7, 8, 9, 10, créées par l'arrêté du 26 mars 1948, a été fixée au 23 mai 1950.

Liste des candidats déclarés admissibles à l'emploi d'inspecteur de la main-d'œuvre des transports.

Par arrêté du 13 avril 1950, les candidats dont les noms suivent ayant obtenu, à la suite du concours ouvert les 29 et 30 décembre 1949, le minimum de points requis sont déclarés admissibles à l'emploi d'inspecteur de la main-d'œuvre des transports, savoir:

MM. Besson (Henri-Louis-Marcel).
Morin (Robert-Roger).
Derlot (Elie-François-Alain).
Mazet (Marie-Jean).
Guicharnaud (Robert-André-Eloi).
Billaut (Roger-Abel).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu le décret du 28 février 1950 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer;

Vu l'arrêté du 24 février 1950 nommant les membres du cabinet,

Arrête:

Art. 1er. — Pendant l'absence du secrétaire d'Etat, délégation est donnée à M. le gouverneur Maurice Bertaut, conseiller technique, à l'effet de signer, à l'exclusion des décrets, tous actes, arrêtés et décisions ne présentant pas un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 avril 1950.

LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Vu le décret du 17 février 1950 portant nomination de membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 concernant la composition des cabinets ministériels;

Vu l'arrêté du 24 février 1950 portant nominations au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en qualité d'attaché de cabinet, M. Alioune Diop, professeur licencié du second degré, en remplacement de M. P. Klein, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à partir du 1er avril 1950, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Eaux et forêts.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 5 avril 1950, l'article 1er des arrêtés du 28 juin 1948 et du 6 décembre 1948 a été modifié comme suit:

« Sont promus aux dates ci-après, tant en ce qui concerne la solde que du point de vue de l'ancienneté, les fonctionnaires du cadre général des eaux et forêts dont les noms suivent... ».

(Le reste sans changement.)

Elèves administrateurs.

Par arrêté du 23 mars 1950, sont licenciés, à compter du jour de la notification aux intéressés du présent arrêté, les élèves administrateurs dont les noms suivent:

MM. Albinet (Charles-Pierre-Philippe), Pelanne (Yves-Amédée) et Walch (Pierre-Amédée-André).

Les personnes désignées ci-dessus sont tenues de rembourser au Trésor public les frais d'études à l'école nationale de la France d'outre-mer et les allocations scolaires qu'elles ont perçues comme élèves de cet établissement.

Par arrêté du 23 mars 1950, M. Wahart (Jean-Arthur), élève administrateur des services civils de l'Indochine, est licencié à compter du jour où le présent arrêté lui aura été notifié.

M. Wahart est tenu de rembourser au Trésor public les frais d'études à l'école nationale de la France d'outre-mer et les allocations scolaires qu'il a perçues comme élève de cet établissement.

Services de l'agriculture.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 5 avril 1950, M. Shau (Jean) a été intégré à titre définitif dans le cadre général des services de l'agriculture aux colonies et titularisé dans son emploi de la façon suivante:

Ingénieur adjoint de 3e classe (ancien cadre), pour compter du 5 décembre 1943;

Ingénieur adjoint de 2e classe (nouveau cadre), pour compter du 6 avril 1946 (rappels pour services militaires conservés: 1 an 11 mois 25 jours).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 50-354 autorisant le déblocage de dépôts sarrois.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 mars 1950: page 3241, 1re colonne, à l'article 1er, au lieu de: « Seront rendus disponibles, à dater du 15 avril 1950, les comptes des banques, caisses d'épargne, coopératives de crédit », lire: « Seront rendus disponibles, à dater du 15 avril 1950, les comptes dans les banques, caisses d'épargne, coopératives de crédit ».

Traitements applicables à compter du 1er janvier 1949 à certains personnels de l'enseignement supérieur.

Le ministre de l'éducation nationale, le ministre d'Etat et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 49-42 du 12 janvier 1949 instituant une nouvelle majoration en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 relatif à la revision du plan de classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu les arrêtés des 12 novembre 1948 et 11 janvier 1949 fixant notamment les nouveaux traitements du personnel enseignant, du personnel administratif et du personnel de service du collège de France, de l'école des langues orientales vivantes, du muséum national d'histoire naturelle, de la muséologie, des observations et des écoles normales supérieures;

Arrêtent:

Art. 1er. — En application de l'article 2 du décret n° 49-508 du 14 avril 1949, les traitements alloués à compter du 1er janvier 1949 et compte tenu des deux premières tranches de reclassement à certains fonctionnaires de l'enseignement supérieur sont fixés ainsi qu'il suit:

EMPLOIS	CLASSES ET ÉCHELONS	TRAITEMENTS de base.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	NOUVEAUX traitements 1949.
		francs.		francs.	francs.
Collège de France.					
Sous-directeur de laboratoire	1re classe	168.000	650	157.625	737.000
	2e classe	156.000	600	145.025	666.000
	3e classe	144.000	550	131.000	598.000
Ecole des langues orientales vivantes.					
Employé (1)	Classe exceptionnelle	66.000	240	38.625	248.000
	1re classe	66.000	230	34.575	240.000
	2e classe	61.500	214	29.825	224.000
	3e classe	57.000	198	25.875	206.000
	4e classe	52.500	181	21.225	191.000
	5e classe	48.000	164	16.425	175.000
	6e classe	43.500	147	13.500	138.000
	7e classe	39.000	130	10.075	156.000
Muséum national d'histoire naturelle.					
Sous-directeur du laboratoire	1re classe	168.000	650	157.625	737.000
	2e classe	156.000	600	145.025	666.000
	3e classe	144.000	550	131.100	598.000
Surveillant général du Muséum	Classe exceptionnelle	105.000	390	79.425	413.000
	1re classe	105.000	360	67.050	389.000
	2e classe	93.000	325	60.400	344.000
	3e classe	81.000	290	52.175	303.000
	4e classe	69.000	255	43.275	263.000
	5e classe	57.000	220	34.650	224.000
	6e classe	40.000	185	29.350	180.000

(1) Echelonnement provisoire.

EMPLOIS	CLASSES ET ÉCHELONS	TRAITEMENTS de base.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	NOUVEAUX traitements 1949.
		francs.		francs.	francs.
Muséologie.					
Chef du service	Classe unique	210.000	630	125.850	762.000
Conservateur de musée de province (1re catégorie), directeur de jardin zoologique (1re catégorie), chef de service adjoint.	1re classe	168.000	510	90.800	603.000
	2e classe	156.000	470	82.925	542.000
	3e classe	144.000	430	75.675	488.000
Secrétaire administratif (1)	Classe exceptionnelle	66.000	240	38.625	248.000
	1re classe	66.000	230	34.575	240.000
	2e classe	60.000	210	28.600	220.000
	3e classe	54.750	190	23.437	199.000
	4e classe	49.500	170	18.300	181.000
	5e classe	44.250	150	12.937	162.000
	6e classe	39.000	130	10.075	138.000
Observatoire de Paris.					
Technicien (ex-chef du poste du service de l'heure).	Classe exceptionnelle	90.000	390	89.125	391.000
	Hors classe	90.000	360	76.800	370.000
	1re classe	81.000	331	69.125	337.000
	2e classe	72.000	302	61.125	305.000
	3e classe	66.000	273	52.200	275.000
	4e classe	60.000	244	42.400	247.000
	5e classe	54.000	215	33.375	218.000
	6e classe	48.000	185	24.225	191.000
Technicien (ex-radiotechnicien du service de l'heure).	1re classe	78.000	360	82.900	358.000
	2e classe	72.000	331	73.125	329.000
	3e classe	66.000	302	64.125	299.000
	4e classe	60.000	273	54.325	271.000
	5e classe	54.000	244	45.150	242.000
	6e classe	48.000	215	35.625	214.000
	7e classe	42.000	185	27.975	183.000
Observatoires régionaux et institut de météorologie et de physique d'Algérie.					
Aides-astronomes, aides-météorologistes, aides-physiciens.	1re classe	135.000	475	99.325	548.000
	2e classe	120.000	430	88.175	462.000
	3e classe	105.000	385	77.400	409.000
	4e classe	90.000	340	68.550	354.000
	5e classe	78.000	295	56.025	301.000
	6e classe	66.000	250	42.675	257.000
Ecole normale supérieure de Fontenay.					
Secrétaire bibliothécaire	Hors classe	150.000	410	60.925	484.000
	1re classe	141.000	388	58.350	452.000
	2e classe	138.000	366	52.525	429.000
	3e classe	132.000	344	47.200	402.000
	4e classe	126.000	322	40.875	379.000
	5e classe	120.000	300	34.550	356.000
Universités.					
Commis des facultés de Paris et des départements (1).	Classe exceptionnelle	66.000	240	38.625	248.000
	1re classe	66.000	230	34.575	240.000
	2e classe	61.500	216	30.625	226.000
	3e classe	57.000	202	27.375	209.000
	4e classe	52.500	188	23.775	196.000
	5e classe	48.000	174	20.175	183.000
	6e classe	45.000	160	16.425	169.000
	7e classe	42.000	145	13.125	154.000
	8e classe	39.000	130	10.075	138.000

(1) Echelonnement provisoire.

Art. 2. — Les dispositions des articles 2, 3, 4 et 5 de l'arrêté du 12 novembre 1948 et des articles 2, 4, 5 et 7 de l'arrêté du 11 janvier 1949 susvisés demeurent applicables aux personnels ci-dessus mentionnés, sous réserve des dispositions de l'article 2 du décret du 12 janvier 1949 et en particulier de son deuxième alinéa relatif à la réduction, du tiers, des versements mensuels d'attente.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Traitements applicables à compter du 1er janvier 1949 aux secrétaires généraux de l'école de Rome et de l'école d'Athènes et au secrétaire bibliothécaire de l'institut français d'archéologie du Caire.

Le ministre de l'éducation nationale, le ministre d'Etat et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 48-387 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement;

Vu la loi n° 49-562 du 20 avril 1949 portant ouverture de crédits pour application de la réforme dite du cadre unique;

Vu le décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 attribuant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-42 du 12 janvier 1949 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-508 du 11 avril 1949 relatif à la revision du classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 49-902 du 8 juillet 1949 créant une échelle unique pour certaines catégories de fonctionnaires de l'éducation nationale, modifié par le décret n° 50-20 du 6 janvier 1950;

Vu l'arrêté du 27 mai 1949 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'école de Rome, de l'école d'Athènes et de l'institut français d'archéologie du Caire,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application du décret n° 49-902 du 8 juillet 1949 créant une échelle unique pour certaines catégories de fonctionnaires de l'éducation nationale, les traitements alloués, à compter du 1er janvier 1949, et compte tenu des deux premières tranches de reclassement, aux secrétaires généraux de l'école de Rome et de l'école d'Athènes et au secrétaire bibliothécaire de l'institut français d'archéologie du Caire sont fixés ainsi qu'il suit:

EMPLOIS	CLASSES ET ÉCHELONS	TRAITEMENTS de base 1948.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	NOUVEAUX traitements du 1er janvier 1949.
		francs.		francs.	francs.
Secrétaire général agrégé de l'école française de Rome.	9e échelon		630		762.000
	8e échelon		600		722.000
	7e échelon		565		669.000
	6e échelon	168.000	530	100.325	621.000
	5e échelon	156.000	495	94.850	566.000
	4e échelon	144.000	455	86.025	508.000
	3e échelon		410		456.000
	2e échelon		365		401.000
	1er échelon		345		348.000
Secrétaire général agrégé de l'école française d'archéologie d'Athènes.	9e échelon		630		762.000
	8e échelon		600		722.000
	7e échelon		565		669.000
	6e échelon		530		621.000
	5e échelon		495		566.000
	4e échelon		455		508.000
	3e échelon		410		456.000
	2e échelon		365		401.000
	1er échelon	95.000	345	55.775	338.000
Secrétaire bibliothécaire agrégé de l'institut français d'archéologie orientale du Caire.	9e échelon		630		762.000
	8e échelon		600		722.000
	7e échelon		565		669.000
	6e échelon		530		621.000
	5e échelon		495		566.000
	4e échelon	105.000	455	106.275	467.000
	3e échelon	93.000	410	95.425	444.000
	2e échelon	81.000	365	83.150	365.000
	1er échelon	72.000	345	66.525	317.000

Art. 2. — Demeurent applicables aux personnels mentionnés à l'article 1er ci-dessus, sous réserve des dispositions de l'article 2 du décret du 12 janvier 1949 et, en particulier, de son deuxième alinéa relatif à la réduction du tiers des versements mensuels d'attente, les dispositions des articles 2, 3, 4 et 5 de l'arrêté susvisé du 27 mai 1949.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON DROUART.

Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Administration centrale des finances.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 19 mai 1949 portant mise en service détaché d'un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale des finances;

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 19 mai 1949 portant mise en service détaché de M. de Lestrade (René), administrateur civil de 2e classe, 1er échelon, à l'administration centrale des finances sont modifiées ainsi qu'il suit:

« *Art.* 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui a son effet à compter du 1er janvier 1949 ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contreseing pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 31 mars 1950.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Règlement de la tranche spéciale de la loterie nationale 1950 dite « Tranche du Grand Prix de Paris ».

Article 1er.

Le secrétaire général de la loterie nationale est autorisé à procéder, au titre de la loterie nationale 1950, à l'émission d'une tranche spéciale dite « Tranche du Grand Prix de Paris ».

Article 2.

Cette tranche comprendra 100.000 billets, répartis en dix séries de 10.000 billets chacune. Chaque série sera désignée par un numéro compris entre un et dix inclusivement. Dans chacune d'elles, les billets seront numérotés de 0001 à 10000.

Les billets seront exclusivement au porteur.

Les lots ne seront payés que sur présentation des billets. En aucun cas, notamment en cas de perte ou de vol, il ne pourra être accepté d'opposition au payement d'un lot sous réserve du cas de délivrance d'une reconnaissance de dépôt nominative (visé aux articles 14 et 15).

Article 3.

Les billets destinés à la vente au public seront séparables en deux parties qui pourront être vendues isolément (demi-billets). Chacun des deux demi-billets donnera droit à la moitié du ou des lots acquis au billet entier correspondant. Des vignettes spéciales représentant les dix billets portant le même numéro dans chacune des dix séries seront destinées aux organismes qui établissent dans les conditions réglementaires des représentations de dixièmes de billets.

Le prix de vente du billet est fixé à 15.000 F, celui du demi-billet à 7.500 F.

Article 4.

Les billets seront vendus par l'intermédiaire des guichets, organismes et groupements désignés à l'article 6 du règlement du 7 novembre 1949, inséré au *Journal officiel* du 17 novembre 1949 et, en outre, par tous autres intermédiaires qualifiés qui seraient habilités à cet effet par le comité de direction.

Article 5.

Les lots, dont le montant s'élèvera au total à 900 millions de francs, soit 60 p. 100 du montant de l'émission, seront répartis de la façon suivante :

1 lot de	60.000.000 F	.....	60.000.000 F.
2 —	20.000.000	.....	40.000.000
2 —	10.000.000	.....	20.000.000
2 —	5.000.000	.....	10.000.000
1 —	4.000.000	.....	4.000.000
29 —	2.000.000	.....	58.000.000
40 —	1.500.000	.....	60.000.000
179 —	1.000.000	.....	179.000.000
134 —	500.000	.....	67.000.000
100 —	300.000	.....	30.000.000
370 —	200.000	.....	74.000.000
30 —	150.000	.....	4.500.000
150 —	140.000	.....	21.000.000
760 —	100.000	.....	76.000.000
100 —	75.000	.....	7.500.000
2.350 —	50.000	.....	117.500.000
100 —	40.000	.....	4.000.000
500 —	30.000	.....	15.000.000
1.300 —	25.000	.....	32.500.000
1.000 —	20.000	.....	20.000.000
7.150 lots pour		.....	900.000.000 F.

Ces lots seront attribués, conformément au tableau ci-annexé, aux billets comportant les numéros d'ordre et les numéros de séries désignés par un tirage au sort préliminaire et par les résultats de l'épreuve hippique qui doit être disputée sous le nom de Grand Prix de Paris.

TIRAGE AU SORT PRÉLIMINAIRE

Article 6.

Le tirage au sort préliminaire aura lieu en présence du public, à une date qui sera précisée ultérieurement par un avis publié au *Journal officiel* et au plus tôt le 23 juin 1950. Il déterminera :

1° La série à laquelle sera affecté chaque cheval restant engagé au jour du tirage ;

2° Les numéros des billets donnant droit, suivant les dispositions du tableau de lots, à l'attribution de lots soit dans toutes les séries, soit dans les seules séries auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième ou troisième.

I. — *Affectation des chevaux aux séries.*

Article 7.

La Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France fournira au secrétariat général de la loterie nationale la liste officielle des chevaux restant engagés dans la course à la date du tirage préliminaire. Sur cette liste, les chevaux seront désignés par noms et par numéros consécutifs à partir de un.

L'affectation de chaque cheval à une série sera déterminée au moyen de deux tirages successifs.

A — Un premier tirage déterminera un classement des dix séries en vue de l'affectation des chevaux à ces séries.

Un seul appareil sera utilisé pour ce tirage ; il sera approvisionné de dix boules numérotées de 1 à 10. Les dix boules seront extraites successivement de l'appareil. Les séries seront classées dans l'ordre de sortie des boules. La liste des séries ainsi classées sera affichée.

B — Un deuxième tirage déterminera un classement des chevaux en vue de leur affectation aux séries.

Un seul appareil sera utilisé ; il sera approvisionné d'un nombre de boules égal à celui des chevaux restant engagés, chaque boule portant le numéro assigné à un cheval sur la liste établie par la Société d'encouragement.

Il y a lieu de prévoir plusieurs hypothèses, selon que cette liste comportera un nombre de chevaux égal ou inférieur à dix, compris entre onze et vingt inclus, compris entre vingt et un et trente inclus, etc.

a) Le nombre des chevaux restant engagés est égal ou inférieur à dix.

On extrait une première boule ; le cheval portant le numéro correspondant est affecté à la série figurant en premier sur la liste affichée des séries classées par le sort.

La deuxième boule extraite (sans réintroduction de la première) désigne le cheval affecté à la deuxième série affichée, et ainsi de suite.

L'opération terminée, chaque cheval restant engagé se trouve affecté à une série, mais si le nombre de chevaux est inférieur à dix, certaines séries ne reçoivent aucun cheval en affectation ;

b) Le nombre des chevaux restant engagés est supérieur à dix et égal ou inférieur à vingt.

On extrait successivement dix boules qui désignent dix chevaux affectés respectivement aux dix séries dans l'ordre d'affichage de celles-ci. On extrait ensuite les boules restantes ; chacune d'elles désigne un cheval qui est affecté à une série dans l'ordre d'affichage de ces dernières et jusqu'à affectation du dernier cheval tiré.

L'opération terminée, chaque série est pourvue d'un cheval, certaines d'elles — ou leur ensemble — étant pourvues d'un deuxième cheval ;

c) Le nombre des chevaux restant engagés est supérieur à vingt et égal ou inférieur à trente.

On procède comme ci-dessus en affectant à chacune des dix séries un cheval, puis un deuxième cheval, puis, aux premières d'entre elles sur la liste déterminée par le sort, un troisième cheval ;

d) On procède de la même manière si le nombre de chevaux restant engagés est compris entre trente et un et quarante, entre quarante et un et cinquante, et ainsi de suite par groupe de dix chevaux. Toutefois, si le nombre des chevaux restant engagés était supérieur à cinquante, le classement en serait effectué au moyen de tirages successifs ; si le nombre des chevaux engagés était compris entre cinquante et un et soixante, un premier tirage permettrait de classer les trente premiers chevaux de la liste et un deuxième tirage les suivants ; si le nombre des chevaux engagés était compris entre soixante et un et quatre-vingts, le premier tirage permettrait de classer les quarante premiers chevaux ; si le nombre des chevaux engagés était compris entre quatre-vingt-un et cent, le premier tirage permettrait le classement des cinquante premiers chevaux.

II. — *Désignation des numéros des billets donnant droit à l'attribution des lots soit dans l'ensemble des séries, soit seulement dans les séries auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième.*

Article 8.

Il sera ensuite procédé à la désignation par voie de tirage au sort des numéros des billets ouvrant droit à l'attribution des lots, soit dans chacune des séries, soit seulement dans les séries auxquelles sont affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième.

Ce tirage sera effectué dans les conditions indiquées ci-après :

Quatre appareils seront utilisés. Chaque appareil contiendra dix boules numérotées portant les chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Ces appareils correspondront respectivement aux chiffres des unités, des dizaines, des centaines et des mille des numéros gagnants, étant entendu que, pour le tirage, au billet portant le numéro 10.000 correspondra le nombre 0000.

1° Désignation de 1.000 numéros de billets gagnant :

50.000 F dans la série du cheval classé premier ;
25.000 F dans la série du cheval classé deuxième ;
20.000 F dans la série du cheval classé troisième.

Un chiffre sera extrait du premier appareil (appareil des unités). Les billets dont le numéro se terminera par le chiffre ainsi désigné gagneront :

50.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (1.000 lots) ;

25.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (1.000 lots) ;

20.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (1.000 lots).

Exemple. — Le chiffre 5 est extrait de l'appareil des unités. Le cheval classé premier a été affecté à la 7e série, le cheval classé deuxième a été affecté à la 2e série, le cheval classé troisième a été affecté à la 4e série.

Les mille billets de la 7e série se terminant par le chiffre 5 gagnent chacun 50.000 F ; les mille billets de la 2e série se terminant par le chiffre 5 gagnent chacun 25.000 F ; les mille billets de la 4e série se terminant par le chiffre 5 gagnent chacun 20.000 F. Aucun lot n'est attribué aux billets se terminant par le chiffre 5 mais appartenant aux séries autres que celles auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième (séries 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10).

2° Désignation de 300 numéros de billets gagnant :

100.000 F dans la série du cheval classé premier ;
30.000 F dans la série du cheval classé deuxième ;
25.000 F dans la série du cheval classé troisième.

Le chiffre tiré précédemment ayant été remis dans l'appareil, il sera procédé à un tirage portant sur les deux premiers appareils (unités et dizaines). Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces deux chiffres gagneront:

100.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (100 lots);

30.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (100 lots);

25.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (100 lots)

Il sera procédé de la même façon à deux nouvelles extractions de deux chiffres pour former au total 300 lots de 100.000 F (série affectée au cheval classé premier), 300 lots de 30.000 F (série affectée au cheval classé deuxième) et 300 lots de 25.000 F (série affectée au cheval classé troisième).

Exemple. — Les terminaisons 29, 43 et 64 sont extraites des appareils.

Le cheval classé premier a été affecté à la 7e série, le cheval classé deuxième a été affecté à la 2e série, le cheval classé troisième a été affecté à la 4e série.

Les billets de la 7e série se terminant par 29, 43 ou 64 gagnent chacun un lot de 100.000 F; les billets de la 2e série portant les mêmes terminaisons gagnent chacun un lot de 30.000 F; ceux de la 4e série portant les mêmes terminaisons gagnent chacun un lot de 25.000 F.

Aucun lot n'est attribué aux billets se terminant par 29, 43 ou 64 appartenant aux séries autres que celles auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième (séries 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10).

3e Désignation de 200 numéros de billets gagnant:

200.000 F dans la série du cheval classé premier;

50.000 F dans la série du cheval classé deuxième;

30.000 F dans la série du cheval classé troisième.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les deux premiers appareils (unités et dizaines). Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces deux chiffres gagneront:

200.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (100 lots);

50.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (100 lots);

30.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (100 lots).

Il sera procédé de la même façon à une nouvelle extraction de deux chiffres pour former au total 200 lots de 200.000 F (série affectée au cheval classé premier), 200 lots de 50.000 F (série affectée au cheval classé deuxième) et 200 lots de 30.000 F (série affectée au cheval classé troisième)

4e Désignation de 100 numéros de billets gagnant:

300.000 F dans la série du cheval classé premier;

75.000 F dans la série du cheval classé deuxième;

40.000 F dans la série du cheval classé troisième.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les deux premiers appareils (unités et dizaines). Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces deux chiffres gagneront:

300.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (100 lots);

75.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (100 lots);

40.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (100 lots).

5e Désignation de 100 numéros de billets gagnant.

500.000 F dans la série du cheval classé premier;

100.000 F dans la série du cheval classé deuxième;

50.000 F dans la série du cheval classé troisième.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les deux premiers appareils (unités et dizaines) Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces deux chiffres gagneront:

500.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (100 lots);

100.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (100 lots);

50.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (100 lots).

6e Désignation de 150 numéros de billets gagnant:

1 million de francs dans la série du cheval classé premier;

150.000 F dans la série du cheval classé deuxième;

100.000 F dans la série du cheval classé troisième;

50.000 F dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les trois premiers appareils (unités, dizaines et centaines). Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces trois chiffres gagneront:

1 million de francs s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (10 lots);

150.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (10 lots);

100.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (10 lots);

50.000 F s'ils appartiennent à l'une des autres séries (7 × 10 = 70 lots).

Il sera procédé de la même façon à quatorze nouvelles extractions de trois chiffres pour former au total 150 lots de 1 million de francs (série affectée au cheval classé premier); 150 lots de 150.000 F (série affectée au cheval classé deuxième), 150 lots de 100.000 F (série affectée au cheval classé troisième) et 1.050 lots (sept fois 150 lots) de 50.000 F (séries affectées aux chevaux autres que ceux classés premier, deuxième et troisième).

Exemple. — La terminaison 156 est extraite des appareils au cours de l'une des quinze extractions susvisées.

Le cheval classé premier a été affecté à la 7e série, le cheval classé deuxième a été affecté à la 2e série, le cheval classé troisième a été affecté à la 4e série.

Les 10 billets de la 7e série se terminant par 156 gagnent chacun un lot de 1 million de francs; les 10 billets de la 2e série se terminant par 156 gagnent chacun un lot de 150.000 F; les 10 billets de la 4e série se terminant par 156 gagnent chacun un lot de 100.000 F; les 10 billets de chacune des 1re, 3e, 5e, 6e, 8e, 9e et 10e séries se terminant par 156 gagnent chacun un lot de 50.000 F.

7e Désignation de 30 numéros de billets gagnant:

1.500.000 F dans la série du cheval classé premier;

200.000 F dans la série du cheval classé deuxième:

150.000 F dans la série du cheval classé troisième;

100.000 F dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les trois premiers appareils (unités, dizaines et centaines). Les billets dont le numéro se terminera par le nombre formé par ces trois chiffres gagneront:

1.500.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé premier (10 lots);

200.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé deuxième (10 lots);

150.000 F s'ils appartiennent à la série affectée au cheval classé troisième (10 lots);

100.000 F s'ils appartiennent à l'une des autres séries (7 × 10 = 70 lots).

Il sera procédé de la même façon à deux nouvelles extractions de trois chiffres pour former au total 30 lots de 1.500.000 F (série affectée au cheval classé premier); 30 lots de 200.000 F (série affectée au cheval classé deuxième); 30 lots de 150.000 F (série affectée au cheval classé troisième) et 210 lots de 100.000 F (séries affectées aux chevaux autres que ceux classés premier, deuxième et troisième).

8e Désignation de 20 numéros de billets gagnant:

2 millions de francs dans la série du cheval classé premier;

1 million de francs dans la série du cheval classé deuxième;

500.000 F dans la série du cheval classé troisième;

200.000 F dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les quatre appareils (unités, dizaines, centaines et mille). Le billet dont le numéro correspondra aux quatre chiffres tirés gagnera:

2 millions de francs s'il appartient à la série affectée au cheval classé premier;

1 million de francs s'il appartient à la série affectée au cheval classé deuxième;

500.000 F s'il appartient à la série affectée au cheval classé troisième;

200.000 F s'il appartient à l'une des autres séries.

Il sera procédé de la même façon à dix-neuf nouvelles extractions de quatre chiffres pour former au total vingt lots de 2.000.000 de francs (série affectée au cheval classé premier), vingt lots de 1 million de francs (série affectée au cheval classé deuxième), vingt lots de 500.000 F (série affectée au cheval classé troisième) et cent quarante lots de 200.000 F (séries affectées aux chevaux autres que ceux classés premier, deuxième et troisième);

9e Désignation de deux numéros de billets gagnant:

5.000.000 de francs dans la série du cheval classé premier;

1.500.000 F dans la série du cheval classé deuxième;

1.000.000 de francs dans la série du cheval classé troisième;

500.000 F dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les quatre appareils (unités, dizaines, centaines et mille). Le billet dont le numéro correspondra aux quatre chiffres tirés gagnera:

5.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé premier;
1.500.000 F, s'il appartient à la série affectée au cheval classé deuxième;
1.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé troisième;
500.000 F, s'il appartient à l'une des autres séries.

Il sera procédé de la même façon à une nouvelle extraction de quatre chiffres pour former au total deux lots de 5.000.000 de francs (série affectée au cheval classé premier), deux lots de 1.500.000 F (série affectée au cheval classé deuxième), deux lots de 1.000.000 de francs (série affectée au cheval classé troisième), quatorze lots de 500.000 F (séries affectées aux chevaux autres que ceux classés premier, deuxième et troisième);

10° Désignation d'un numéro de billet gagnant:

10.000.000 de francs dans la série du cheval classé premier;
2.000.000 de francs dans la série du cheval classé deuxième;
1.500.000 F dans la série du cheval classé troisième;
1.000.000 de francs dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les quatre appareils (unités, dizaines, centaines et mille). Le billet dont le numéro correspondra aux quatre chiffres tirés gagnera:

10.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé premier;
2.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé deuxième;
1.500.000 F, s'il appartient à la série affectée au cheval classé troisième;
1.000.000 de francs, s'il appartient à l'une des autres séries;

11° Désignation d'un numéro de billet gagnant:

20.000.000 de francs dans la série du cheval classé premier;
4.000.000 de francs dans la série du cheval classé deuxième;
2.000.000 de francs dans la série du cheval classé troisième;
1.500.000 F dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les quatre appareils (unités, dizaines, centaines et mille). Le billet dont le numéro correspondra aux quatre chiffres tirés gagnera:

20.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé premier;
4.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé deuxième;
2.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé troisième;
1.500.000 F, s'il appartient à l'une des autres séries;

12° Désignation d'un numéro de billet gagnant:

60.000.000 de francs dans la série du cheval classé premier;
20.000.000 de francs dans la série du cheval classé deuxième;
10.000.000 de francs dans la série du cheval classé troisième;
2.000.000 de francs dans chacune des autres séries.

Les chiffres tirés précédemment ayant été remis dans leur appareil respectif, il sera procédé à un tirage portant sur les quatre appareils (unités, dizaines, centaines et mille). Le billet dont le numéro correspondra aux quatre chiffres tirés gagnera:

60.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé premier;
20.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé deuxième;
10.000.000 de francs, s'il appartient à la série affectée au cheval classé troisième;
2.000.000 de francs, s'il appartient à l'une des autres séries.

Course

Article 9.

Les résultats de la course seront ceux que fixera l'homologation définitive prononcée conformément aux règlements de la Société d'encouragement.

Ces résultats détermineront les numéros des séries dans lesquelles les billets gagneront les lots attribués respectivement par le tableau de lots aux billets de la série du cheval classé premier, aux billets de la série du cheval classé deuxième et aux billets de la série du cheval classé troisième.

En cas de dead-heat pour la première place entre deux (ou plusieurs) chevaux, on fera pour chacun des numéros de billets désignés par le tirage préliminaire (art. 8 ci-dessus) masse des lots attribués par le tableau de lots aux billets de la série du cheval classé premier et aux billets de la série du cheval classé deuxième (et éventuellement aux billets de la série du cheval classé troisième) et l'on répartira cette masse également entre les billets qualifiés.

Exemple. — Si deux chevaux affectés respectivement à la 4e série et à la 8e série se partagent la première place, le billet portant le numéro désigné lors du dernier tirage prévu à l'article 8 susvisé gagnera, dans chacune des séries 4 et 8:

$$\frac{60.000.000 + 20.000.000}{2} = 40.000.000$$

En cas de dead-heat pour la deuxième place entre deux (ou plusieurs) chevaux, on fera masse des lots attribués aux billets de la série du cheval classé deuxième et aux billets de la série du cheval classé troisième (et éventuellement aux billets d'une série autre que celles affectées aux trois chevaux classés en tête) et l'on répartira cette masse également entre les billets qualifiés.

En cas de dead-heat pour la troisième place entre deux (ou plusieurs) chevaux, on fera masse des lots attribués à la série du cheval classé troisième et à une des séries autres que celles affectées aux trois chevaux classés en tête (ou éventuellement à deux de ces séries) et l'on répartira cette masse également entre les billets qualifiés.

Exemple — Si deux chevaux affectés respectivement à la 3e et à la 9e série se partagent la troisième place:

a) Le billet portant le numéro désigné lors du dernier tirage prévu à l'article 8 susvisé gagnera, dans chacune des séries 3 et 9:

$$\frac{10.000.000 + 2.000.000}{2} = 6.000.000$$

b) Les billets se terminant par le chiffre désigné lors du premier tirage prévu à l'article 8 susvisé gagneront, dans chacune des séries 3 (1.000 billets) et 9 (1.000 billets):

$$\frac{20.000 + 0}{2} = 10.000$$

Article 10.

Le cumul de plusieurs lots sur un même billet sera autorisé sans restriction. En particulier si deux chevaux classés respectivement premier et deuxième, premier et troisième ou deuxième et troisième ont été affectés à la même série, les billets appartenant à cette série et désignés par le tirage préliminaire auront droit au montant total des lots attribués par le tableau de lots à ces billets au titre des séries respectives du cheval classé premier et du cheval classé deuxième, du cheval classé premier et du cheval classé troisième, du cheval classé deuxième et du cheval classé troisième, sous déduction toutefois d'une somme égale à celle attribuée par le tableau de lots à chacune des séries autres que celles affectées aux chevaux classés premier, deuxième et troisième (somme destinée à doter la série supplémentaire autre que celles auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième).

Exemple. — Les chevaux classés premier et deuxième ont été affectés tous deux à la 7e série et le cheval classé troisième a été affecté à la 4e série. Il en résulte que les séries autres que celles auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième (1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 8e, 9e et 10e) sont au nombre de 8 (et non seulement de 7). Les billets portant le numéro sorti au dernier tirage visé à l'article 8 susvisé gagnent, au titre de la 7e série: 60.000.000 + 20.000.000 — 2.000.000 = 78.000.000 de francs; au titre de la 4e série: 10.000.000 de francs; au titre de chacune des huit autres séries (1re, 2e, 3e, 5e, 6e, 8e, 9e et 10e): 2.000.000 de francs.

Si les trois chevaux classés respectivement premier, deuxième et troisième ont été affectés à la même série, les billets appartenant à cette série et désignés par le tirage préliminaire auront droit au montant total des lots attribués par le tableau de lots à ces billets au titre des séries du cheval classé premier, du cheval classé deuxième et du cheval classé troisième, sous déduction toutefois d'une somme double de celle attribuée par le tableau de lots à chacune des séries autres que celles affectées aux chevaux classés premier, deuxième et troisième (somme destinée à doter les deux séries supplémentaires autres que celles auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième).

Exemple — Les chevaux classés premier, deuxième et troisième ont été affectés tous trois à la 6e série.

Le billet dont le numéro est sorti au dernier tirage visé à l'article 8 gagne: au titre de la 6e série: 60.000.000 + 20.000.000 + 10.000.000 — (2.000.000×2), soit 86.000.000 de francs et, au titre de chacune des neuf autres séries (1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 7e, 8e, 9e et 10e): 2.000.000 de francs.

Article 11.

Si l'épreuve du Grand Prix de Paris était, par suite de circonstances imprévues, supprimée ou annulée, ou reportée à une date ultérieure telle que le comité de direction de la loterie nationale, approuvé par décision spéciale du ministre des finances, la jugerait inutilisable pour assurer la répartition prévue par l'article 5 du présent règlement, la totalité des 900 millions de francs affectés aux lots de la tranche spéciale (dont le tableau ne serait pas modifié) serait attribuée par voie de tirage au sort dans les conditions ci-après:

Les numéros des billets donnant droit à l'attribution de lots soit dans l'ensemble des séries, soit seulement dans les séries « auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième » seraient déterminés conformément aux dispositions de l'article 8 du présent règlement.

Les numéros des trois séries qualifiées dans le tableau de lots: « série du cheval classé premier, série du cheval classé deuxième et série du cheval classé troisième » seraient déterminés par le sort.

a) Première hypothèse: la décision ci-dessus visée intervient avant qu'ait eu lieu le tirage préliminaire:

Un premier tirage détermine les numéros des trois séries destinés à tenir lieu des « séries auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième ».

Un seul appareil est utilisé; il est approvisionné de dix boules numérotées de 0 à 9 (la boule 0 représentant la 10e série). Trois boules sont extraites successivement: la première boule extraite

désigne le numéro de la série correspondant sur le tableau de lots à la série du cheval classé premier; la deuxième boule extraite désigne le numéro de la série correspondant sur le tableau de lots à la série du cheval classé deuxième; la troisième boule extraite désigne le numéro de la série correspondant sur le tableau de lots à la série du cheval classé troisième.

Le tirage désignant les numéros des billets qui donneront droit à l'attribution de lots soit dans toutes les séries, soit seulement dans trois séries est effectué dans les conditions prévues à l'article 8 du présent règlement;

b) Deuxième hypothèse: la décision ci-dessus intervient après qu'a été effectué le tirage préliminaire:

Les résultats de ce tirage restent valables en ce qui concerne la désignation des numéros des billets donnant droit à l'attribution de lots soit dans toutes les séries, soit seulement dans trois séries.

Les numéros des trois séries destinées à tenir lieu des séries auxquelles ont été affectés les chevaux classés premier, deuxième et troisième sont déterminés par un tirage au sort effectué au moyen d'un seul appareil comme il est prévu au paragraphe *a* ci-dessus.

Article 12.

Si, par suite de circonstances imprévues, le tirage prévu aux articles 6, 7 et 8 ci-dessus ne pouvait être effectué avant le départ de la course, il y serait procédé dans le plus bref délai possible après la course qui ne saurait être, pour ce motif, remise à une date ultérieure.

Article 13.

Les lots ne sont soumis ni à la taxe proportionnelle ni à la surtaxe progressive instituées par le décret n° 48-1985 du 9 décembre 1948 (art. 3, 47, 48 et 59).

Les lots sont payables en espèces et à vue sous les réserves énoncées aux articles 14 et 15.

Article 14.

L'agent comptable de la dette publique payera à vue, par chèque barré au porteur ou à ordre, ou par virement de compte, dès le premier jour ouvrable qui suivra la date à laquelle se disputera le Grand Prix de Paris ou, si elle est postérieure, la date du tirage au sort prévu par l'article 11 ou par l'article 12 susvisés, les lots égaux ou inférieurs à 20.000 F affectés à des billets indivisibles et les lots égaux ou inférieurs à 100.000 F affectés à des billets divisibles. Il payera dans les mêmes conditions les lots d'un montant supérieur à partir du deuxième jour ouvrable, ou, si ce jour est un samedi, à partir du troisième jour ouvrable.

Il acceptera en dépôt, à partir du lendemain du jour fixé au paragraphe précédent, ou, si ce jour est un samedi, à partir du premier jour ouvrable suivant, les billets indivisibles gagnant les lots d'un montant égal ou supérieur à 25 000 F dont le payement sera demandé en numéraire. Il sera remis au déposant une reconnaissance de dépôt comportant l'indication du numéro du billet (y compris la série et la tranche). Cette reconnaissance pourra être nominative ou au porteur au gré du déposant. Aucune opposition ni réclamation ne sera recevable en cas de perte ou de vol d'une reconnaissance au porteur.

Si la vérification effectuée par l'agence comptable de la dette publique ne fait pas apparaître de doute sur l'authenticité du billet, le payement aura lieu le lendemain à la caisse du payeur général de la Seine. Dans le cas où la reconnaissance aurait été délivrée sous la forme nominative, le payement ne pourrait avoir lieu que sur les justifications d'usage (identité, etc.).

Le receveur central des finances de la Seine et le payeur général de la Seine payeront à vue, à partir du jour déterminé au premier paragraphe du présent article, les lots égaux ou inférieurs à 20.000 F.

Article 15.

Les caisses ci-dessous désignées payeront à vue, dès qu'elles auront été mises en possession des listes officielles portant les résultats du tirage, les lots égaux ou inférieurs à 20.000 F:

Trésoreries générales, recettes des finances, recettes-perceptions et perceptions, recettes-perceptions municipales et recettes municipales;

Trésorerie générale, recettes principales des finances de l'Algérie et caisses des comptables subordonnés;

Trésoreries générales de la Tunisie, du Maroc et des colonies.

Bureaux de poste des chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton et tous autres suffisamment importants qui seront désignés à cet effet.

Pour les lots d'un montant égal ou supérieur à 25.000 F, les caisses désignées ci-dessus recevront en dépôt, à partir du jour désigné au paragraphe 1er de l'article 14 susvisé, les billets gagnants et les adresseront pour vérification à l'agence comptable de la dette publique, après avoir remis aux déposants une reconnaissance de dépôt comportant notamment l'indication du numéro du billet (y compris la série et la tranche). Cette reconnaissance pourra être nominative ou au porteur au gré du déposant. Aucune opposition ni réclamation ne sera recevable en cas de perte ou de vol d'une reconnaissance au porteur.

Si la vérification effectuée par l'agence comptable de la dette publique ne fait pas apparaître de doute sur l'authenticité du billet, le payement aura lieu à la caisse qui a reçu le dépôt dès réception de l'autorisation de payement correspondante.

Dans le cas où la reconnaissance aurait été délivrée sous la forme nominative, le payement ne pourrait avoir lieu que sur les justifications d'usage (identité, etc.).

Article 16.

Les billets gagnants non présentés au payement dans un délai de six mois à compter de la date à laquelle se disputera le Grand Prix de Paris seront annulés et le montant des lots correspondants sera acquis à la loterie nationale. Il en sera de même pour les billets gagnants qui auraient été déposés pour vérification dans le délai de six mois visé ci-dessus, mais dont ensuite le payement n'aurait pas été demandé avant l'expiration du huitième mois à compter de la date fixée ci-dessus.

Article 17.

Toute souscription à la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1950 émise par la loterie nationale implique adhésion au présent règlement.

Article 18.

Le secrétaire général de la loterie nationale est autorisé, si le besoin s'en fait sentir, à procéder à l'émission d'une seconde tranche dont les conditions d'émission et d'attribution de lots seront rigoureusement identiques à celles de la première tranche faisant l'objet du présent règlement.

Article 19.

Ce règlement sera inséré au *Journal officiel* de la République française; les résultats définitifs paraîtront de même au *Journal officiel*.

Paris, le 4 avril 1950.

Approuvé:

Paris, le 13 avril 1950.

Le secrétaire général de la loterie nationale,
R. BARBIER.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Tableau de lots de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1950.

Nombre des lots: 7.150. — *Montant total des lots*: 900 *millions de francs.*

NOMBRE de sphères utilisées.	NOMBRE d'extractions.	SÉRIE DU CHEVAL 1er		SÉRIE DU CHEVAL 2e		SÉRIE DU CHEVAL 3e		AUTRES SÉRIES	
		Nombre de lots.	Valeur.	Nombre de lots.	Valeur.	Nombre de lots	Valeur.	Nombre de lots.	Valeur.
			francs.		francs.		francs.		francs.
IV	1	1	60.000.000	1	20.000.000	1	10.000.000	7	2.000.000
	1	1	20.000.000	1	4.000.000	1	2.000.000	7	1.500.000
	1	1	10.000.000	1	2.000.000	1	1.500.000	7	1.000.000
	2	2	5.000.000	2	1.500.000	2	1.000.000	14	500.000
	20	20	2.000.000	20	1.000.000	20	500.000	140	200.000
III	3	30	1.500.000	30	200.000	30	150.000	240	100.000
	15	150	1.000.000	150	140.000	150	100.000	1.050	50.000
II	1	100	500.000	100	100.000	100	50.000	»	»
	1	100	300.000	100	75.000	100	40.000	»	»
	2	200	200.000	200	50.000	200	30.000	»	»
	3	300	100.000	300	30.000	300	25.000	»	»
I	1	1.000	50.000	1.000	25.000	1.000	20.000	»	»
Totaux.	51	1.905	.....	1.905	.....	1.905	.....	1.435	

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Suppression de participation à certains frais médicaux, pharmaceutiques et de cure, des anciens assurés sociaux titulaires d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 modifiée, fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles, et notamment les articles 24 et 72;

Sur le rapport du maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Les titulaires d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité sont dispensés de la participation prévue à l'article 24 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, à l'occasion des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, d'appareil et de cure, nécessités par l'affection ayant donné lieu à l'attribution de la pension d'invalidité.

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 avril 1950.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ALAIN BARJOT.

Organisation de l'industrie du taxi à Lyon.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 13 mars 1937 ayant pour objet l'organisation de l'industrie du taxi;

Vu les arrêtés des 16 juillet 1938 et 18 avril 1939 portant organisation de l'industrie du taxi à Lyon;

Vu la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre, et notamment l'article 51;

Vu la loi n° 46-991 du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités, et notamment l'article 3;

Vu la loi n° 50-211 du 28 février 1950 maintenant provisoirement en vigueur au delà du 1er mars 1950 certaines dispositions législatives et réglementaires du temps de guerre, prorogées par la loi du 26 février 1949, et notamment l'article 2;

Vu le décret du 12 avril 1939 désignant le ministre du travail comme ministre chargé de la mobilisation de la main-d'œuvre;

Vu l'arrêté du 22 octobre 1946 relatif à l'industrie du taxi à Lyon, et notamment l'article 1er, qui a remis en vigueur les dispositions des articles 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1938 ainsi que les dispositions de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 18 avril 1939,

Arrête:

Art. 1er. — Sont remises en vigueur les dispositions des articles 1er, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1938, ainsi que les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 18 avril 1939.

Art. 2. — Demeurent rapportées, à titre provisoire, les dispositions de l'article 13 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1938.

Art. 3. — L'article 2 de l'arrêté ministériel du 22 octobre 1946 est abrogé.

Art. 4. — Le directeur du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 14 avril 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ALAIN BARJOT.

Caisses de retraites et institutions de prévoyance.

Par arrêté du 14 avril 1950, la caisse de retraites du personnel sociétaire de L'Union typographique, 26, rue Jules-Guesde, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 14 avril 1950, la caisse complémentaire de retraites des Anciens Mergers, rue Henri-Tarzé, à Grenoble (Isère), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 14 avril 1950, l'Institution de prévoyance des employés Anjou-Pasquier (I. P. E. A. P.), 15, rue Pasquier, Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 14 avril 1950, l'Institution de prévoyance des ouvriers Anjou-Pasquier (I. P. O. A. P.), 15, rue Pasquier, Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 14 avril 1950, l'Institution de prévoyance des ingénieurs et cadres de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Pompey, à Pompey (Meurthe-et-Moselle), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Approbation des modifications apportées aux statuts de caisses de retraites.

Par arrêté du 14 avril 1950, ont été approuvées les modifications apportées aux statuts de la caisse de retraites de La Route artésienne, 16, rue Outrebon, à Béthune (Pas-de-Calais), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 14 avril 1950, ont été approuvées les modifications apportées aux statuts de la caisse de retraites de La Verrerie ouvrière d'Albi, à Albi (Tarn), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Approbation des statuts de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 avril 1950, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Caisse de secours mutuels autonome du port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, n° 61-657, à Saint-Jean-de-Luz.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 avril 1950, ont été approuvés les statuts de l'Union de sociétés mutualistes ci-après:

Union des sociétés mutualistes approuvées du département de Constantine, n° 92-119, à Constantine, mairie de Constantine.

Approbation des statuts d'une société mutualiste et fusion de sociétés mutualistes.

DOUBS

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 avril 1950, sont approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Société mutualiste d'entr'aide de la société des papeteries J.-B. Weibel, n° 25-286, à Besançon,

ainsi que la fusion avec cette société de la société mutualiste dite Société de secours mutuels J.-B. Weibel et Cie, n° 25-70, à Besançon.

Fusion de sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 avril 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutuels de Floing, n° 8-177, à Floing, avec la société mutualiste dite Société de prévoyance et de secours mutuels, n° 8-8, à Sedan.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 15 avril 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite La Fraternelle des Gobelins, n° 75-2252, à Paris, avec la société mutualiste dite La Prévoyance au décès de la fédération mutualiste de la Seine, n° 75-2552, à Paris.

Création d'une section départementale de conciliation pour une partie du département du Doubs.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu le décret n° 50-241 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950 relatif aux commissions nationale et régionales de conciliation,

Arrête:

Art. 1er. — Une section départementale de conciliation est créée dans le département du Doubs. Elle a son siège à Besançon et sa compétence s'étend aux arrondissements de Besançon et de Pontarlier, ainsi qu'aux cantons de Maîche, Clerval et le Russey.

Art. 2. — La section départementale de Besançon est présidée par l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre en résidence à Dijon, ou son représentant.

Art. 3. — Délégation est donnée au préfet du Doubs pour nommer les membres de la section départementale.

Les représentants des travailleurs seront nommés sur proposition des unions de syndicats du Doubs, affiliées à la confédération générale du travail, à la confédération générale du travail force ouvrière, et à la confédération française des travailleurs chrétiens. Lorsque le conflit examiné concerne la catégorie des cadres, un représentant de cette catégorie désigné par l'organisation syndicale départementale relevant de la confédération générale des cadres, sera adjoint aux représentants des salariés.

Art. 4. — Le préfet du département du Doubs et l'inspecteur divisionnaire du travail en résidence à Dijon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 avril 1950.

PAUL BACON.

Création d'une section départementale de conciliation pour le Territoire de Belfort et une partie du département du Doubs.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu le décret n° 50-241 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950 relatif aux commissions nationale et régionales de conciliation;

Vu l'arrêté du 15 mars 1950 portant création d'une section départementale de conciliation pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort,

Arrête:

Art. 1er. — Une section départementale de conciliation est créée dans le Territoire de Belfort et une partie du département du Doubs. Elle a son siège à Belfort et sa compétence s'étend au Territoire de Belfort et, dans le département du Doubs, à l'arrondissement de Montbéliard, moins les cantons de Clerval, Maîche et le Russey.

Art. 2. — La section départementale de Belfort est présidée par l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre en résidence à Dijon, ou son représentant.

Art. 3. — Délégation est donnée au préfet du Territoire de Belfort pour nommer les membres de la section départementale.

Les représentants des travailleurs seront nommés sur proposition des unions de syndicats du Territoire de Belfort et du Doubs affiliées à la confédération générale du travail, à la confédération générale du travail-force ouvrière et à la confédération française des travailleurs chrétiens. Lorsque le conflit examiné concernera la catégorie des cadres, un représentant de cette catégorie désigné par les organisations syndicales départementales relevant de la confédération générale des cadres, sera adjoint aux représentants des salariés.

Art. 4. — L'arrêté susvisé du 15 mars 1950 est abrogé.

Art. 5. — Le préfet du Territoire de Belfort et l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre en résidence à Dijon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 avril 1950.

PAUL BACON.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Suppression du permis spécial de déblocage du café.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble des ordonnances subséquentes, par l'effet duquel est provisoirement maintenu en application l'acte dit loi du 31 décembre 1942 relatif au déblocage et au blocage des denrées nécessaires au ravitaillement général dans les bureaux et dans les entrepôts de douane et de régie;

Vu le code des contributions indirectes;

Vu le code des douanes;

Vu l'arrêté du 12 mars 1948 relatif à la formalité du permis spécial de déblocage,

Arrêtent:

Art. 1er — Sont abrogées les dispositions de l'arrêté du 12 mars 1948 en ce qu'elles soumettent à la formalité du permis spécial de déblocage le café (n° 81 A et B du tarif douanier).

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN VACHER DESVERNAIS.

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MICHEL ELLIA.

Application du décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948 à divers enseignements et jurys de concours ou d'examens relevant du ministère de l'industrie et du commerce (service des mines).

Rectificatif au *Journal officiel* des 20 et 21 mars 1950, page 3137 à 3139, tableau annexe II (p. 3139), premier alinéa, au lieu de: « Jury de l'examen de fin d'année complémentaire groupe III. », lire: « Jury de l'examen de fin d'année complémentaire groupe II... ».

Agrément d'experts pour les visites de générateurs de vapeur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 avril 1950, page 3809, 1re colonne, article 1er, 4e ligne, au lieu de: « M. Jack Arnould de Grey », lire: « M. Jack Arnoul de Grey »; article 1er, 6e ligne, au lieu de: « M. Barabe », lire: « M. Barabé ».

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Création de commissions administratives paritaires pour les agents temporaires des foyers et cottages sanitaires de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre d'Etat, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret du 10 mai 1947 déterminant la composition, l'organisation, le fonctionnement et le régime financier de l'office national et des offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre;

Vu l'arrêté financier du 25 mars 1930 concernant notamment le rattachement financier des foyers de pensionnés de guerre et anciens combattants;

Vu le décret n° 45-2195 du 27 septembre 1945 fixant les traitements des agents administratifs temporaires des foyers de pensionnés de guerre et anciens combattants et des cottages sanitaires de Saint-Gobain;

Vu l'arrêté du 5 novembre 1942 fixant le statut notamment des agents des services économiques de ces établissements;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'institution des commissions administratives paritaires;

Vu l'instruction n° 5 du 23 novembre 1948 (titre 1er, art. 1er, § 2) du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative);

Sur le rapport du directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Une commission administrative paritaire est créée à l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre pour chaque catégorie d'agents des foyers de pensionnés de guerre et anciens combattants et des cottages sanitaires de Saint-Gobain désignés à l'article 2 ci-après.

Art. 2. — La composition des commissions administratives visées à l'article 1er est fixée comme suit:

DÉSIGNATION	NOMBRE de représentants du personnel.	NOMBRE de représentants de l'administration.
Commission paritaire n° 1.		
Personnel administratif:		
Directeurs	1	3
Régisseurs économes	1	
Aides-comptables	1	
Commission paritaire n° 2.		
Agents des services économiques:		
1re catégorie	2	2
Commission paritaire n° 3.		
Agents des services économiques:		
2e et 3e catégorie	2	2

Les chiffres indiqués dans les colonnes concernent les titulaires.

Les suppléants des représentants de l'administration et du personnel seront respectivement désignés et élus en nombre égal à celui des titulaires et en même temps qu'eux.

Art. 3. — Il est institué un bureau central de vote à l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre (1re sous-direction, 4e bureau) et une section de vote dans chaque centre intéressé.

Art. 4. — En vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires, les agents visés à l'article 2 voteront dans les conditions fixées aux articles 5, 6 et 7 ci-dessous.

Art. 5. — La liste des agents appelés à voter est arrêtée, par ordre alphabétique et par catégorie, par les soins du directeur de chacun des foyers de pensionnés de guerre et anciens combattants et des cottages sanitaires. Celui-ci avise tous les agents inscrits sur cette liste quinze jours au moins avant la date des élections.

Les intéressés peuvent vérifier les inscriptions et formuler des réclamations dans les conditions prévues à l'article 12 (alinéas 2 et 3) du décret du 24 juillet 1947.

Art. 6. — L'électeur devra opérer de la façon suivante:

1° Le bulletin choisi sera inséré dans une première enveloppe ne portant aucun signe extérieur;

2° Cette première enveloppe sera placée dans une enveloppe n° 2, sur laquelle sera apposée la mention: « Election commission paritaire » et qui portera, avec le numéro de la commission, la signature de l'intéressé, ses nom, prénoms, grade et l'indication de l'établissement auquel il est affecté;

3° Le bulletin de vote sous double enveloppe sera enfin remis à la section de vote instituée au foyer ou aux cottages,

Art. 7. — Les agents absents de leur service pour congé régulier peuvent seuls voter par correspondance. Huit jours francs au moins avant la date du scrutin, le préfet, président de l'office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de rattachement du foyer ou des cottages, adressera aux intéressés les bulletins et enveloppes nécessaires, en même temps qu'il portera à leur connaissance les formalités ci-dessous qu'ils devront accomplir au moment du vote:

1° Le bulletin choisi sera inséré dans une première enveloppe ne portant aucun signe extérieur;

2° Cette première enveloppe sera placée dans une enveloppe n° 2 sur laquelle sera apposée la mention: « Election commission paritaire » et qui portera, avec le numéro de la commission, la signature de l'intéressé, ses nom, prénoms, grade, adresse et l'indication de l'établissement auquel il est affecté;

3° Le bulletin de vote sous double enveloppe sera adressé sous pli recommandé au bureau central de vote, où il devra parvenir au plus tard le jour de l'élection, avant la clôture du scrutin;

4° Les enveloppes qui parviendraient au bureau central après la clôture du scrutin ne seront pas ouvertes et seront retournées à leur expéditeur.

Art. 8. — Le président de chaque section de vote transmettra aussitôt après la clôture du scrutin toutes les enveloppes n° 2, sous pli recommandé, accompagnées de la liste électorale, au bureau central de vote siégeant à l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre (1re sous-direction, 4e bureau).

Art. 9. — La date du scrutin de l'élection des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires instituées par l'article 1er ci-dessus sera fixée ultérieurement par décision ministérielle.

Art. 10. — Le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 avril 1950.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HUGUES VINEL.

Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Commissions administratives paritaires de l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre d'Etat et le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946, et notamment l'article 2 de ce décret;

Vu l'arrêté interministériel du 22 octobre 1947 modifié les 10 décembre 1948, 3 décembre 1949 et 24 février 1950, portant création de commissions administratives paritaires à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est annulé l'arrêté du 24 février 1950, portant modification de l'article 3 de l'arrêté du 22 octobre 1947, modifié par l'arrêté du 3 décembre 1949.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 avril 1950.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
LOUIS JACQUINOT.

Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT

Offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre.

Par arrêté du 9 mars 1950, modifiant celui du 30 décembre 1948, M. Gargot (André) est, en application de l'article 176 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 et du décret n° 46-922 du 3 mai 1946, titularisé en sa qualité de rédacteur principal de 2e classe à l'office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de la Vienne, au traitement de 263.000 F, avec effet du 1er octobre 1948, et assujetti, en conséquence, au régime de pension prévu par la loi du 14 avril 1924 et la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêtés du 13 avril 1950 ont été mises en disponibilité pour une durée d'un mois les dames sténodactylographes désignées ci-après:

A compter du 20 mars 1950: Mme Audinos.

A compter du 28 mars 1950: Mme Lacorre.

Services extérieurs.

Par arrêté du 8 avril 1950, a été chargé, avec son grade et son traitement actuel, sans frais de mission, des fonctions de receveur hors classe à Flers-de-l'Orne: M. Sauger, receveur de 1re classe à Briey.

Par arrêtés du 11 avril 1950, ont été nommés receveurs de 1re classe et titularisés dans le grade correspondant les receveurs de 2e classe désignés ci-après:

A Limoux: M. Baillarger, d'Alfortville-Centre.

A Deauville: M. Derl, d'Honfleur.

A Montbéliard: M. Quilichini, de Champagnole.

A Rive-de-Gier: Mme David, de Montbrison.

Par arrêté du 13 avril 1950, ont été nommés receveurs hors classe et titularisés dans le grade correspondant:

A Mende R. P.: M. Patras, receveur de 1re classe à Carpentras.

A Pamiers: M. Mourgues, inspecteur principal à Carcassonne.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950.

Séance du mercredi 19 avril 1950.

Présents. — MM. Arnal, Delahoutre, Depreux (Edouard), July, Kriegel-Valrimont, Lamine-Gueye, Michelet, Monteil (André) (Finistère).

Excusés. — MM. Anxionnaz, Chamant.

Convocation de commission.

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950 se réunira le jeudi 20 avril 1950, à quatorze heures trente (local de la commission n° 255):

Audition de M. Wybot, directeur de la surveillance du territoire, et audition de M. Mangin, directeur adjoint de la surveillance du territoire.

Réunions de commissions du jeudi 20 avril 1950.

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950, à quatorze heures trente. — Local n° 255.

Commission des finances. — Sous-commission d'étude des amendements au projet de loi n° 8602 (voies et moyens), à quatorze heures trente. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Rectifications

au compte rendu in extenso *de la séance du jeudi 30 mars 1950.*

(*Journal officiel* du 31 mars 1950.)

Dans les scrutins:

1° (N° 126) sur l'amendement (n° 29) de M. Armengaud tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article 4;

2° (N° 127) sur l'amendement (n° 30) de M. Armengaud tendant à rétablir l'article 4 *bis* de la proposition de loi relative aux soldes et indemnités des fonctionnaires relevant du ministère de la France d'outre-mer:

M. Lassalle-Séré, porté comme « n'ayant pas pris part au vote », déclare avoir voulu voter « contre ».

Avis de concours pour l'emploi de secrétaire des débats du Conseil de la République.

Un concours pour le recrutement de secrétaires des débats du Conseil de la République, chargés de la rédaction des comptes rendus analytiques des séances, aura lieu le samedi 6 mai 1950.

Les candidats qui désireraient prendre part à ce concours devront faire parvenir, avant le 29 avril 1950, au secrétariat général de la présidence du Conseil de la République, leur demande accompagnée des pièces suivantes:

1° Un extrait récent de leur acte de naissance;

2° Un extrait récent de leur casier judiciaire;

3° Un certificat de bonne vie et mœurs;

4° Une note manuscrite indiquant leur situation de famille;

5° Une copie de leurs titres universitaires;

6° Une note manuscrite indiquant leurs autres titres, leurs travaux et emplois antérieurs;

7° Une pièce établissant qu'ils ont satisfait définitivement aux lois de recrutement (état signalétique et des services ou certificat de réforme).

Les candidats devront être Français, du sexe masculin et âgés de vingt ans au moins et de trente ans au plus au 29 avril 1950, cette limite d'âge étant augmentée d'une durée égale à celle de leurs services militaires légaux et de guerre, plus un an par enfant à charge. Ils devront, en outre, être pourvus d'un diplôme de licence ou de l'un des diplômes figurant à l'article 3 du décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 (école normale supérieure, école polytechnique, école des sciences politiques, hautes études commerciales, etc.).

De plus, ils devront déclarer sur l'honneur qu'ils ne tombent pas sous le coup des dispositions des ordonnances du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative et du 26 août 1944 sur l'indignité nationale, ou qu'en tout état de cause ils n'ont pas été frappés par l'un ou l'autre de ces deux textes.

Tous renseignements complémentaires seront donnés aux candidats qui se présenteront au secrétariat général de la présidence du Conseil de la République, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (métro Odéon), tous les jours, de quatorze heures trente à dix-huit heures.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	18 avril — Cours relevés après-Bourse	DEVISES	19 avril 1950 — Cours relevés avant Bourse	19 avril 1950 — Cours cotés en Bourse
349 60	.... ..	Etats Unis (1 dollar)...	.... ..	349 60 .....
697 ..	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	696 50 .....
1205 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1205 .. ..
8142 50	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8142 50 .....
163 ..	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	162 90 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Compagnie Générale de Travaux d'Eclairage et de Force
(Anciens établissements Clemançon.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60 MILLIONS DE FRANCS
23, RUE LAMARTINE, PARIS
R. C.: Seine n° 55133.

Obligations de 1.000 F 5 0/0 1930.

Liste des 96 obligations sorties au tirage du 12 avril 1950, remboursables le 15 mai 1950, et des numéros restant à rembourser sur les tirages antérieurs. (Les deux chiffres placés à la suite du numéro indiquent l'année d'échéance du remboursement.)

6	(50)	684	(50)	1.413	(50)	2.473	(50)	3.229	(50)
7	(50)	691	(50)	1.423	(50)	2.522	(49)	3.235	(49)
10	(50)	696	(50)	1.452	(50)	2.528	(49)	3.291	(50)
62	(50)	702	(49)	1.487	(50)	2.542	(50)	3.346	(50)
71	(49)	706	(47)	1.511	(48)	2.607	(50)	3.347	(49)
80	(50)	710	(48)	1.513	(47)	2.619	(50)	3.356	(47)
464	(43)	712	(48)	1.520	(50)	2.677	(49)	3.415	(50)
486	(43)	803	(50)	1.608	(50)	2.697	(50)	3.417	(50)
205	(50)	813	(50)	1.611	(48)	2.704	(50)	3.453	(50)
206	(50)	852	(50)	1.613	(48)	2.733	(50)	3.479	(47)
207	(48)	879	(50)	1.729	(47)	2.740	(50)	3.480	(47)
233	(45)	968	(50)	1.768	(46)	2.857	(50)	3.494	(50)
237	(49)	981	(50)	1.789	(49)	2.891	(50)	3.537	(50)
306	(46)	987	(50)	1.796	(50)	2.917	(47)	3.551	(50)
326	(50)	1 024	(50)	1.808	(50)	2.920	(47)	3.555	(48)
348	(50)	1.071	(50)	1.865	(50)	2.925	(50)	3.556	(50)
351	(50)	1.112	(48)	1.882	(50)	2.930	(49)	3.566	(50)
388	(50)	1.120	(50)	1.886	(50)	2.933	(49)	3.569	(47)
390	(50)	1.122	(50)	1.980	(50)	2.999	(46)	3.623	(50)
392	(49)	1.212	(50)	2.086	(50)	3.058	(50)	3.672	(50)
471	(50)	1.215	(50)	2.142	(48)	3.064	(50)	3.742	(50)
495	(50)	1.221	(50)	2.144	(50)	3.068	(50)	3.745	(50)
496	(50)	1.236	(50)	2.164	(45)	3.086	(48)	3.784	(50)
530	(50)	1.241	(48)	2.200	(43)	3.093	(49)	3.859	(46)
543	(48)	1.261	(50)	2.272	(50)	3.107	(49)	3.903	(47)
561	(50)	1.310	(50)	2.288	(49)	3.109	(50)	3.906	(47)
588	(50)	1.323	(50)	2.325	(45)	3.162	(50)	3.962	(48)
592	(50)	1.367	(50)	2.339	(49)	3.170	(50)	3.970	(50)
593	(48)	1.381	(50)	2.414	(48)	3.197	(49)		
618	(50)	1.397	(50)	2.415	(48)	3.220	(50)		
627	(50)	1.400	(45)	2.448	(48)	3.228	(50)		

CHOCOLAT KEMMEL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.800.000 F
SIÈGE SOCIAL: BOURBOURG (NORD)
Registre du commerce: Dunkerque n° 5190.

Cinquième amortissement.

Suivant la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a racheté en Bourse les 40 obligations de 5.000 F nominal 4,25 0/0 1911 dont l'amortissement était prévu pour le 1er juin 1950.
En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Liste des obligations amorties et non remboursées.

1.501 à 1.510 6/49.

Les amortissements de 1946 à 1948 ont été effectués totalement par voie de rachats en Bourse.

AMOUROUX FRERES
MACHINES AGRICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 80, ALLÉES JEAN-JAURÈS, A TOULOUSE
R. C.: Toulouse 251 R. R. P.: Haute-Garonne 84.

Obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des cent dix obligations dont l'amortissement a été prévu au 15 mai 1950.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste numérique des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
51	46	60	46	1.284	48
52	46	471	46	1.285	48
53	46	472	46	1.290	48
54	46	473	46	2.323	49
55	46	474	46	2.324	49
56	46	475	46	2.327	49
57	46	476	46	2.328	49
58	46	477	46	2.330	49
59	46	1.283	48	2.983	48

Les coupons des obligations de la société Amouroux frères et les obligations sorties au tirage sont payés sans frais aux guichets des banques avec lesquelles la société est en compte: Banque Courtois, Crédit lyonnais, Société marseillaise de crédit, Banque régionale d'escompte et de crédit.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 21 juin 1945.*)

Imprimerie et Librairie BERGER-LEVRAULT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS
18, RUE DES GLACIS, NANCY

Obligations 6 3/4 0/0 de 10.000 F (émission 1949).

Tirage du 28 mars 1950 (1re annuité d'amortissement).

Liste des 13 obligations sorties formant, avec 15 obligations rachetées en Bourse, la totalité de l'annuité au 1er mai 1950, soit 28 obligations.

592 593 594 595 596 597 598 599 600
601 602 603 604

Ces obligations seront remboursées à raison de 10.000 F à partir du 1er mai 1950 aux caisses:
De la société;
De la Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts, à Nancy, et ses agences;
Du Crédit lyonnais, à Paris, et ses agences,
coupon n° 2 du 1er mai 1951 attaché.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 26 juillet 1949.*)

Les ATELIERS de CONSTRUCTION du NORD de la FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 339.850.000 F

SIÈGE SOCIAL : A BLANC-MISSERON, PAR CRESPIN (NORD)

R. C. : Valenciennes n° 629.

Obligations 4 1/2 0/0 1930 de 1.000 F.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 1.331 obligations amorties au septième tirage effectué le 22 mars 1950** (la société ayant racheté 179 obligations, le présent tirage a porté sur 1.331 titres au lieu de 1.510 prévus au tableau d'amortissement) ;

2° **Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
36 à 40	1950
51 à 55	1950
101 à 105	1950
431 à 434	1945
485	1948
532 à 534	1946
556 à 560	1950
681 à 685	1949
986 à 990	1950
1.167 à 1.170	1949
1.231 à 1.235	1950
1.291 à 1.295	1949
1.311 à 1.315	1950
1.324	1946
1.356 et 1.357	1949
1.360	1949
1.366	1949
1.369 et 1.370	1949
1.391	1949
1.411 à 1.415	1950
1.441 à 1.445	1948
1.477	1948
1.479	1948
1.506 et 1.507	1947
1.546 à 1.550	1950
1.594 à 1.594	1950
1.658 à 1.660	1948
1.716 à 1.720	1949
1.741 à 1.745	1950
1.751 à 1.755	1948
1.756 à 1.760	1945
1.766 à 1.770	1950
1.789 et 1.790	1948
1.801 à 1.805	1949
1.825	1949
1.891 et 1.895	1948
1.931 à 1.935	1950
2.037 à 2.040	1950
2.106	1945
2.108	1945
2.136 à 2.140	1949
2.226 à 2.230	1950
2.241 à 2.245	1950
2.262 et 2.263	1945
2.306 à 2.310	1947
2.381 à 2.385	1950
2.446 à 2.450	1950
2.461 et 2.462	1948
2.464 et 2.465	1948
2.471 à 2.475	1947
2.476	1948
2.489	1950
2.526 à 2.530	1950
2.560 à 2.565	1948
2.586 à 2.590	1950
2.596 à 2.598	1949
2.631 à 2.635	1948
2.641 à 2.645	1950
2.736 à 2.740	1950
2.761 à 2.765	1950
2.807 à 2.810	1950
2.840	1949
2.856 à 2.857	1950
2.876 à 2.880	1950
2.891 à 2.895	1947
2.896 à 2.900	1949
3.021 à 3.025	1950
3.026	1947
3.031 à 3.035	1949
3.136 à 3.138	1946
3.201 à 3.205	1950
3.206 et 3.207	1946
3.244 et 3.245	1950
3.257 et 3.258	1947
3.276 à 3.280	1950
3.323 à 3.325	1950
3.361 à 3.365	1945
3.481 à 3.483	1949
3.487 à 3.490	1949
3.505	1946
3.516	1950
3.518 à 3.520	1950
3.901 à 3.905	1948
3.926	1948
4.171 à 4.175	1948
4.191 à 4.195	1949
4.226 à 4.230	1947
4.261 à 4.265	1950
4.336 à 4.338	1949
4.351 à 4.355	1950
4.366 à 4.370	1950
4.425	1950
4.431 et 4.432	1950
4.435	1950
4.458 à 4.460	1950
4.461	1948
4.476 à 4.480	1950
4.486 à 4.489	1945
4.518 à 4.520	1948
4.530	1949
4.636 et 4.637	1948
4.696 à 4.700	1950
4.720	1948
4.761 à 4.765	1950
4.814	1945
4.836 à 4.840	1949
4.881 à 4.885	1950
4.921 à 4.925	1950
5.051 à 5.055	1950
5.091 et 5.092	1949
5.101 à 5.105	1950
5.151 à 5.155	1950
5.206 et 5.207	1949
5.326 et 5.327	1949
5.346 à 5.350	1950
5.411 à 5.415	1950
5.419 et 5.420	1945
5.457 à 5.459	1950
5.466 à 5.470	1950
5.496 à 5.499	1948
5.576 à 5.580	1950
5.711 et 5.712	1950
5.715	1950
5.811 à 5.815	1948
5.868 à 5.870	1948
5.874 et 5.875	1949
5.893	1950
5.906 à 5.910	1950
5.956 à 5.960	1950
5.971 à 5.975	1949
5.984 et 5.985	1948
6.021 à 6.025	1950
6.058 à 6.060	1947
6.104	1949
6.189 à 6.193	1948
6.221 à 6.224	1948
6.293 à 6.295	1950
6.301 à 6.305	1950
6.398 et 6.399	1945
6.406 à 6.410	1950
6.416 à 6.420	1950
6.427 à 6.429	1948
6.437 à 6.440	1950
6.467	1950
6.470	1950
6.606 à 6.610	1949
6.661 à 6.663	1947
6.681 à 6.685	1950
6.876 à 6.880	1950
6.936 à 6.938	1950
6.965	1948
6.984 et 6.985	1946
7.021 à 7.025	1948
7.026	1950
7.029 et 7.030	1950
7.056 à 7.060	1950
7.097 et 7.098	1945
7.101 à 7.105	1950
7.126 à 7.130	1946
7.246 à 7.250	1948
7.352 à 7.355	1949
7.413 à 7.415	1949
7.491 à 7.494	1948
7.546 à 7.550	1949
7.596	1950
7.626	1945
7.678	1945
7.891 à 7.895	1948
7.977 à 7.979	1949
8.061 et 8.065	1948
8.156	1948
8.281 à 8.285	1950
8.286 à 8.290	1946
8.296 à 8.298	1945
8.382 et 8.383	1948
8.411 à 8.415	1949
8.431 à 8.433	1947
8.456 à 8.459	1950
8.521 à 8.525	1949
8.556 et 8.557	1948
8.560	1948
8.581 à 8.585	1949
8.656 à 8.660	1948
8.679	1950
8.725	1949
8.822 à 8.825	1950
8.831 à 8.835	1950
8.836 à 8.838	1947
9.041 à 9.043	1947
9.083 à 9.085	1950
9.196 à 9.205	1950
9.274 et 9.275	1946
9.281 à 9.283	1947
9.326 et 9.327	1949
9.329 et 9.330	1949
9.371 à 9.375	1950
9.379 et 9.380	1948
9.381 et 9.382	1946
9.387 à 9.390	1949
9.393 à 9.395	1949
9.426 à 9.429	1949
9.465	1949
9.541 à 9.545	1949
9.551	1946
9.594 et 9.595	1949
9.736 à 9.740	1950
9.771 à 9.775	1950
9.898	1947
9.998 à 10.000	1950
10.085	1949
10.270 à 10.273	1946
10.331 à 10.335	1950
10.343 à 10.345	1949
10.392	1946
10.436 à 10.440	1948
10.461 à 10.465	1950
10.499 et 10.500	1950
10.516 et 10.517	1950
10.519 et 10.520	1950
10.576	1950
10.636 à 10.639	1947
10.669 et 10.670	1949
10.711 et 10.712	1949
10.731 à 10.735	1950
10.796 à 10.800	1946
10.866 à 10.870	1950
10.907 à 10.910	1950
10.911 à 10.915	1948
11.037 à 11.040	1950
11.110	1949
11.151 et 11.152	1947
11.161 à 11.163	1946
11.246 à 11.250	1950
11.382 à 11.384	1950
11.431 à 11.435	1949
11.441 à 11.443	1948
11.456 à 11.458	1949
11.536 à 11.540	1950
11.601 à 11.605	1950
11.686 et 11.687	1949
11.717	1947
11.719	1947
11.724 et 11.725	1949
11.726 et 11.727	1950
11.729 et 11.730	1950
11.959	opp.
11.989	1949
12.001 à 12.003	1948
12.051	1950
12.053	1950
12.060	1950
12.154 et 12.155	1948
12.191 à 12.195	1950
12.206	1949
12.208 à 12.210	1949
12.221 à 12.225	1950
12.248 à 12.250	1949
12.256 à 12.260	1950
12.312 et 12.313	1950
12.351	1950
12.366	1949
12.368 à 12.370	1949
12.466 à 12.470	1950
12.491 et 12.492	1946
12.518 et 12.519	1948
12.629 et 12.630	1949
12.636 à 12.640	1949
12.712 à 12.715	1950
12.756 à 12.758	1948
12.826	1949
12.856	1950
12.973 à 12.975	1946
13.082 à 13.084	1949
13.183 à 13.190	1950
13.215	1949
13.256 à 13.260	1950
13.299 et 13.300	1949
13.301	1948
13.303 et 13.304	1948
13.306 et 13.307	1945
13.350	1947
13.394 et 13.395	1950
13.436 à 13.438	1946
13.537 à 13.540	1949
13.566 à 13.568	1950
13.626 à 13.630	1949
13.691	1946
13.712 et 13.713	1945
13 755	1948
13.781 à 13.785	1948
13.876 et 13.877	1947
14.036 à 14.039	1946
14.041	1944
14.054 et 14.055	1948
14.064 et 14.065	1947
14.071 à 14.075	1950
14.081 à 14.085	1950
14.091 à 14.095	1949
14.119 et 14.120	1947
14.128 à 14.130	1948
14.201 et 14.202	1950
14.205	1950
14.213 et 14.215	1949
14.254 et 14.255	1949
14.305	1950
14.354 et 14.355	1950
14.386 à 14.390	1949
14.492 à 14.495	1950
14.507 à 14.510	1949
14.574 et 14.575	1949
14.606	1950
14.610	1950
14.626	1949
14.673 à 14.675	1946
14.730	1948
14.771 à 14.775	1950
14.786	1950
14.801 à 14.805	1949
14.861 à 14.865	1950
14.915	1950
14.981 et 14.982	1949
15.079	1947
15.091 à 15.095	1950
15.571 à 15.575	1950
15.586 à 15.590	1949
15.669 et 15.670	1949
15.741 à 15.745	1949
15.771	1950
15.789 et 15.790	1950
15.870	1950
15.952 à 15.955	1950
15.961 et 15.962	1945
15.991 à 15.996	1949
16.058 à 16.060	1950

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
16.081	1949
16.108 à 16.110	1949
16.256 à 16.260	1950
16.306 à 16.308	1950
16.326 à 16.330	1948
16.331 à 16.335	1950
16.418 à 16.420	1948
16.476 à 16.480	1950
16.516 à 16.520	1949
16.521	1948
16.523 à 16.525	1948
16.538 à 16.540	1950
16.586 à 16.590	1946
16.591	1945
16.626 et 16.627	1950
16.629 et 16.630	1950
16.651 à 16.655	1950
16.666	1950
16.811 à 16.815	1950
16.826 à 16.830	1950
16.831 et 16.832	1949
16.835	1949
16.906 à 16.910	1948
16.913	1947
16.951 à 16.955	1949
16.971 à 16.975	1950
16.979 et 16.980	1949
17.017 à 17.020	1948
17.030	1948
17.211 à 17.215	1949
17.226	1948
17.288 à 17.290	1948
17.329 et 17.330	1949
17.339 et 17.340	1947
17.341 à 17.345	1948
17.346 à 17.350	1950
17.376 et 17.377	1948
17.379	1948
17.396 à 17.400	1950
17.586 à 17.590	1950
17.635	1947
17.651 à 17.660	1950
17.682 à 17.685	1945
17.696 à 17.698	1950
17.729 et 17.730	1945
17.761 à 17.765	1950
17.768 à 17.770	1946
17.799 et 17.800	1948
17.867 et 17.868	1949
17.886 à 17.890	1950
17.911 et 17.912	1948
17.915	1948
17.941	1949
17.943 à 17.945	1949
17.956	1949
17.960	1949
17.968 à 17.970	1948
18.101 à 18.105	1950
18.129	1950
18.156 à 18.160	1950
18.181 et 18.182	1949
18.206 à 18.210	1946
18.211 à 18.215	1949
18.293 à 18.295	1949
18.315	1948
18.334 et 18.335	1947
18.401 à 18.405	1950
18.453	1949
18.466 à 18.470	1950
18.491 à 18.493	1950
18.499 et 18.500	1950
18.514 et 18.515	1949
18.581 à 18.585	1950
18.596	1950
18.598	1950
18.632 à 18.634	1950
18.666	1950
18.668	1950
18.731 à 18.735	1950
18.843 à 18.847	1946
18.851 à 18.854	1948
18.915	1948
18.916 à 18.920	1950
19.086 à 19.090	1950
19.096 à 19.100	1949
19.106 à 19.110	1949
19.151 à 19.155	1949
19.183 à 19.185	1950
19.268	1948
19.296 à 19.300	1950
19.353 à 19.355	1948
19.416 à 19.420	1948
19.421	1949
19.423	1949
19.425	1949
19.531 à 19.535	1950
19.560	1950
19.621 à 19.625	1949
19.686 à 19.690	1949
19.727	1946
19.734 et 19.735	1950
19.826	1950
19.829 et 19.830	1950
19.906	1947
19.941 à 19.945	1948
19.948	1945
19.961 à 19.965	1950
19.966	1947
19.971 à 19.975	1948
19.983 et 19.984	1947
20.233 à 20.235	1950
20.301 à 20.305	1949
20.368 et 20.369	1950
20.541 à 20.545	1950
20.561 à 20.565	1949
20.616	1948
20.646	1947
20.666 à 20.670	1950
20.674	1947
20.836 et 20.837	1946
20.851 et 20.852	1950
20.854 et 20.855	1950
20.916	1949
20.921 à 20.925	1950
20.956	1948
21.024 et 21.025	1948
21.068 à 21.070	1948
21.086 à 21.090	1950
21.141 à 21.145	1950
21.156 à 21.160	1950
21.199 et 21.200	1946
21.221 à 21.230	1950
21.266 à 21.275	1950
21.295	1948
21.311 à 21.314	1948
21.317 à 21.319	1948
21.426 et 21.427	1950
21.461 à 21.465	1949
21.480	1950
21.531 à 21.535	1950
21.546 à 21.550	1949
21.601	1948
21.796 à 21.800	1949
21.806 à 21.810	1950
21.881 à 21.885	1950
21.916 à 21.920	1950
21.936 à 21.938	1949
22.010	1949
22.131	1950
22.286 à 22.290	1948
22.296 à 22.300	1950
22.466 à 22.469	1950
22.586 à 22.590	1949
22.646 à 22.650	1949
22.671 à 22.675	1950
22.826 et 22.827	1947
22.836 à 22.840	1950
22.892	1947
22.895	1947
22.912 et 22.913	1946
22.985	1947
23.141	1949
23.261 à 23.265	1950
23.277 à 23.280	1949
23.326 à 23.330	1949
23.403	1948
23.461	1947
23.463 à 23.465	1947
23.466 à 23.470	1950
23.635	1948
23.656 et 23.657	1948
23.821 à 23.825	1950
23.826 à 23.829	1947
24.076 et 24.077	1949
24.106	1947
24.111 à 24.115	1945
24.121 et 24.122	1948
24.125	1948
24.154 et 24.155	1947
24.156 et 24.157	1950
24.159 et 24.160	1950
24.170 à 24.172	1948
24.201 à 24.205	1946
24.211 à 24.215	1950
24.266 à 24.270	1948
24.301 à 24.305	1949
24.352 à 24.355	1948
24.442	1947
24.444	1947
24.454 et 24.455	1949
24.461 à 24.465	1950
24.471 à 24.475	1949
24.636 à 24.641	1949
24.661 à 24.663	1949
24.681	1948
24.683 à 24.685	1948
24.721 à 24.725	1950
24.736 à 24.740	1948
24.795	1950
24.811 à 24.814	1948
24.826 à 24.830	1950
24.861 et 24.862	1946
24.871 à 24.874	1950
24.891 à 24.895	1950
24.966 à 24.968	1949
24.984	1946
25.056	1950
25.161 à 25.165	1950
25.166 à 25.170	1947
25.186	1949
25.216 à 25.218	1949
25.230	1949
25.236 à 25.240	1950
25.246 à 25.250	1950
25.271	1948
25.291 à 25.295	1950
25.358	1949
25.371 et 25.372	1950
25.374 et 25.375	1950
25.377 à 25.380	1950
25.446 à 25.450	1950
25.451 à 25.455	1949
25.501 à 25.505	1949
25.521 et 25.522	1949
25.661	1947
25.711 à 25.715	1949
25.784 à 25.790	1949
25.806	1949
25.808 à 25.810	1949
25.841 à 25.845	1950
25.888 et 25.889	1950
25.976 à 25.978	1950
26.053	1948
26.071 à 26.075	1949
26.143	1948
26.265	1949
26.306 à 26.310	1950
26.311	1948
26.313 à 26.315	1948
26.341 à 26.345	1949
26.369 et 26.370	1950
26.441 et 26.442	1947
26.479 et 26.480	1948
26.525	1949
26.561 à 26.565	1950
26.722 à 26.725	1949
26.741 à 26.745	1950
26.761 à 26.765	1950
26.811	1946
26.836 à 26.838	1950
26.936	1946
26.981 et 26.982	1950
27.039 et 27.040	1949
27.091 à 27.095	1949
27.271 à 27.273	1947
27.296 à 27.298	1950
27.304 et 27.305	1948
27.541	1946
27.563 à 27.565	1950
27.661 à 27.665	1950
27.726	1950
27.951 à 27.955	1950
27.977	1949
28.133 à 28.135	1950
28.222 à 28.225	1948
28.301 à 28.310	1950
28.456 à 28.460	1950
28.461	1949
28.463 à 28.465	1949
28.483	1947
28.494	1945
28.543 à 28.545	1949
28.601 à 28.603	1948
28.616 à 28.620	1950
28.631 à 28.635	1950
28.642	1947
28.645	1947
28.827	1946
28.916 à 28.920	1950
28.986 à 28.989	1946
29.044 et 29.045	1950
29.131 à 29.133	1945
29.136	1946
29.235	1947
29.236 à 29.238	1948
29.281 à 29.285	1949
29.343 à 29.345	1948
29.346	1950
29.505	1945
29.508 à 29.510	1946
29.559 et 29.560	1947
29.661 à 29.665	1950
29.676 et 29.677	1946
29.686 à 29.688	1950
29.696	1945
29.706	1949
29.708 et 29.709	1949
29.725	1949
29.726	1948
29.729 et 29.730	1948
29.744 et 29.745	1945
29.879	1949
29.906 à 29.913	1950
30.013 et 30.014	1950
30.042 à 30.045	1950
30.066 à 30.069	1950
30.076 à 30.080	1950
30.114	1946
30.160	1948
30.216 à 30.220	1950
30.231 à 30.235	1950
30.264 et 30.265	1949
30.391 à 30.399	1950
30.476 à 30.478	1946
30.496 à 30.498	1946
30.516 et 30.517	1947
30.519	1947
30.534 et 30.535	1949
30.556 à 30.560	1949
30.563	1948
30.565	1948
30.901 à 30.905	1946
30.911 à 30.915	1949
30.941 à 30.945	1950
30.956 à 30.958	1949
31.016 à 31.018	1947
31.038	1946
31.081 à 31.085	1949
31.099 et 31.100	1948
31.151 à 31.153	1950
31.166 à 31.169	1948
31.186 à 31.190	1950
31.211 à 31.215	1949
31.266 à 31.268	1950
31.269 et 31.270	opp.
31.271	opp.
31.286 à 31.289	1949
31.461	1947
31.481	1948
31.486	1949
31.501	1946
31.561 à 31.565	1950
31.656 à 31.659	1946
31.673 et 31.674	1947
31.697 à 31.700	1950
31.751 à 31.755	1950
31.767 à 31.775	1950
31.926 à 31.929	1950
31.971 à 31.975	1950
32.026	1949
32.081 à 32.090	1950
32.101	1950
32.104 et 32.105	1950
32.106 et 32.107	1948
32.206 à 32.210	1950
32.216 à 32.220	1950
32.306 à 32.309	1950
32.338 à 32.340	1948
32.351 à 32.355	1950
32.446 à 32.455	1950
32.491 à 32.495	1950
32.561 à 32.565	1950
32.608 à 32.610	1947
32.635	1948
32.675	1947
32.766 à 32.770	1950
32.866 à 32.870	1950
32.938	1947
32.981 à 32.985	1950
32.991	1950
32.995	1950
32.998 et 32.999	1948

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
33.036 et 33.037	1950	35.961 à 35.965	1947
33.056 à 33.065	1948	36.086 et 36.087	1949
33.156	1950	36.101 à 36.105	1950
33.158 à 33.160	1950	36.121 à 36.124	1949
33.172	1948	36.132	1948
33.237 à 32.240	1950	36.135	1948
33.286 à 33.290	1949	36.206 à 36.210	1950
33.396 à 33.400	1950	36.247 à 36.250	1949
33.471 à 33.475	1949	36.318 et 36.819	1948
33.482 et 33.483	1948	36.345	1949
33.521 et 33.522	1947	36.366 et 36.367	1950
33.556 à 33.559	1947	36.369 et 36.370	1950
33.650 et 33.651	1946	36.491 à 36.495	1950
33.701 à 33.704	opp.	36.526 à 36.530	1948
33.705	1950	36.541	1949
33.761 à 33.765	1950	36.551 et 36.552	1948
33.772 à 33.775	1946	36.647 à 36.650	1947
33.808 et 33.809	1946	36.656 à 36.660	1950
33.926 et 33.927	1948	36.708 à 36.710	1950
33.929 et 33.930	1948	36.716 à 36.720	1950
33.941 à 33.944	1950	36.801 à 36.803	1941
33.976 et 33.977	1950	36.883 et 36.884	1946
34.111 à 34.115	1950	36.929 et 36.930	1948
34.121 et 34.122	1950	36.958 à 36.960	1949
34.156 à 34.159	1948	36.983	opp.
34.188 à 34.195	1948	36.984 et 36.985	1949
34.256	1947	37.011 à 37.015	1948
34.266 à 34.270	1949	37.026 à 37.028	1950
34.381 à 34.384	1950	37.076 à 37.080	1950
34.396	opp.	37.236 à 37.240	1950
34.397 à 34.400	1946	37.393 à 37.395	1949
34.436 à 34.440	1950	37.441 à 37.445	1949
34.461 et 34.462	1946	37.484	1947
34.526 à 34.530	1950	37.494 et 37.495	1947
34.611 à 34.615	1950	37.546 à 37.548	1948
34.671 et 34.672	1949	37.550	1948
34.746 à 34.750	1950	37.671 à 37.675	1950
34.753 à 34.755	1948	37.990	1950
34.833 à 34.835	1949	38.011 à 38.015	1950
34.856 à 34.859	1950	38.146 à 38.148	1950
34.916	1946	38.189 et 38.190	1947
34.919	1946	38.201 à 38.205	1950
34.923	1947	38.352	1950
34.976	1946	38.385	1950
34.978 à 34.980	1946	38.414 et 38.415	1948
35.021 à 35.025	1950	38.465	1950
35.026	1947	38.491 à 38.493	1950
35.081 et 35.082	1947	38.552 et 38.553	1948
35.140	1945	38.595	1948
35.141 à 35.145	1950	38.676 à 38.682	1950
35.180	1947	38.706 à 38.709	1945
35.201 à 35.205	1950	38.731 à 38.735	1949
35.231	1948	38.803 à 38.805	1950
35.234 et 35.235	1948	38.806 à 38.809	1949
35.301	1949	39.125	1950
35.305	1949	39.236 et 39.237	1949
35.308 et 35.309	1945	39.239 et 39.240	1949
35.336 à 35.340	1950	39.278 à 39.280	1950
35.386 à 35.390	1949	39.331 à 39.334	1950
35.391	1948	39.338 à 39.340	1949
35.421	1950	39.356 et 39.357	1949
35.423 à 35.425	1950	39.359 et 39.360	1949
35.440	1950	39.426 à 39.480	1947
35.451 et 35.452	1947	39.473	1950
35.455	1947	39.566	1950
35.611	1949	39.570	1950
35.613	1949	39.597 à 39.600	1950
35.636	1949	39.619	1950
35.721	1948	39.676 à 39.678	1949
35.725	1948	39.701 à 39.710	1950
35.784 et 35.785	1947	39.762 à 39.765	1950
35.866 à 35.870	1949	39.851 à 39.855	1950
35.916 à 35.920	1950	39.931	1950
35.941 à 35.944	1946	39.934 et 39.935	1950
35.955	1946		

Les obligations sorties au tirage du 22 mars 1950 seront remboursables à partir du 23 avril 1950.

COMPAGNIE ELECTRO-MECANIQUE

12, RUE PORTALIS, A PARIS

Registre du commerce: Seine 70708.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la compagnie a procédé au rachat de 242 obligations 6 1/4 0/0 1949 dont l'amortissement est prévu pour le 1er mai 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en avril.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Henri Schwarzfeld, né le 1er décembre 1914 à Stanislawow (Pologne), domicilié à Roubaix, 201, rue de Cartigny, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Henri Carel.

M. Marius Vallet, statuaire, né à Chambéry le 5 novembre 1869, demeurant à Chambéry, les Charmettes, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils André, né le 7 septembre 1907 à Chambéry, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'obtenir de substituer à son nom patronymique celui de Mars-Vallett.

M. Negre (André-Léopold), né à Paris le 9 janvier 1907 et Mme, née Muriel-Julienne Neukirch, née à Mulhouse le 13 août 1913, demeurant 24, boulevard Blaise-Doumerc, à Montauban, agissant en tant que représentants de Marion-Claudine Richard, née à Montauban le 4 juillet 1948, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à Richard, nom patronymique de la pupille susindiquée, celui de Negre, de telle sorte que Marion-Claudine Richard s'appellerait Marion-Claudine Negre.

AVIS DIVERS

ETABLISSEMENTS VAUTHERET, GROS ET LAFORGE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 125 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 15, RUE BARABAN, A LYON

R. C.: Lyon B 5468.

MM. les obligataires de cette société sont informés qu'il sera procédé le lundi 24 avril 1950, à neuf heures, dans les bureaux de la Société générale, 112, avenue Kléber, à Paris, à un tirage supplémentaire des obligations 4 1/4 0/0 1943 portant sur 1.500 numéros, remboursables à la date du 1er juin 1950.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

20 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Avallon. **Association sportive de la Pierre-qui-Vire.** But: enseignement de l'éducation physique et pratique du basket-ball, football, natation, tennis de table. Siège: école Sainte-Marie, la Pierre-qui-Vire, par Saint-Léger-Vauban.

20 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **L'Amicale de Boitron.** But: exercice du droit de chasse. Siège social: 12, avenue Benoit-Lévy, Saint-Mandé.

20 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amis de la nature** (section de Vitry-sur-Seine). But: pratique du camping. Siège social: 35, avenue Henri-Barbusse, Vitry-sur-Seine.

21 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association des locataires du parc des Quatre-Moulins.** But: défense des intérêts des locataires du parc des Quatre-Moulins. Siège social: parc des Quatre-Moulins, rue de Calais, Boulogne-sur-Mer.

21 mars 1950. Déclaration à la préfecture d'Albi. **Société des amis des sciences, arts et belles-lettres du Gaillacois.** But: étude et propagation des sciences, arts et belles-lettres du Gaillacois. Siège social: mairie de Gaillac.

21 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association amicale des anciens élèves de l'école des conseillers du travail.** But: maintenir des liens de solidarité; entr'aide morale, intellectuelle et financière à ses membres. Siège social: 54, rue de Varenne, Paris.

22 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. Le Groupement de prévoyance entre militaires et anciens militaires de l'armée de l'air change de titre et devient **Groupement de prévoyance entre militaires et anciens militaires de carrière de l'armée de l'air.** Siège social: 159, rue de Javel, Paris.

22 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des anciens et anciennes élèves du centre des métiers du cuir.** But: regroupement des anciens et anciennes élèves du centre des métiers du cuir. Siège social: 18, passage Turquetil, Paris.

24 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Ping-Pong-Club croisicais.** But: pratique du ping-pong. Siège social: café de la Marine, le Croisic.

24 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **La Gaule trécastine.** But: repeuplement en truites des rivières le Lez et la Berre sur le parcours qui l'intéresse et répression du braconnage. Siège social: mairie de Grignan

24 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. **Association sportive Jeanne-d'Arc.** But: éducation physique, sports. Siège social: Grand'Rue, Sumène.

24 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour l'étude des questions religieuses.** But: faciliter l'étude des questions religieuses et en développer le goût; établir des relations amicales et créer une entr'aide fraternelle entre ceux qui s'y intéressent; aider dans toute la mesure du possible les membres de l'association et faciliter entre eux l'entr'aide fraternelle. Siège social: 26, rue d'Armenonville, Neuilly-sur-Seine.

24 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de défense du personnel de la « Vie financière ».** But: défendre les intérêts matériels, professionnels et moraux du personnel de la « Vie financière ». Siège social: 64, rue Lamarck, Paris.

25 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Société de pêche des marais de Biol.** But: réempoissonnement de la rivière l'Hien et réglementation de la pêche. Siège social: mairie de Biol.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. **Vélo-Club laférois.** But: pratique des sports suivants: éducation physique, cyclisme, athlétisme et service militaire préparatoire. Siège social: hôtel des Tourelles, rue de la République, la Fère.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Le Renouveau social et moral de la jeunesse française.** But: aider au progrès moral et matériel de l'individu, étudier les problèmes sociaux et humains et activer le développement par tous les moyens possibles. Siège social: 9, place des Terreaux, à Lyon.

27 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'**Union des sinistrés de Choisy-le-Roi** modifie ses statuts et transfère son siège social du 83, avenue Henri-Corvol, au 13, rue des Pâquerettes, à Choisy-le-Roi.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Foyer Léo-Lagrange du 15e.** But: sports et loisirs. Siège social: 7, rue de Trétaigne, Paris.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Cercle des employés des houillères.** But: réunion des employés. Siège social: au cercle de l'association, la Motte-d'Aveillans.

28 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Vacances et loisirs éducatifs de l'enfance d'Aubervilliers.** But: organiser pour des enfants de six à quinze ans de la ville d'Aubervilliers et, éventuellement, d'autres banlieues ouvrières des vacances et des loisirs sains et éducatifs, spirituellement et moralement. Siège social: 11, rue Heurtault, Aubervilliers.

29 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Section cantonale des vieux travailleurs de Civray.** But: grouper les vieux des deux sexes pour la défense de leurs droits à la vie sous toutes leurs formes. Siège social: mairie de Civray.

29 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association sportive du Grand-Mazain.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: centre d'apprentissage, Vouneuil-sous-Biard.

29 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement de défense des agents mutilés, réformés et veuves de guerre de l'ex-ministère du ravitaillement.** But: maintenir les liens de solidarité et défendre les intérêts moraux et matériels de ses adhérents. Siège social: 34, boulevard des Batignolles, Paris.

29 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association locale du mouvement national d'épargne de Biarritz.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Biarritz.

29 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. **Association locale du mouvement national d'épargne de Prades.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Prades.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. Association d'éducation populaire **La Fraternelle.** But: création, entretien et développement d'œuvres d'enseignement privé, d'éducation populaire, d'écoles d'enseignement privé, d'œuvres postscolaires de toute nature et de tout ce qui s'y rattache, directement ou indirectement. Siège social: La Fraternelle, à Viscomtat.

30 mars 1950. Déclaration à la préfecture de la Vendée. **La Saint-Hubert de Gralas.** But: répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles et exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: mairie de la Copechagnière.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Club des supporters du cyclisme gravelinois.** But: apporter une aide matérielle et pécuniaire à la section cyclisme de l'Union sportive gravelinoise. Siège social: route Nationale, Gravelines.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Union sportive de Pitgam.** But: pratique des sports et du football. Siège social: café du Progrès, Pitgam.

30 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Mare e Sole.** But: organisation de camps de vacances en Corse, culture physique, pratique des sports, et créer entre tous les membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie dans le meilleur esprit. Siège social: 47, rue Vivienne, Paris.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Association locale du mouvement national d'épargne de Thiberville.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Thiberville.

30 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Association locale du mouvement national d'épargne de Bourgtheroulde.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Bourgtheroulde.

31 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association d'éducation populaire de Montrevel,** par Biol. But: éducation. Siège social: chez M. Joseph Agnes, à Montrevel.

31 mars 1950. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Union nationale des amicales d'anciens élèves des écoles libres de sourds-muets de France.** But: promouvoir l'organisation d'amicales d'anciens ou d'anciennes élèves des institutions libres de sourds-muets de France; grouper ces amicales autour des institutions actuellement existantes; centraliser les vœux des différentes amicales et faire aboutir les revendications qu'elles pourraient demander pour le bien commun. Siège social: institution des sourds-muets, à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

31 mars 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des locataires du 21, quai de Stalingrad, à Boulogne-sur-Seine.** But: défense des intérêts communs et particuliers des locataires de l'immeuble. Siège social: 21, quai de Stalingrad, à Boulogne-sur-Seine.

31 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Société de pêche de la Moulaine.** But: organiser la pêche dans la Moulaine; protection du poisson, repeuplement, etc. Siège social: café Bouda, à Hussigny-Godbrange.

31 mars 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Les Cigognes de Vineuil-Saint-Firmin.** But: éducation physique, sports, gymnastique. Siège social: mairie de Vineuil-Saint-Firmin.

1er avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'Association commerciale charbonnière Lorraine-Sarre « Lorsar » a changé son titre en celui de **Association charbonnière Lorraine-Sarre « Lorsar ».** Siège social: 12, avenue George-V, Paris.

1er avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **La Boule indépendante aptésienne.** But: développement du sport bouliste. Siège social: mairie d'Apt.

3 avril 1950. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Association locale des aides familiales rurales de la Neuville-Champ-d'Oisel.** But: aide aux familles rurales. Siège social: mairie de la Neuville-Champ-d'Oisel.

3 avril 1950. Déclaration à la préfecture de l'Aube. **Comité interprofessionnel du logement de l'Aube.** But: construction de logements. Siège social: 15, avenue Pasteur, Troyes.

3 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. **Association générale des mutilés de la guerre et anciens combattants (A. G. M. G.)** (groupe de la Corse). But: apporter à ses adhérents l'entr'aide dont ils ont besoin et soutenir leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: 8, avenue Emile-Sari, Bastia.

3 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Association locale du mouvement national d'épargne de Villeneuve-sur-Yonne.** But: développement et défense de l'épargne. Siège social: mairie de Villeneuve-sur-Yonne.

4 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des retraités et agents de la Compagnie algérienne et de la Société nouvelle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque.** But: réunions d'amitié et de souvenir. Siège social: 50, rue d'Anjou, Paris.

4 avril 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association locale du mouvement national d'épargne de Ballots.** But: développement et défense de l'épargne. Siège social: mairie de Ballots.

4 avril 1950. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association locale du mouvement national d'épargne de Rochefort-en-Terre.** But: développement et défense de l'épargne. Siège social: mairie de Rochefort-en-Terre.

4 avril 1950. Déclaration à la préfecture de Tulle. **Association locale du mouvement national d'épargne d'Argentat.** But: développement et défense de l'épargne. Siège social: mairie d'Argentat.

L'avis de déclaration d'association du 16 janvier 1950, publié au *Journal officiel* du 20 janvier 1950, page 756, 2e colonne, 16e annonce, **Union générale des notaires de France,** doit être considéré comme nul et non avenu.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.